

Les grands dilemmes des journalistes mexicains
dans le contexte de la couverture du crime organisé

Par Sébastien Gauthier

Thèse présentée à la Faculté des études supérieures et postdoctorales
à titre d'exigence partielle en vue de l'obtention de la maîtrise en communication

Université d'Ottawa

Résumé

Les grands dilemmes des journalistes mexicains
dans le contexte de la couverture du crime organisé

Auteur : Sébastien Gauthier
Année 2012-2013

Directeur : Marc-François Bernier

Le Mexique est reconnu comme étant l'un des endroits le plus dangereux au monde pour exercer la profession de journaliste. Depuis 2000, plus de 80 journalistes y ont été tués. Cette violence est en partie attribuable à la lutte au narcotrafic que mène le gouvernement mexicain. Cette guerre au crime organisé est particulièrement intense depuis 2006, date de l'arrivée au pouvoir du gouvernement de Felipe Calderón Hinojosa.

Pris au centre d'un véritable feu croisé, voire triangulé, les journalistes subissent les pressions exercées par le crime organisé, les médias qui les emploient et les autorités gouvernementales. Afin de comprendre la situation dans laquelle ils se trouvent, une étude qualitative, par le tranchement d'entrevues et de questionnaires, a permis d'identifier et de mieux comprendre les dilemmes auxquels les journalistes font face.

L'étude révèle que le journaliste mexicain est avant tout préoccupé par sa santé, la protection de sa vie, de son intégrité physique ou celle de ses proches. Les dilemmes auxquels ils font face sont aussi d'ordre économique, éthique et moral.

Remerciements

Merci à tous ceux et celles qui m'ont appuyé dans ma démarche. En particulier, à mon épouse, Alejandra, qui n'a jamais manqué d'encouragements à mon endroit. À mes filles, Amélie et Adriana, qui sont trop jeunes pour comprendre ce que Papa fait, mais qui ont dû composer avec mes absences et avec les longues heures passées au sous-sol ou au bout de la table de la cuisine à pianoter sur le clavier de l'ordinateur.

Merci à mon directeur de thèse qui, à de nombreuses reprises, a dû m'aider à recentrer mes idées afin de ne pas perdre de vue mes objectifs de départ. Merci à mon comité de lecture. Vos suggestions et vos remarques ont été d'une grande utilité. Merci à l'Université d'Ottawa, au comité d'évaluation du projet de thèse et au Comité d'éthique en recherche pour avoir accepté ce projet qui me tenait à cœur.

Merci aux collaborateurs mexicains et canadiens qui ont rendu possible le recrutement des participants. Enfin, un grand merci aux participants qui ont accepté de raconter leurs histoires, de livrer leurs opinions et leurs sentiments et de partager leurs dilemmes.

Table des matières

Résumé	ii
Remerciements.....	iii
Table des matières	iv
1. Introduction.....	6
1.1 Le Mexique durant la présidence de Felipe Calderón Hinojosa	7
1.2 Comparaison mondiale	9
2. Recension des écrits.....	11
2.1 Réalités contemporaines	11
2.2 Transformation des médias	13
2.3 À la recherche de l'indépendance économique.....	16
2.4 Le Mexique – une zone à haut risque	20
2.5 Les limites de la liberté d'expression.....	22
3. Cadre de recherche	23
3.1 Les deux phases de la couverture du conflit État–Narcotrafiquants	23
3.2 Approche des dilemmes : un réajustement	26
3.3 Autres approches intéressantes, mais non retenues	27
3.4 Objectifs de la recherche.....	29
3.5 Questions de recherche	29
3.6 Trois prémisses de départ.....	30
3.7 Définition des concepts.....	30
4. Méthodologie	40
4.1 Les méthodes ethnographique et phénoménologique	41
4.2 La collecte de données : entrevues et questionnaire	42

4.3	Identification de la population cible.....	45
4.4	Méthode d'échantillonnage.....	46
4.5	L'échantillon	47
4.6	Le profil du participant.....	47
5.	Présentation des résultats	51
5.1	Le journaliste : une courroie de transmission des messages du crime organisé	51
5.2	Les dilemmes liés à la profession.....	62
5.3	Diviser pour régner - Criminaliser le journaliste	66
5.4	Couvrir la mort d'un collègue	70
5.5	L'objectivité « ... ça n'existe pas ».....	76
5.6	Le conflit entre les devoirs professionnels et personnels.....	78
5.7	Comment gérer ses émotions	89
5.8	Conjuguer travail-famille : la réalité du journaliste mexicain	91
5.9	Graduer l'indignation	98
6.	Les limites de l'étude	102
7.	Conclusion	104
	Références.....	109
	Annexe I - Questionnaire	115
	Annexe II - Guide d'entrevue	118
	Annexe III – Certificat d'approbation déontologique.....	126

1. Introduction

Le Mexique est un des pays les plus dangereux au monde pour exercer la profession de journaliste. Les travailleurs de l'information y subissent une multitude de pressions. Les différents niveaux de gouvernement tentent de contrôler l'information. Il en va de même pour les groupes criminalisés. Les dirigeants des médias souhaitent, quant à eux, adopter un ton qui ne nuira pas aux affaires de l'entreprise.

Plusieurs sources de pression viennent affecter les échanges d'information. Elles entraînent dans leur sillage une série d'effets pervers. Le journaliste sent qu'on veut lui enlever, ou à tout le moins limiter, sa liberté d'expression. On tente de dénaturer son travail. La plupart des journalistes rencontrés, dans le cadre de cette étude, ont affirmé ne plus pouvoir rencontrer l'exigence de base du métier : maintenir ouverts les canaux de communication entre la communauté et les divers pouvoirs. À l'analyse de la situation, ces mêmes journalistes se désolent en constatant que la situation ne cesse de se détériorer depuis 2006.

Les pressions, dont il est ici question, portent plusieurs visages. Elles se manifestent principalement à travers la violence, l'intimidation et la censure. C'est donc une presse mexicaine fragilisée et angoissée qui tente, tant bien que mal, de faire son travail dans le contexte actuel.

À travailler dans ce contexte, l'industrie des médias du Mexique s'est vue confrontée à une série de dilemmes. Plusieurs questions se sont posées. Au nom de la mission intrinsèque du journalisme – rapporter la nouvelle – doit-on mettre en danger nos employés? Les

équipements, les salles de nouvelles? Doit-on risquer de déplaire à certains annonceurs en couvrant certains événements ou en adoptant certains styles rédactionnels? Faut-il couvrir, oui ou non, les activités du crime organisé ou la guerre au narcotrafic menée par le gouvernement? La presse mexicaine a plus ou moins trouvé sa place dans cette guerre. Pour le meilleur et pour le pire, elle s'y est insérée et elle s'y est trouvée une niche.

Au-delà de l'industrie, qu'en est-il du journaliste? Comment l'individu gère-t-il ce contexte de travail et les inquiétudes qu'il génère? Il y a fort à parier que le journaliste lui-même est aux prises avec certains dilemmes. C'est ce que la présente étude tentera de déterminer. Quels sont les dilemmes des journalistes et comment parviennent-ils à les résoudre?

1.1 Le Mexique durant la présidence de Felipe Calderón Hinojosa

Afin de bien saisir le contexte de travail dont il est ici question, il y a lieu de faire un rappel des événements. La situation est-elle ainsi depuis toujours? Est-ce un phénomène récent? Est-ce la guerre du président Felipe Calderón plutôt que celle de Vicente Fox ou d'Ernesto Zedillo (d'anciens présidents mexicains)? Qui a créé un tel climat de confrontation perpétuelle?

On attribue la guerre actuelle aux décisions du président Felipe Calderón (Hernández, 2011). Il a fait de la lutte au narcotrafic une de ses priorités et ce, dès le début de son mandat. *Reporters sans frontières* attribue une large part du malheur des journalistes mexicains aux politiques du président Calderón. Selon cette organisation, l'offensive fédérale contre le

narcotrafic, mise en marche en décembre 2006, constitue un jalon historique : le point de départ de ladite guerre aux narcotrafiquants. Durant cette période, 2006 à 2012, la Présidence mexicaine aurait ordonné le déploiement de quelque 50,000 militaires à travers la République (Reporters sans frontières, 2011). Le conflit entre les autorités mexicaines et le crime organisé s'est alors militarisé. Plus de 40,000 décès sont attribuables à ladite guerre (Reporters sans frontières, 2011). Par contre, force est d'admettre que certaines offensives militaires et policières ont porté leurs fruits. De nombreuses saisies d'armes et de drogues, de même que plusieurs arrestations jalonnent les années Calderón. L'envers de la médaille : les arrestations ont fait en sorte que le leadership, à la tête des cartels de la drogue, a été remis en jeu à maintes reprises sur un court laps de temps. L'ambition de certains opérateurs du trafic de la drogue aura été le prétexte de nombreuses violences.

La thèse, selon laquelle la guerre aux cartels de la drogue est un héritage laissé par les années Calderón, est soutenue par certains intellectuels. Parmi eux, Edouardo González Castillo, anthropologue social et membre associé de la Chaire d'études du Mexique contemporain de l'Université de Montréal. En entrevue, l'anthropologue explique l'origine de la violence au Mexique. Selon le chercheur, elle aurait plusieurs causes. On l'attribue, entre autres choses, à l'économie mexicaine qui est en difficulté. En effet, selon lui, les individus issus des classes populaires, en recherche d'emploi, sont tentés de mettre leur force de travail au service des narcotrafiquants à défaut de trouver du travail dans l'économie légitime. La courbe de croissance de la force de frappe des groupes criminels irait donc à l'opposé des indicateurs économiques (Planète Terre, 2011). Plus la situation est économiquement difficile, plus les activités illicites deviennent attrayantes. González Castillo poursuit sa réflexion en

expliquant que si Felipe Calderón voulait freiner l'industrie des stupéfiants, il aurait dû offrir des programmes sociaux de qualité et promouvoir des actions économiques favorisant l'emploi. Au lieu de cela, le président Calderón « ...a préféré la voie violente pour contrer le trafic de la drogue » (Planète Terre, 2011). Le *PEN International* ajoute à ces explications en exposant une autre facette de la guerre mexicaine faite au crime organisé. Selon le *PEN*, les problèmes de corruption et d'impunité se sont intensifiés sous l'ère Calderón « [ils]...ont pris de l'ampleur dans le contexte de l'offensive du président Felipe Calderón contre le trafic de drogue ». Par contre, le *PEN*, et la formulation qu'il emploie dans ses publications, sème le doute chez le lecteur. Qui est l'agresseur? Le crime organisé ou le gouvernement lui-même? Pour sa part, le président de *PEN International*, John Ralston Saul affirme « Une conséquence affreuse de cette guerre contre la drogue : on a vu s'établir un régime de violence systématique, sanctionné par l'état, contre les journalistes qui osent exposer la corruption du gouvernement et ses liens avec les narcotrafiquants. » (Pen International, juin 2011). Crime organisé et gouvernement sont-ils, au Mexique, des synonymes? *Movimiento por la Paz* (Mouvement pour la Paix) et son principal porte-parole, le poète mexicain Javier Sicilia, expliquent la naissance du mouvement en ces termes :

« Nous sommes un mouvement qui a vu le jour l'année dernière, en réponse à la violence généralisée dans notre pays. [Violence] générée par les politiques de combat contre les drogues et les cartels du narcotrafic. Les 60,000 morts, les 10,000 disparus, les 160,000 exilés en seulement 6 ans, représentent une tragédie causée directement par une politique de sécurité erronée. » (Javier Sicilia, 2012) (traduction libre)

1.2 Comparaison mondiale

À plusieurs égards, la situation vécue au Mexique n'est pas unique. D'autres pays ont traversé des épisodes similaires. Le cas de la Colombie est un bon exemple. Dans les années

1980, ce pays a lui aussi été confronté aux problèmes liés au trafic de la drogue. À cette époque, quelques noms, quelques familles, et une poignée de cartels contrôlaient le trafic de la drogue entre la Colombie et les États-Unis. Pablo Escobar et le Cartel de Medellín ou le Cartel de Cali évoquent certains souvenirs.

Au début des années 80, sous les auspices du président colombien Belisario Betancur, on porte de sérieux coups à l'industrie des stupéfiants de ce pays andin. Les autorités s'attaquent aux laboratoires et aux installations de production et de transformation de la drogue. Une lutte devant les tribunaux débute également. On tente de poursuivre certains membres du cartel de Medellín. Le ministre de la Justice de l'époque, Rodrigo Lara Bonilla, est à son tour accusé d'avoir utilisé l'argent des narcotrafiquants à des fins électorales. Avant que les procédures judiciaires n'aboutissent, ce dernier est assassiné en avril 1984 (Pécaut, 1991). Cet événement marque le début de la guerre aux cartels de la drogue en Colombie. Le gouvernement ordonne la saisie des biens appartenant aux narcotrafiquants et le transfert des procès contre les narcotrafiquants au système de justice pénale militaire. Enfin, le gouvernement colombien entend appliquer ses accords d'extradition. Face à cette déclaration de guerre de la part du gouvernement, le crime organisé répond qu'il préfère une « ...tombe en Colombie à une prison aux États-Unis » (Atehortua Cruz, 2006). Il met sur pied une force de frappe prête à affronter l'État colombien. Le crime organisé n'hésite pas à corrompre, intimider ou assassiner ses ennemis. On tue des policiers, des juges, des magistrats et des journalistes.

L'expérience colombienne sert aujourd'hui à la presse mexicaine. En août 2010, on publie dans l'État de Chihuahua, le premier *Protocole de sécurité pour journalistes en situation de haut risque*. Ce document est grandement inspiré du *Manuel de sécurité pour les journalistes* colombien. Une publication issue de l'expérience vécue auprès du narcotrafic (Hernández, 2011).

Enfin, nul doute que tous les journalistes, peu importe le pays où ils travaillent, cela inclut la Colombie, vivent des dilemmes. Ceux-ci portent sur une multitude de thématiques. Par contre, il est raisonnable et probable de croire que les dilemmes vécus au Mexique sont particuliers et qu'ils reflètent le climat de violence à l'intérieur duquel le journaliste mexicain doit évoluer.

2. Recension des écrits

2.1 Réalités contemporaines

Plusieurs auteurs et organismes régionaux mexicains et internationaux s'intéressent à la question de la violence dans le secteur du journalisme au Mexique. Parmi eux, Germán Rey et Omar Rincón, de la *Fundación Nuevo Periodismo Iberoamericano* (Fondation pour le nouveau journalisme ibéro-américain), ont participé à la préparation de *Más Allá de Víctimas y Culpables* (Au-delà des victimes et des coupables). Ce texte aborde le concept de la sécurité citoyenne. Il le définit comme étant une forme d'ordre urbain que l'on peut obtenir grâce à la contribution de plusieurs acteurs de la société. Cette sécurité passe, entre autres, par le journalisme de qualité. Cependant, on y évoque la présence d'une problématique de taille : le journaliste s'expose à la menace à partir du moment où il dénonce les activités du

narcotrafic, l'impunité ou la corruption (Rey, Rincón, 2008, p. 148). Un de leurs collaborateurs, Marco Lara Klahr, s'attarde à la situation mexicaine en abordant la thématique de la professionnalisation du journalisme. Il explique comment le reporter souffre d'une crise identitaire quant à la nature sociale de son activité. Il se comporte, selon lui, « ...comme un hybride entre le journaliste, le policier, le criminel et l'employé d'un service public » (Rey, Rincón, 2008, p. 148) (traduction libre). Il est plausible que cette hybridation résulte des dilemmes auxquels le journaliste fait face.

Le *Centro de Competencia en Comunicación para América Latina / Friedrich-Ebert Stiftung* (3CFES), situé à Bogota en Colombie, reprend la thématique de la sécurité citoyenne abordée par Rey et Rincón. Claudia Wondratschke (2005) du 3CFES a publié un texte sur la sécurité citoyenne et les médias de communication dans la ville de Mexico. Elle y dresse un portrait de la criminalité croissante entre 1993 et 2005. Faisant un parallèle entre la sécurité citoyenne et le travail des médias, elle montre comment le travail journalistique s'est transformé dans l'environnement criminalisé actuel. Autrefois simple courroie de transmission de l'information d'un système politique à parti unique, les médias doivent désormais prendre position face aux gouvernements incapables d'endiguer les problèmes de délinquance. La presse est passée de simple porte-parole gouvernemental à un instrument de dénonciation. Les journaux ont notamment abordé la thématique de la criminalité en développant ce que l'on appelle désormais la *Nota Roja* (le billet sensationnaliste). Ce faisant, ils ont converti la criminalité en un thème central de l'actualité (Wondratschke, 2005).

Une telle incursion dans le monde criminel est risquée. La *Federación Internacional de Periodistas* (Fédération Internationale des Journalistes), le *Sindicato Nacional de Redactores de la Prensa* (Syndicat national des rédacteurs de presse) et le *Comité para la Protección de Periodistas* (Comité pour la protection des journalistes) rapportent régulièrement des attaques menées contre l'industrie journalistique. Ils réagissent vigoureusement face à la violence et publient des textes qui dénoncent l'assassinat de journalistes, la limitation de la liberté de presse et l'intimidation.

2.2 Transformation des médias

Au Mexique, il n'est pas rare que grandes fortunes et communication aillent de pair. Certaines des plus grandes fortunes se sont faites et développées dans l'entourage des communications. Emilio Azcárraga Jean est un bel exemple, lui qui a fait fortune avec le Groupe *Televisa*. Mario Vázquez Raña, quant à lui, dirige l'*Organización Editorial Mexicana* qui regroupe quelque 70 journaux, l'agence d'information *Infomex*, des stations de radio, une chaîne de télévision et des sites Internet¹.

Les médias mexicains ont aussi pris le virage de la convergence et de la concentration de la propriété. Ils ont ainsi créé des entreprises, capables d'avoir un impact économique et sociopolitique sur plusieurs fronts de la communication : radio, Internet, journaux, médias sociaux et télévision. Ils ont une grande influence économique et politique. Convergence et concentration de la propriété consistent en un premier pas vers l'indépendance financière.

¹ Voir : Organización Editorial Mexicana. 2007. « ¿Quiénes somos? ». In *El Sol de México – Estadísticas*. En ligne, <<http://www.oem.com.mx/elsoldemexico/esticas/somos.aspx>>. Consulté le 23 mai 2011.

Ces entreprises deviennent rentables et dépendent de moins en moins de la publicité achetée par le gouvernement pour survivre (Ruiz, 2010). La nouvelle façon de faire permet à l'industrie de prospérer grâce à ses publics sur plusieurs plateformes et à la vente de services informatifs.

Dans ce contexte de transformation des médias, François Demers dépeint *Siglo 21*, un quotidien mexicain de Guadalajara né en 1991, comme un symbole de la modernisation du journalisme mexicain (Demers, 2000). Il le décrit comme un journalisme au style étasunien, qui prend le virage jeunesse et celui des nouvelles technologies, tout en incarnant un retour au rôle principal que doit jouer le journalisme dans son milieu. Dans les termes de l'auteur : « [...] le journalisme [...] est le territoire principal d'intersection des médias avec le système politique : gouvernement, partis, groupes de pression, etc. » (Demers, 2000, p. 12). Bien qu'il œuvre à proximité du pouvoir, il ne doit pas être subordonné à ce dernier.

Plus récemment, Maria Elena Hernández a poursuivi la description de la transformation des médias mexicains en évoquant les concepts de synergie et de franchise (dans Augey, Demers et Tétu, 2008). Ses travaux portent sur deux des principaux groupes de la presse écrite du Mexique : le *Grupo Milenio* et le *Grupo Reforma*. Ce modèle de transformation des médias est lié aux récents développements technologiques dans le domaine des communications. Il dépend d'un savoir-faire technique et organisationnel. « Le but recherché avec les synergies est, en fin de compte, la réduction des coûts de divers biens ou services, par leur production réalisée en commun plutôt que par des unités séparées » (*Ibid.*, p. 103).

Avant la libéralisation économique des années 1990, qui correspond aux mandats présidentiels de Carlos Salinas et d'Ernesto Zedillo, la presse mexicaine était essentiellement progouvernementale et subordonnée à ce dernier (Augey, Demers et Tétu, 2008). Elle dépendait en grande partie de sources de financement gouvernementales par l'achat de publicité. La transformation économique du pays et des pratiques commerciales permet de nouvelles pratiques journalistiques. Entre autres, les synergies dont parle Hernández (dans Augey, Demers et Tétu, 2008) se sont concrétisées. Grâce aux franchises, le partage des savoir-faire a solidifié l'industrie journalistique. Toujours selon Hernández, *Grupo Milenio* et *Grupo Reforma* sont le résultat tangible de ce passage vers la presse économiquement indépendante. Elle se distancie de la collusion et des faveurs partisans.

On pourrait donc croire qu'à la fin des mandats des présidents Salinas et Zedillo, le journalisme est sur la voie de la modernité et l'environnement de travail est relativement favorable. Demers explique que le règne de Salinas aura permis d'introduire certains changements. Durant son mandat, on discute des problèmes de la profession et de la création d'un salaire minimum pour les journalistes. Hernández (dans Demers, 2000) ajoute aussi que Salinas a publiquement dénoncé l'action corruptrice des politiciens et des fonctionnaires sur le milieu journalistique. Selon Hernández (2011), le contexte politique et économique, qui accompagnait la signature de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) à cette époque, a profité au journalisme mexicain. Dans la foulée de la signature de l'accord, le gouvernement du Mexique souhaitait démontrer à ses partenaires commerciaux du continent qu'il avait à cœur la liberté d'expression et que l'indépendance des médias face aux pouvoirs politiques était réelle. Demers nuance sur l'implication de Salinas en expliquant que ces

changements ne sont pas nécessairement le résultat des « [...] intentions généreuses du président, mais plutôt [celui] des effets imprévus de ses décisions en matière économique [...] » (Demers, 2000, p. 125). La crise économique du milieu des années 1990 vient obscurcir les perspectives alors prometteuses. Cette époque de marasme économique coïncide avec la montée des activités des narcotrafiquants.

2.3 À la recherche de l'indépendance économique

Les médias mexicains, qui visent la rentabilité économique, se modernisent et se transforment en fournisseurs de services d'information. Cela leur permet de se libérer du pouvoir politique. Afin de générer davantage de revenus, ils cherchent des produits d'information commercialisables, ce qui passe notamment par la couverture des activités criminelles. La *Nota Roja*, ou billet sensationnaliste, apparaît comme une source intéressante de revenus. On la définit comme la nouvelle obtenue par « ...la couverture du crime, ou la nouvelle sanglante, toute une industrie journalistique basée sur la publication quotidienne [...] de photos macabres des nouveaux morts : accidents de voiture, personnes poignardées et frappées et, plus récemment et fréquemment, les exécutés » (Gibler, 2012, p. 58) (traduction libre).

La *Nota Roja* fait partie intégrante de la transformation des médias mexicains au milieu des années 1990. Le contexte économique et politique ainsi que l'accès à de nouvelles technologies ont permis l'apparition de ce type de nouvelles. Selon Daniel C. Hallin (2000), des changements structuraux ont été accompagnés de modifications du style journalistique.

Selon lui, la *Nota Roja* a véritablement pris sa place en 1995 alors qu'apparaît, sur les ondes de *TV Azteca*, l'émission *Ciudad Desnuda* (Ville mise à nu). Devant le succès remporté par ce style journalistique, la chaîne *Televisa* riposte et lance une émission similaire, *Fuera de Ley* (Hors la loi). Des journalistes, des intellectuels, des organisations civiles et même la présidence ont dénoncé ce genre d'émissions qui renvoient une image altérée de la réalité au public. On reproche aux journalistes de vouloir convertir des images sanglantes en une solution aux problèmes financiers récurrents des médias.

En 1997, les diffuseurs cèdent aux pressions et retirent ces deux émissions de leur programmation. Le style était tout de même lancé, et le succès, indéniable. « La criminalité s'est convertie en un thème central dans la majorité des médias de la ville de Mexico » (Wondratschke, 2005, p. 7) (traduction libre).

À la fin des années 1990, le climat de violence s'installe et la presse augmente sa couverture des actes violents. Maria Elena Hernández et Frida Viridiana Rodelo (2010) expliquent que les médias placardent les pages frontispices des journaux de statistiques sur les assassinats liés à la guerre au narcotrafic. Elles y voient une banalisation des actes violents et un résumé simpliste qui invite le lecteur à consulter les *Notas Rojas* des pages intérieures du journal. Le travail des deux chercheuses met en évidence les dilemmes de l'industrie journalistique face à la guerre au narcotrafic.

Cette guerre oppose le gouvernement mexicain et les cartels de la drogue et entraîne à sa suite l'industrie journalistique. Les auteures identifient trois principaux dilemmes :

- Au moment de couvrir les crimes violents du narcotrafic, la communauté journalistique se convertit-elle en courroie de transmission de messages entre clans rivaux²?
- Quelle information doit-on diffuser? Informer au sujet des groupes criminels, est-ce une participation à l'action criminelle? Se retirer du jeu, est-ce une option viable³?
- Comment ne pas se plier aux exigences gouvernementales et accepter le devoir de réserve demandé par le Bureau du procureur général de la République ou par le secrétariat à la Défense nationale si les organismes gouvernementaux, par le truchement de l'achat de publicités, sont les principales sources de revenus des médias?

Dans leur texte sur les dilemmes du journalisme, Hernandez et Rodelo (2010) expliquent que depuis le début du mandat du président Calderón, il y a eu deux phases dans la couverture de

² Les crimes liés au narcotrafic portent généralement une signature. La décapitation, le positionnement du corps et le lieu où l'on dispose des corps sont souvent des messages transmis au clan rival. Lorsque le journaliste couvre un crime violent et relate certains détails de la scène de crime, il se convertit, sans le savoir ou sans le vouloir, en courroie de transmission d'un message (Hernandez et Rodelo, 2010). Cette théorie est soutenue par Gómez Rodríguez (2010, p. 6) qui explique qu'il y a un usage stratégique des médias : « The communication media are commonly used as part of the media strategy of organized crime to send messages to the people and/or the government, and even to other cartels. »

³ Hernández et Rodelo expliquent : « si les médias choisis [par les groupes criminalisés] pour divulguer les messages du crime organisé ne s'acquittent pas de leur tâche, ils pourraient faire l'objet de représailles [...]. S'ils transmettent le contenu des messages reçus, ils se convertissent en courroie de transmission ou en instrument de la délinquance. Transmettre les messages d'un groupe, à cause de pressions subies, est perçu par les autres groupes délinquants comme étant une prise de position [à la faveur de la compétition]. Les médias ne savent donc plus quoi faire. Publier est dangereux et ne pas publier l'est tout autant. » (Hernández et Rodelo, 2010, p. 218) (traduction libre).

la guerre au narcotrafic. Dans un premier temps, les médias se sont campés dans un rôle plus traditionnel de rapporteurs des faits. Dans un second temps, les journalistes se sont rapprochés du discours gouvernemental au sujet de cette guerre. On leur a demandé de restreindre la couverture médiatique des événements violents. On souhaite que les journaux appliquent des directives qui émanent du Bureau du procureur général de la République :

« Le procureur a demandé aux médias de limiter la diffusion des actes violents des organisations criminelles. Il a demandé à équilibrer l'information de manière à ce qu'elle présente non seulement les failles, mais aussi les forces et les résultats de la lutte amorcée par l'État. Il a demandé aux journalistes d'éviter d'être utilisés comme des messagers involontaires » (Hernandez et Rodelo, 2010, p. 198) (traduction libre).

Les médias ont été appelés à participer au front commun contre le narcotrafic et à s'éloigner de la *Nota Roja*. Avec la diminution de ce type de nouvelles, les journaux mexicains craignaient de voir leur rentabilité compromise.

On demande peut-être l'impossible aux entreprises de presse. Rappelons que les organisations criminelles transmettent des messages aux médias. Ceux-ci sont souvent forcés de les diffuser pour éviter des représailles. La stratégie médiatique des groupes criminels a grandement évolué. Ils font désormais leurs campagnes de propagande et fournissent les médias en matériel éditorial et visuel. Certaines bandes vidéo, préparées par les trafiquants de drogue, utilisent des effets spéciaux et la postproduction avant d'être transmises aux médias (Hernández et Rodelo, 2010). Il s'agit d'un matériel de qualité qui peut être exploité dès réception. Sa rentabilité est indéniable. Un dilemme d'ordre économique naît chaque fois qu'un tel matériel est reçu. Il s'agit d'un matériel prêt à l'utilisation dans un style sensationnaliste ayant prouvé sa rentabilité. Il serait simple et payant de le publier ou de le

diffuser sans se questionner sur la nature éthique du geste. Un dilemme éthique naît simultanément puisque décider de diffuser cette information est tout aussi risqué que de décider de ne pas la diffuser.

2.4 Le Mexique – une zone à haut risque

Pour bien saisir les problèmes vécus par les journalistes mexicains, il faut connaître l'environnement au sein duquel ils évoluent. Le Mexique, ou du moins certaines régions de ce pays, sont à risque.

Lors d'un séminaire portant sur la couverture transfrontalière du narcotrafic, Monica Medel et Alvaro Sierra (2010) ont affirmé que le Mexique était le 7^e endroit le plus dangereux au monde pour exercer la profession de journaliste. Marco Lara Klahr tient sensiblement le même discours. Il explique qu'en 2006, *Reporters sans frontières* a classé le Mexique comme étant le pays le plus dangereux, tout juste derrière l'Irak, pour exercer la profession de journaliste (2007). Gabriela Gómez Rodríguez (2010) nous apprend que dans les 10 dernières années, 56 journalistes ont été assassinés au Mexique, faisant de ce pays le plus dangereux sur le continent américain pour exercer le métier. Ces affirmations sont soutenues au sein même de la profession. Dans un reportage, Katya Adler (2010), de la *BBC*, expose certains faits qui corroborent les affirmations fournies précédemment par des chercheurs. Enfin, le même discours est tenu par Frida Viridiana Rodelo. Elle écrit : « *Reporters sans frontières* signale qu'en 2008, le Mexique a été le 4^e pays sur la planète avec le plus grand nombre d'homicides commis contre les journalistes. Il n'est dépassé, à ce chapitre, que par l'Irak, le Pakistan et les Philippines » (2009, p. 104) (traduction libre). Que le Mexique se

classe 7^e, 2^e ou 4^e pays le plus dangereux au monde pour exercer le journalisme, selon les sources et les époques, il convient de dire que la situation y est préoccupante.

Les risques encourus par les journalistes sont plus élevés si ces derniers couvrent les activités des cartels de la drogue. En outre, ils sont plus ou moins élevés selon la région où le journaliste se trouve. Parmi les États les plus dangereux, on comptait ceux du Tamaulipas, de Baja California et de Sinaloa (Lara Klahr, 2007). Un texte de Frida Viridiana Rodelo (2009) porte presque exclusivement sur la situation prévalant dans la capitale de l'État de Sinaloa, Culiacán. Le Sinaloa est un des endroits les plus dangereux au Mexique pour l'exercice de la profession. Il s'agit d'un important centre de production et d'opération pour les cartels de la drogue. Selon Rodelo, les journalistes y sont victimes de censure et de pressions économiques (2009).

Enfin, une ancienne stagiaire à l'*Agence France Presse* à Mexico écrivait : « Devant cette escalade de la violence, plusieurs journalistes sont obligés de se cacher et d'autres s'exilent aux États-Unis » (Côté, 2009, p. 10). L'impact de la violence se fait sentir dans l'industrie, mais aussi chez les individus qui composent la communauté journalistique. Côté met en relief un aspect bien précis de la lutte aux activités criminelles : ses effets sur les individus. Elle détecte que les membres de la communauté journalistique sont aux prises avec certains dilemmes. Par exemple, doit-on quitter son pays au nom de sa protection individuelle et celle de sa famille? Doit-on s'autocensurer afin de préserver son intégrité physique?

2.5 Les limites de la liberté d'expression

L'ensemble des facteurs de risque présentés précédemment suffit pour restreindre la liberté d'expression au Mexique. L'*Organisation des États américains* (OEA) et la *Commission interaméricaine des droits humains* (CIDH) se sont intéressées au cas de ce pays. En effet, le nombre alarmant d'assassinats de journalistes les a incitées à mener l'étude *Asesinato de Periodistas* (2008).

« L'assassinat d'un journaliste, quand il se produit en raison de l'exercice de la profession, constitue une violation grave du droit à la liberté d'expression dans sa dimension tant individuelle que collective. L'assassinat d'un journaliste ou d'un communicateur social réduit au silence la voix dudit journaliste et vulnérabilise le droit à s'exprimer librement. Cela vulnérabilise le droit des sociétés, dans leur ensemble, à recevoir et à chercher, en toute quiétude et liberté, de l'information et des idées de tous genres » (OEA, CIDH, 2008, p. 14) (traduction libre).

La situation est aussi dénoncée par le groupe de recherche *Insyde* (Instituto para la Seguridad y la Democracia) qui se penche sur les liens étroits qui existent entre les médias et la violence au Mexique. Son coordonnateur affirme : « La violence fait partie du quotidien des journalistes. [...] la peste du narcotrafic pèse gravement sur la liberté de mouvement et d'expression des journalistes au Mexique » (Lara Klahr, 2007, p. 46) (traduction libre). Marco Lara Klahr énumère l'ensemble des instruments juridiques devant servir à protéger le journaliste mexicain, notamment la *Déclaration universelle des droits de l'homme*, la *Constitution politique des États-Unis du Mexique* et la *Déclaration de principes sur la liberté d'expression* de la *Commission interaméricaine des droits de l'homme*.

Malgré cette énumération, le cadre juridique actuel ne suffit pas à protéger le journaliste, le fardeau de son application n'étant assumé par aucun organisme. Lara Klahr et son groupe constatent et dénoncent la violence faite en toute impunité :

« Le principal agent de violence contre les journalistes mexicains est actuellement le crime organisé. Il base ses actions sur la certitude que ni le gouvernement, ni la société – journalistes et médias inclus –, ne réagiront » (Lara Klahr, 2007, p. 49) (traduction libre).

Enfin, un séminaire intitulé *Cobertura transfronteriza del narcotráfico entre México y Estados Unidos* a porté sur la censure et la violence qui entourent le métier de journaliste dans la région frontalière au Nord du Mexique. Son rapport indique que « [...] les motifs des assassinats sont principalement les suivants : réduire au silence ceux qui touchent certaines cordes sensibles et faire peur aux compagnons de travail de la victime » (Medel, 2010, p. 49) (traduction libre). Un tel contexte limite la liberté d'expression.

La recension de la documentation permet de constater que le Mexique peut effectivement constituer un endroit à haut risque pour exercer la profession de journaliste. On peut également conclure qu'un ensemble de facteurs politiques et économiques vient diminuer la liberté d'expression des journalistes.

3. Cadre de recherche

3.1 Les deux phases de la couverture du conflit État–Narcotrafiquants

L'approche des dilemmes d'Hernández et Rodelo (2010) retient l'attention. Elle met en relief les principaux freins à la liberté d'expression de même que les principales causes de la violence faite aux membres de la communauté journalistique mexicaine. Leur approche

s'intéresse à la position de l'industrie médiatique dans la guerre au narcotrafic et aux pressions subies par cette dernière. Elle porte également sur le rôle changeant de la presse depuis le début du conflit.

Selon l'approche des dilemmes, la couverture du conflit opposant l'État aux narcotrafiquants s'est faite en deux phases. La première, de 2006 à 2009, correspond au moment où la presse se campe dans son rôle traditionnel. Elle rapporte la nouvelle comme s'il s'agissait d'un fait divers. Elle utilise le style rédactionnel de la *Nota Roja*. On attribue cette façon de faire à un manque d'expérience en couverture de conflits armés (Hernández et Rodelo, 2010). Durant cette phase, ce qui se passe n'est toutefois pas perçu comme une guerre. On perçoit plutôt une série d'événements violents plus ou moins distancés les uns des autres. Une abondance de chiffres et d'images violentes ainsi qu'un manque d'information sur les différents aspects du conflit ont alimenté la peur au lieu de favoriser la compréhension (*Ibid.*).

«... le désarroi et l'impuissance des journalistes deviennent évidents face à cette situation comparable à une guerre. À bien des égards, la presse ne sait trop comment procéder afin de s'acquitter de sa responsabilité d'informer sans être impliquée ou utilisée par l'une ou l'autre des parties opposées. » (Hernández et Rodelo, 2010, p. 197) (traduction libre).

Hernández et Rodelo identifient mars 2009 comme étant le début de la seconde phase de la couverture du conflit. Trois événements se produisent simultanément et favorisent un changement dans la couverture médiatique. En premier lieu, la grippe AH1N1 sévit au Mexique. L'événement, bien qu'il n'ait rien à voir avec le narcotrafic, occupe les médias et l'information au sujet de ce virus occupe la presque totalité de l'espace médiatique. La guerre aux cartels de la drogue est ainsi reléguée au second rang. En second lieu, les élections de mi-mandat du gouvernement mexicain occupent un large espace médiatique.

L'effet est similaire et l'actualité politique distrait la presse des préoccupations habituelles liées au narcotrafic. Le troisième facteur qui incite la presse à abandonner une couverture exhaustive des événements violents est une intervention directe du procureur général de la République. Ce dernier participe au forum *Responsabilité des médias dans la lutte au crime organisé*. Dans son discours d'ouverture, le procureur exhorte la presse mexicaine à limiter la couverture de presse sur les actes violents. Il demande un plus grand équilibre dans l'information diffusée et la mention des réussites du gouvernement dans sa lutte au crime. « Cette intervention du gouvernement fédéral [...] avait pour but de faire prendre conscience aux médias qu'ils se laissaient utiliser comme courroie de transmission entre les bandes criminelles » (Hernández et Rodelo, 2010, p. 198) (traduction libre). De manière indirecte, on demandait à la presse de se rallier aux efforts gouvernementaux dans la lutte au crime.

Après mars 2009, les chercheuses notent une diminution des reportages sur les actes violents. Le ton des reportages devient moins alarmiste. Les journalistes se limitent davantage aux faits et s'éloignent du style sensationnaliste qui caractérise la *Nota Roja* (Hernández et Rodelo, 2010). On note aussi un changement dans le choix des mots qui composent les titres des articles, on s'aperçoit de plus que des expressions propres à la *Nota Roja* sont moins visibles. La ligne éditoriale se modifie.

Durant ces deux phases, l'industrie médiatique est aux prises avec des dilemmes de tous ordres : managérial, économique, rédactionnel, éthique et moral. Outre les dilemmes présentés dans la revue de la documentation, l'industrie se pose une kyrielle de questions. Que doit-on divulguer en temps de guerre? S'agit-il d'une guerre? Est-il nécessaire de

décrire les détails des exécutions? Comment informer sans être alarmiste et sans créer un climat de peur? Comment rendre compte de cette violence sans en susciter davantage?

3.2 Approche des dilemmes : un réajustement

Si cette approche aide à comprendre la dynamique qui prévaut dans l'industrie du journalisme, peut-elle servir à cerner les réalités vécues par les journalistes? L'approche d'Hernández et Rodelo analyse les dilemmes de l'industrie médiatique mexicaine, mais s'intéresse peu aux individus, à leurs sentiments, à leurs idées ou à leurs opinions au sujet de la guerre au narcotrafic.

L'approche des dilemmes offre tout de même un angle d'analyse pertinent. Elle permet d'aborder de façon approfondie la question de la position précaire du journaliste dans la guerre au narcotrafic. Hernández et Rodelo ont lancé une question d'intérêt pour la présente recherche : « quelle est la place du journaliste dans cette guerre? » (Hernández et Rodelo, 2010, p. 205) (traduction libre). En réponse à cette question, les auteures expliquent surtout ce que le journaliste mexicain n'est pas. Il n'est pas correspondant de guerre. Il n'est pas, au sens de la *Convention de Genève*, un journaliste en mission professionnelle périlleuse ou un journaliste inséré.

Les chercheuses ne touchent pas le registre des sentiments, des dilemmes personnels et du raisonnement. Un recentrage vers les journalistes à titre individuel nous en apprend davantage au sujet des dilemmes qu'ils vivent et doivent résoudre. Cela est souhaité par Hernández et Rodelo, qui constatent qu'il « manque un travail de réflexion au sujet des

difficultés vécues par les journalistes travaillant dans leur propre région et demeurant sur le territoire [où se joue cette guerre] » (Hernández et Rodelo, 2010, p. 215) (traduction libre). Hernández et Rodelo étaient intéressées par les dilemmes individuels, mais elles ont choisi de concentrer leurs efforts sur les dilemmes du journalisme comme profession.

Dans sa participation à la *Revista Mexicana de Comunicación*, Hernández explique :

« ...plusieurs journalistes mexicains ont eu à mettre les freins, à réfléchir sur la manière dont ils allaient couvrir les activités du crime organisé sans mettre leur vie en danger, sans être utilisés par les groupes détenant le pouvoir et sans réduire le récit des faits à des épisodes de Nota Roja. D'autres ont abandonné ce genre de reportages par précaution ou par peur et ils ont opté pour le silence. » (Hernández, 2011) (traduction libre).

On comprend, par les propos d'Hernández, qu'elle s'intéresse à la situation vécue par les journalistes mexicains. Par contre, ce volet de la recherche en communication demeure à être exploité. Une enquête sur les dilemmes des individus continue le travail amorcé par les deux chercheuses de l'État de Jalisco.

3.3 Autres approches intéressantes, mais non retenues

Sans rejeter l'angle d'investigation utilisé par Demers (2000 et 2007) ou Hernandez (2010), on remarque que leurs recherches portent essentiellement sur le développement de l'activité journalistique et sur ses transformations dans l'actuel contexte sociopolitique et économique. Une recherche axée sur les individus, qui constituent la communauté, comble un vide laissé par les recherches antérieures.

Le travail d'Hallin (2000) est lui aussi intéressant et offre des éléments contextuels essentiels. Il fournit de l'information quant au contexte économique prévalant au Mexique à la fin des années 1990. Il explique fort bien ce qu'est la *Nota Roja* et la fonction qu'elle a pu remplir à cette époque. Cependant, cet angle d'approche met en lumière la réaction de l'industrie face à la crise économique et non la réaction des journalistes eux-mêmes.

Lara Klahr, quant à lui, fait le pont entre la communauté journalistique et les organismes nationaux et internationaux intéressés aux droits humains et à la liberté d'expression. Il travaille à redéfinir le journalisme et à le professionnaliser davantage. Son approche est intéressante au sens où elle nous apprend comment le journalisme évolue et comment le journalisme mexicain est perçu. Il met le lecteur sur des pistes de recherche intéressantes. Il complète le travail des organisations nationales et internationales qui décrivent l'état de la situation vécue par les journalistes au Mexique et la dénonce.

L'approche des dilemmes d'Hernández et Rodelo porte en son sein l'essentiel des questions à poser aux journalistes. Il ne suffit que de modifier les destinataires de ces questions. Dirigée à l'origine vers l'industrie journalistique, l'approche des dilemmes doit être ajustée afin de s'adresser aux individus. Nous souhaitons comprendre le phénomène de la violence tel qu'il est vu par le journaliste. Il en va de même de l'intimidation et de la limitation de la liberté d'expression et de mouvement dans le contexte de la guerre aux narcotrafiquants.

Enfin, Gabriela Gómez Rodríguez soulève une question intéressante : « What would organized crime be without public media of communication? » (2010, p. 7). C'est dire à quel

point le travail journalistique et le crime organisé sont désormais indissociable? Il serait opportun d'approfondir la question en s'éloignant de l'industrie pour se rapprocher des individus.

3.4 Objectifs de la recherche

L'objectif de la présente recherche est donc de déterminer s'il existe des dilemmes propres aux journalistes. L'industrie et ses journalistes partagent-ils les mêmes choix difficiles? La présente recherche tentera d'identifier et d'expliquer les dilemmes propres aux journalistes. Autre objectif : expliquer le processus de réflexion permettant de résoudre ces conflits intérieurs et de gérer ces obligations morales contradictoires. Enfin, la recherche devrait permettre d'en savoir davantage au sujet du contexte de travail des journalistes mexicains

3.5 Questions de recherche

Le panorama présenté plus haut fait prendre conscience de plusieurs faits. Il invite à s'interroger sur le raisonnement effectué par le journaliste lorsqu'il est placé face aux dilemmes énoncés précédemment. Au regard de la revue de littérature, les questions de recherche sont les suivantes :

Question centrale :

Q1. Compte tenu du climat de violence qui règne au Mexique, quels sont les dilemmes du journaliste au moment de couvrir un crime violent lié au narcotrafic?

Questions spécifiques :

Q1a Quelle position adoptent les journalistes lorsque le crime organisé leur commande de transmettre un message par leur média?

Q1b Comment, comme journaliste, couvre-t-on la mort d'un collègue décédé dans le cadre de la guerre du narcotrafic?

Q1c Comment gérer les émotions, les opinions, les idées et les sentiments qui surgissent alors que l'on est pris au cœur d'un conflit armé?

Q1d Comment conjuguer famille et profession dans un tel contexte de travail?

Q1e Comment arriver à prioriser les crimes qu'ils doivent couvrir?

3.6 Trois prémisses de départ

Les questions de recherches permettront d'explorer certaines idées de départ.

- Dans un premier temps, le journaliste mexicain – à l'image de son industrie – fait face à certains dilemmes. Ses dilemmes lui sont-ils exclusifs? Partage-t-il ceux de l'industrie?
- Dans un second temps, ces dilemmes sont, plus souvent qu'autrement, solubles.
- Enfin, peut-on connaître la démarche de réflexion permettant de résoudre les dilemmes? Cet aspect porte sur le raisonnement menant à la solution. Il est probable que les raisonnements instinctuel et stratégique sont les plus souvent sollicités.

3.7 Définition des concepts

Plusieurs concepts sont utilisés dans la présente recherche. Parmi eux, les concepts de journaliste, de crime organisé, d'intimidation et de guerre aux cartels de la drogue sont à définir et à mettre en contexte. Le concept phare de la recherche est le dilemme. Il est le pivot autour duquel s'articulent les débats intérieurs vécus par le journaliste. Comment

s'organise la réflexion qui mène à la prise de décision? Quel raisonnement mène à la résolution du dilemme?

Le dilemme

Michael Schloms définit le dilemme de la façon suivante : « [II] décrit une situation concrète, un conflit éthique dans un cas donné. Selon une définition générale, un dilemme est une situation dans laquelle un acteur se trouve face à au moins deux obligations morales qui, premièrement, sont de même valeur et qui, deuxièmement, s'excluent l'une l'autre. » (Schloms, 2005, p. 4).

Bernard Williams (1973) a présenté le dilemme en des termes semblables. Il identifie deux catégories de dilemmes. La première est celle des dilemmes solubles. Il s'agit d'une situation où un conflit moral a préséance sur l'autre et l'on choisit de le résoudre au détriment de l'autre. Dans un second cas, il y a la catégorie des dilemmes insolubles. Dans cette situation, l'agent fait face à deux problématiques d'une égale importance et ne peut choisir de résoudre le conflit moral auquel il fait face. Il est incapable d'accorder la priorité au conflit A ou au conflit B et il sait qu'il est incapable de résoudre les deux. Il se trouve dans une impasse.

David Owen Brink (1994, p. 216) nuance cette définition. Il accepte l'existence d'obligations morales *prima facie* et conçoit qu'on tente de prioriser celles-ci afin d'établir l'obligation morale supérieure (an all-things-considered moral obligation). Par contre, il explique qu'il est difficile d'établir la priorité puisque dès qu'on le fait et que l'on affirme

que l'obligation A est plus importante que la B, le remord s'installe. L'obligation rejetée reprend une certaine importance et le débat intérieur est relancé. Il attribue cette incapacité de trancher à l'insertion de facteurs moraux qui rendent irrationnel le rapport entre les deux obligations. Il en vient à questionner l'existence même du conflit moral et les notions de dilemmes solubles ou insolubles. L'apport de Brink sert ici à exprimer la complexité du phénomène du dilemme et celle du raisonnement qui mène à la prise de décision.

Aux yeux d'Hernández et Rodelo (2010), il existe deux catégories de dilemmes. Il y a les dilemmes de l'industrie médiatique et les dilemmes personnels. Dans leur texte, elles s'intéressent presque exclusivement aux dilemmes de l'industrie. Elles reconnaissent l'existence des dilemmes personnels sans toutefois préciser leur pensée. La présente recherche se charge de cet aspect délaissé par les chercheurs.

Enfin, le processus de raisonnement qui sert à résoudre le dilemme est tout aussi intéressant que le dilemme lui-même. Selon Stéphane Richard (2008), le raisonnement peut être instinctif, normatif ou éthique. À titre d'exemple, le raisonnement clinique ou normatif s'impose dans le milieu médical. Le clinicien synthétise et met en relation l'objectif, les moyens et l'information à la disposition du décideur. Il réfère à des expériences antérieures similaires et à des connaissances acquises pour prendre une décision (Richard, 2008).

Le raisonnement éthique, quant à lui, repose sur les règles de conduite qui orientent le comportement humain. Ces règles forment une morale. Le raisonnement éthique débouche, lui aussi, sur une prise de décision (Richard, 2008). Boisvert et son groupe (2003) ajoutent

« ...[le raisonnement éthique] prend la forme d'une délibération éthique, [...] un processus par lequel l'individu fait une réflexion critique et pondère les éléments d'une situation afin de prendre [la] décision la plus raisonnable possible dans [certaines] circonstances. »
« [C'est un modèle] de délibération [qui] permet aux individus de tenir compte des autres dans leur jugement puisqu'il assure de déterminer les conséquences de l'action envisagée sur autrui... » (Boisvert *et al*, 2003, p. 61).

Le raisonnement instinctuel mène à une prise de décision rapide visant à protéger l'essence même de l'individu : son intégrité physique, morale et spirituelle. Il appert que cette forme de raisonnement, issue de l'inconscient, dicte une forte proportion des comportements de la vie réfléchie.

« Lorsque le registre instinctuel d'adaptation ou de survie est activé en fonction d'un environnement extérieur jugé menaçant ou incertain, le but de la mécanique automatique qui s'active alors chez l'individu est de maintenir le statu quo et d'éviter la douleur ou le déplaisir. Une logique endogène [...] puise alors dans le répertoire d'expériences, de la mémoire ou de blessures du passé et active une réponse-réflexe pouvant pousser quiconque à agir d'une façon plutôt que d'une autre » (Richard, 2008, p. 204).

L'instinctuel est aussi défini par Minot (2005) comme étant issu d'attitudes programmées relevant de l'identité de l'individu. Il se fonde sur des traits de caractère, des valeurs et des convictions profondes. C'est ce qui relève du « tout naturel » (Minot, 2005, p. 74). C'est ce qui se manifeste de manière spontanée et intuitive, voire impulsive. Toujours selon Minot, l'instinctuel n'est pas immuable. Il change en fonction des expériences et des connaissances acquises qui deviennent « ...habituelles et, éventuellement spontanées. [...] Ce processus illustre bien l'effet potentiel de l'adaptation » (Minot, 2005, p. 72).

Jean Baechler présente le raisonnement stratégique dans un contexte militaire. Selon lui, il s'élabore autour d'une séquence dont les termes de base sont le binôme problème/solution. Un problème, objectif ou subjectif, se présente à l'acteur. Il doit y trouver une solution en utilisant un raisonnement qui balance entre le rationnel et l'irrationnel « ...car il est possible de bien ou mal se poser un problème et de trouver de bonnes ou de mauvaises solutions » (Baechler, 2012, p.1). C'est dans l'alternative précédente que le débat intérieur de l'acteur a lieu puisqu'il n'est pas au préalable programmé pour appliquer la bonne solution au problème auquel il fait face. Il doit affronter le dilemme et se résoudre à anticiper des résultats variables en fonction des contraintes et des capacités avec lesquelles il compose. Le binôme fin/moyen définit l'agir de l'acteur qui peut s'inspirer à plusieurs sources afin d'élaborer une stratégie de sortie qu'il prévoit positive. Le domaine de la vérité s'élabore quant à lui sur le binôme question/réponse. Baechler (*Ibid.*) précise « ...[l'acteur], s'aidant de savoirs vrais et peut-être faux, mais toujours insuffisants pour abolir l'incertitude... ». L'acteur aborde le dilemme de manière rationnelle et peut utiliser diverses approches d'analyse afin de décider des actions à prendre. Il est cependant condamné à vivre dans l'incertitude du résultat et ce, jusqu'à l'arrivée au terme de l'événement.

La présente recherche s'intéresse aux dilemmes et aux mécanismes menant à la résolution du dilemme. L'enquête vise à recenser la variété de dilemmes et de raisonnements qui se présentent au journaliste.

Le journaliste

Le journaliste est défini par la *Fédération professionnelle des journalistes du Québec* (FPJQ) comme étant « [...] toute personne qui exerce une fonction de journaliste pour le compte d'une entreprise de presse ». Les fonctions du journaliste sont ensuite décrites comme suit :

« Exerce une fonction de journaliste la personne qui exécute, en vue de la diffusion d'informations ou d'opinions dans le public, une ou plusieurs des tâches suivantes : recherche de l'information, reportage, interview; rédaction ou préparation de comptes rendus, d'analyses, de commentaires ou de chroniques spécialisées; traduction et adaptation de textes; photographie de presse, reportage filmé ou électronique; affectation, pupitre (titrage, mise en pages...), correction des textes; dessin de caricatures sur l'actualité; dessin et graphisme d'information; animation, réalisation ou supervision d'émissions ou de films sur l'actualité; direction des services d'information, d'affaires publiques ou de services assimilables. » (FPJQ, Guide de déontologie des journalistes du Québec, 2010).

Crime organisé

Dans son article 2, la *Convention des Nations Unies* (N.U.) contre la criminalité transnationale organisée définit ainsi l'expression « groupe criminel organisé » :

« ... désigne un groupe structuré de trois personnes ou plus existant depuis un certain temps et agissant de concert dans le but de commettre une ou plusieurs infractions graves ou infractions établies conformément à la présente Convention, pour en tirer, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel... ». (N.U., 2004)

La définition présentée plus haut constitue un point de départ. Elle est certes représentative de la situation vécue au Mexique. Ce qu'elle n'identifie pas, dans le cas particulier du Mexique, ce sont les personnes susceptibles de faire partie du groupe criminel organisé. La bête possède plusieurs visages et ses ramifications ont atteint, selon la littérature disponible, les sphères du pouvoir de la société mexicaine. En effet, il appert que le crime organisé a atteint les pouvoirs politique, législatif et économique.

Reporters sans frontières dénonce le fait qu'un « ...journaliste [subisse] menaces et intimidations pour avoir dénoncé les agissements du crime organisé et ses infiltrations dans les sphères élevées du pouvoir politique. » (Reporters sans frontières, 2012b). Le *Pen International* traite également du sujet et cite des informations fournies par *Artículo 19*, un organisme de défense de la liberté d'expression : « ...state agents were responsible for two out of every three attacks [sur des journalistes] recorded in 2009. However, despite similar findings by other NGOs, the Mexican government maintains the position that crimes against journalists are perpetrated, essentially without exception, by organized crime. » (Pen International, 2011).

Au Mexique, le crime organisé compte dans ses rangs des agents de l'État, des fonctionnaires, des militaires, des politiciens, des hommes d'affaires. C'est du moins ce que soutient Anabel Hernández, auteure de *Los Señores del Narco*. (Hernández, 2010).

Il faut donc puiser à plusieurs sources pour définir le concept de crime organisé au Mexique et pour saisir le contexte au sein duquel il évolue.

Intimidation et violence

L'intimidation et la violence sont des concepts souvent associés, l'un étant le corollaire de l'autre. Sophie Paquin définit l'intimidation comme étant une succession d'événements à caractère violent qui varient en nature et en gravité. Ces gestes ont pour objectif de contrôler

et de dominer les personnes ciblées; « ils concourent à l'insécurité générale [...] » (Paquin, 2006, p. 24). Les actions sont répétitives et l'appréhension de ces situations génère un climat de peur qui favorise la concrétisation du climat d'insécurité recherché par les agresseurs. Les actes violents tels que les agressions physiques ou verbales, les insultes et les menaces sont des formes d'intimidation.

Selon *Reporters sans frontières*, proférer des menaces est un acte intimidant. Il en va de même pour les appels anonymes menaçants dirigés à la victime ou à ses proches (*Reporters sans frontières*, 2005). Enfin, la *Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke* identifie l'intimidation comme étant un comportement qui a pour but de susciter la peur chez certaines personnes afin de les dominer. On identifie les comportements suivants comme étant des actions intimidantes : les menaces verbales, les menaces physiques, le vol, la contrainte et l'extorsion.

Au Mexique, la « megaviolence » décrite par Krasna (1996) incarne le concept d'intimidation. Elle se caractérise par des actions violentes répétitives : la menace, le kidnapping et, à la limite, l'assassinat. Avant d'en arriver à la violence physique, les organisations criminelles peuvent tenter des manœuvres coercitives ou de corruption. La phrase « plata o plomo » (l'argent ou le plomb) est couramment utilisée. Les organisations criminelles incitent ainsi une personne à se laisser corrompre. Elles exigent sa collaboration ou lui font comprendre qu'elle pourrait s'ajouter au nombre des victimes.

Guerre aux narcotrafiquants

Dans les années 1920, le gouvernement mexicain vote des mesures législatives visant à contrer la production et la distribution de marijuana et d'opium. Dès cette époque, l'État de Sinaloa est parmi les plus actifs dans ces domaines. Les infrastructures de communication terrestres y sont mieux développées et permettent de joindre la côte du Pacifique et les États-Unis.

Au départ, le trafic de la drogue est cautionné par le pouvoir politique. Sa rentabilité permet à certains États de s'offrir une milice et des armes, et de boucler le budget (Astorga, 2001, p. 469). La production et le trafic de la drogue sont dès lors acceptés et protégés par le pouvoir politique. John Gibler écrivait « Durant le règne du PRI, l'armée mexicaine contrôlait la division du territoire pour la production de drogues et les routes du trafic. Elle assignait les sous-divisions aux concessionnaires locaux que l'on appelait familièrement les cartels » (Gibler, 2012, p.29). Les groupes criminalisés opéraient avec la protection des autorités. Deux conditions leurs étaient par contre imposées. Ils devaient limiter les actes violents et ne pas faire compétition au *Parti révolutionnaire institutionnel* (PRI) dans l'arène politique.

Dans les années 1960, le gouvernement américain est indisposé par la facilité avec laquelle la drogue mexicaine atteint le marché américain. Entre 1975 et 1978, l'*Operación Cóndor* mobilise quelque 10 000 soldats et vise « l'éradication de cultures de pavot et de cannabis dans les États de Sinaloa, Chihuahua et Durango [...] » (Astorga, 2004, p. 56). On affirme que cette opération a eu un coût social élevé; « [...] des villages entiers [...] furent forcés de migrer et les violations des droits de l'homme furent légion. » (*Ibid*). Astorga ajoute : « [...] »

à partir des années quatre-vingt [il devient clair] pour le gouvernement des États-Unis [qu'] une guerre contre les drogues est nécessaire » (Astorga, 2001, p. 470).

En 1984, une frappe de la police et de l'armée mexicaine au ranch *El Búfalo* vise une plantation qui s'étend sur 12 kilomètres carrés et qui emploie 12 000 journaliers. À titre de représailles, Enrique Camarena, un agent de la *Drug Enforcement Agency*, est enlevé. Son corps est retrouvé un mois plus tard. Il porte des traces de torture. « L'affaire Camarena fut un détonateur. Les arrestations et les assassinats de chefs de police se multiplièrent à partir de ce moment-là... » (Astorga, 2001, p. 472).

La situation se militarise peu à peu. Depuis le début du mandat du président Calderón en 2006, le gouvernement mexicain fait appel aux forces armées pour contrer le crime organisé. Les trafiquants de drogue font de même. Il n'est pas rare que ces organisations recrutent d'anciens militaires. Ces militaires ont fait partie des forces spéciales et sont désormais des tueurs à gages. On les surnomme « Los Zetas ».

Le trafic de la drogue s'est développé sous les auspices du PRI, qui a été au pouvoir pendant plus de 70 ans, entre 1929 et 2000. Astorga estime que :

« La fragilisation progressive du système politique postrévolutionnaire basé sur le présidentielisme et le Parti révolutionnaire institutionnel, parti d'État, les avancées de l'opposition au Congrès et dans les gouvernements des États fédérés, et enfin les élections démocratiques de 2000 où le PRI perdit le contrôle de l'exécutif fédéral, créèrent pour la première fois au Mexique les conditions d'une autonomisation relative du trafic de drogues vis-à-vis du pouvoir politique. » (Astorga, 2004, p. 53).

Le PRI avait toujours réussi à maintenir un équilibre entre les groupes criminels et le pouvoir politique. À partir du moment où le PRI a perdu son emprise sur le Mexique, les groupes criminalisés se sont affranchis du modérateur gouvernemental pour avoir les coudées franches. Puis les organisations criminelles ont commencé à agir en toute impunité.

4. Méthodologie

La recherche s'inscrit dans plusieurs axes d'intérêt pour les chercheurs en communication identifiés par Bonville, Grosjean et Lagacé (2006). Elle s'intéresse tout d'abord aux médias traditionnels. L'étude touchera les sphères de la démocratie, des effets des médias et les comportements politiques et sociaux. Elle porte également sur le journalisme et ses pratiques, le journalisme de guerre et l'éthique. Il s'agit donc d'une enquête avec un potentiel intéressant qui contribue à accroître les connaissances dans plusieurs sphères de la communication.

La problématique étudiée invite à effectuer une recherche qualitative (Bonville, Grosjean et Lagacé, 2006, p. 154). Nous souhaitons en savoir davantage au sujet des journalistes qui œuvrent dans un écosystème très précis : celui de la guerre au narcotrafic. Le phénomène est unique et difficilement reproductible. Il commande un contact direct avec les acteurs de ce scénario. Une telle obligation exige une excellente connaissance du terrain. Il faut tout d'abord savoir qui interroger et le faire en toute sécurité. Enfin, une approche à la fois ethnographique et phénoménologique, sous forme d'étude de cas, est privilégiée. La recherche est mixte puisqu'elle comporte un questionnaire permettant d'obtenir certaines données chiffrées (Olivier de Sardan, 1995).

L'enquête est basée sur un raisonnement inductif issu d'observations et de lectures scientifiques et non-scientifiques sur une période de près de 10 ans s'échelonnant entre 2003 et 2012. Une bonne connaissance du travail de journaliste au Mexique a mené le chercheur à s'interroger sur certains aspects du métier, dont les aspects psychologiques et émotionnels. De là, se sont formées certaines hypothèses (Bonville, Grosjean et Lagacé, 2006, p, 156).

4.1 Les méthodes ethnographique et phénoménologique

Un intérêt personnel et une connaissance pointue du terrain ont été des éléments d'interpellation pour le chercheur. Des expériences passées, 5 ans de vie au Mexique dans un travail imposant une relation étroite avec le milieu journalistique mexicain, ont fait en sorte que cette communauté a été choisie comme élément d'étude. Des observations informelles et des discussions non scientifiques ont, depuis quelques années, suscité l'enquête sur le sujet d'étude. Enfin, un groupe très précis a été choisi : celui des journalistes œuvrant dans le contexte de la couverture des activités du crime organisé. C'est à ce moment que certains informateurs clés ont été identifiés et que la démarche scientifique s'est enclenchée. Il est vrai que le chercheur maintient un lien avec la population cible depuis plusieurs années. Afin d'éviter qu'un biais ne s'introduise plus loin dans la présentation des résultats, cette dernière s'appuie sur le narratif. La parole est donnée aux participants. Cela contribue à maintenir une distance entre le chercheur, le sujet de recherche et les participants.

Une enquête incluant le travail de terrain et la constitution d'un cahier de terrain à partir de données primaires s'imposaient en regard du sujet d'études choisi (Bonville, Grosjean et

Lagacé, 2006, p.163). L'approche ethnographique semblait s'imposer en début de recherche car elle se prêtait à l'analyse d'un groupe restreint, de ses agissements et de ses raisonnements et ce, dans un contexte défini. À cet égard, la recherche possède effectivement une dimension ethnographique. Par contre, l'ethnographie est, par définition, la description des mœurs, des coutumes et des agissements d'un groupe donné par le truchement, principalement, de l'observation. Pour la présente recherche, le volet « observation » est inexistant. En conséquence, la recherche repose surtout sur la phénoménologie, une science des phénomènes (Meyor, 2007, p. 104) qui elle, s'intéresse à la compréhension d'autrui et à l'explication de phénomènes humains. Une connaissance acquise de la description des vécus. (Meyor, Lamarre et Thiboutot, 2005). Suivant cette logique scientifique, la méthode de collecte de données choisie fut l'entrevue. Le chercheur savait qu'il allait bénéficier d'une relative proximité avec les interpellés. L'expérience du chercheur dans le milieu des médias mexicains s'est avérée fort utile. Un lien de confiance s'est tissé avec les personnes interrogées. Si la proximité n'était pas géographique, force est d'admettre qu'une certaine sympathie s'est développée entre les partenaires.

4.2 La collecte de données : entrevues et questionnaire

La conduite d'entrevues semi-dirigées est la principale méthode de collecte d'information mise de l'avant (Bonville, Grosjean et Lagacé, 2006, p. 173). Cette méthode cadre avec le projet de recherche. Elle permet la collecte de données discursives sur le sujet d'étude. Les lignes directrices de l'entrevue, très générales, ont été fournies à l'interviewé afin qu'il connaisse les grandes thématiques à aborder. Les entretiens ont généralement été menés en utilisant l'approche des dilemmes. Telles que présentées précédemment, des questions, quant

aux alternatives contradictoires, ont été offertes aux interviewés. Ils ont été mis face à leurs dilemmes personnels. La recherche s'intéresse aux dilemmes, mais aussi au raisonnement permettant de les résoudre. Un canevas d'entrevue a été préparé afin de bien centrer les objectifs de la démarche et d'éviter les égarements (Olivier de Sardan, 1995). Ce guide était à l'usage exclusif du chercheur principal. Il a servi à donner un certain cadre à l'entrevue sans lui imposer un carcan (Bonville, Grosjean et Lagacé, 2006, p. 173).

La collecte de données, sous forme d'entrevues enregistrées, transcrites et traduites de l'espagnol au français pour les portions pertinentes à cette recherche, permet d'en savoir davantage sur les comportements des journalistes impliqués dans cette guerre. Il est d'intérêt de connaître leurs idées, leurs opinions et leurs sentiments au moment d'exercer leurs fonctions. Les réponses ont ensuite été analysées en respectant la catégorisation dictée par les questions de recherches. Les questions de recherche ont servi, en quelque sorte, de grille d'analyse. La question centrale transcendant les questions spécifiques, elle recoupe des éléments de réponse provenant des 6 questions. Ces entrevues ont été appuyées par un questionnaire qui a recueilli certaines données de base au sujet des interviewés telles que l'âge, l'expérience professionnelle, les conditions de travail et le niveau d'éducation. Cet outil contribue à dresser le profil de l'interviewé. Un questionnaire seul, ou l'entrevue seule, ne pouvait permettre d'atteindre les objectifs de l'enquête. C'est la conjugaison des deux éléments qui aura permis de rassembler des données révélatrices.

Le sujet est délicat et le recrutement fut complexe. Une dizaine d'entrevues avec des journalistes qui ont vécu la violence et l'intimidation paraissait un chiffre réaliste et

atteignable. Aussi, il était raisonnable et probable de croire qu'après la dizaine d'entrevues, l'étude allait être confrontée au principe de la saturation empirique (Bonville, Grosjean et Lagacé, 2006, p. 97). Malgré une bonne connaissance du terrain et d'excellents contacts dans le milieu, le chercheur a eu à affronter quantité d'obstacles afin d'obtenir le nombre d'entretiens nécessaires. Un employé de l'*Associated Press Mexico*, à qui une liste de contacts a été demandée, n'a finalement rien pu apporter à la présente recherche. Il s'est lui-même buté au principal problème « Lack of trust prevails... » annonçait-il par courriel (correspondance personnelle).

La recherche a suscité de nombreux échanges avec des universitaires mexicains et des membres d'organisations internationales bien au fait de la situation vécue au Mexique. Une telle tactique a permis de dresser un portrait large de la situation. On demandait aux interpellés de décrire comment la situation avait évolué et de tracer le panorama actuel. Ils ont été interrogés quant à certains événements récents et au sujet des perspectives d'avenir. L'ensemble de ces discussions a contribué à constituer la logique inductive mentionnée précédemment. Enfin la démarche d'enquête adoptée était résolument itérative. Loin d'être linéaire, cette recherche est le résultat de plusieurs ajustements et de va-et-vient entre le chercheur et ses sources (Mukamurera, Lacourse, Couturier, 2006, p. 112). Le travail d'échantillonnage par l'effet boule de neige exigeait une certaine flexibilité.

Neuf entrevues ont été menées par téléphone ou par le truchement de Skype. Trois ont été faites en personne au Mexique. Pour des raisons de sécurité et pour limiter les coûts liés au transport et à l'hébergement, ces entrevues ont été menées dans la seule ville de Mexico.

Enfin, l'utilisation de la téléphonie, conventionnelle ou IP, permettait d'interviewer certains journalistes dans les zones les plus à risque du Mexique. Tel que mentionné précédemment, on fait ici référence au nord du pays, soit aux villes de Durango, de Ciudad Juárez, de Saltillo et de Culiacán.

Enfin, des considérations éthiques s'imposent dans l'élaboration et la mise en œuvre d'une telle démarche d'enquête. Entre autres, on a assuré l'anonymat aux sources. Cette garantie a contribué à établir un sentiment de sécurité et un climat de confiance qui a favorisé un dialogue ouvert sur la question de recherche. Les transcriptions, les parties traduites et la méthode d'analyse utilisée contribuent à conserver l'anonymat des participants. Certaines portions de leur témoignage ont été tronquées ou paraphrasées afin d'empêcher l'identification des interviewés.

4.3 Identification de la population cible

La population cible est la communauté journalistique mexicaine. Plus précisément, les journalistes couvrant les activités du crime organisé et les affaires policières. Les journalistes faisant partie de cette population sont généralement pris au cœur du feu croisé expliqué antérieurement. Ils sont les principales victimes des pressions extérieures exercées par le crime organisé, par les médias et par le gouvernement. Anabel Hernández, auteure de *Los Señores del Narco* (2010) dans un échange avec la journaliste mexicaine Carmen Aristegui, explique :

ARISTEGUI : Les véritables Señores del Narco ne sont pas ceux qu'on voudrait nous faire croire : El Chapo, el Mayo, el Azul.

HERNÁNDEZ : C'est-à-dire... oui, ce sont eux, mais il y a les autres. Ce ne sont pas seulement ceux qui apparaissent dans les rapports du procureur général de la République. Ce sont aussi d'illustres politiciens, des policiers, des militaires et des entrepreneurs qui, souvent, occupent les premières pages des journaux pour paraître honorables... alors qu'en réalité, je l'affirme avec des preuves et après 5 années d'enquête journalistique, el Chapo Guzman, el Mayo et tous ces hommes puissants qui maintiennent le pays ravagé à cause de leur guerre, ne pourraient exister, ils ne seraient rien, ils n'auraient ni un dollar dans leur poche sans la complicité de banquiers, d'entrepreneurs, de fonctionnaires de l'État, des policiers, de secrétaires d'État à la sécurité publique au niveau fédéral et même des conseillers de la présidence de la République. (Aristegui, 2010) (traduction libre)

La littérature, les entrevues menées, certaines archives audio et vidéo confirment une réalité suspectée. La violence faite aux journalistes est attribuable certes aux cartels de la drogue, mais aussi aux autorités, au pouvoir légitime, à l'appareil gouvernemental mexicain.

Avec ce constat, la population cible s'élargit considérablement. Les journalistes couvrant la politique municipale, les affaires d'État et de niveau national, sont aussi susceptibles d'être sous l'effet des pressions mentionnées précédemment, au même titre que les journalistes couvrant les activités des trafiquants de drogues.

4.4 Méthode d'échantillonnage

La méthode d'échantillonnage repose sur l'effet boule de neige. Les relations personnelles et professionnelles des personnes interrogées ont contribué à recruter d'autres participants éventuels. C'est donc à l'intérieur de la population cible que certains recruteurs ont été identifiés. Ils ont assuré un flot continu et suffisant de candidats afin de mener à bien cette recherche.

Une douzaine de personnes ont été recrutées. Avec ce nombre, une certaine redondance dans les réponses amenait à conclure qu'un point de saturation avait été atteint.

4.5 L'échantillon

Douze journalistes travaillant (ou ayant travaillé) en territoire mexicain ont été interrogés. Plusieurs ont accepté de participer à cette recherche parce que le chercheur connaît des personnes en qui ils avaient confiance. En effet, certains organismes tels que le *PEN International*, le *Centro Nacional de Comunicación Social* du Mexique (CENCOS) et *Artículo 19* ont contribué à recruter des candidats en reliant l'information de recrutement à certains journalistes alors que d'autres ont été contactés directement. Tous les contacts possibles ont été mis à contribution.

4.6 Le profil du participant

Le questionnaire administré aux participants dévoile des statistiques contribuant à établir le profil de l'interviewé. Une première découverte porte sur l'âge des participants. Une forte proportion des interviewés, 42%, ont entre 40 et 45 ans. Étant donné la pyramide des âges au Mexique, qui présente une population jeune, il était raisonnable et probable de croire que les interviewés allaient être un peu plus jeunes. Après tout, les 40-45 ans ne représente que 7.4% de la population au Mexique (perspective.usherbrooke.ca, 2010). Loin d'être un inconvénient, ces personnes, d'âge mûr, ont une bonne expérience en journalisme, plus de 15 ans d'expérience pour 42% d'entre eux, et un bagage d'anecdotes à partager.

Huit hommes et quatre femmes ont été interviewés. La parité entre hommes et femmes n'était pas recherchée ou exigée. Par contre, force est d'admettre que cela peut créer un certain biais. Hommes et femmes percevant probablement des dilemmes de nature différente.

La moitié des candidats rencontrés ont étudié le journalisme. Onze des 12 interviewés ont au moins terminé le baccalauréat. Parmi ces 11, deux personnes détiennent une maîtrise et une autre possède un doctorat en science politique et administration publique. Le seul individu à ne pas avoir atteint les études universitaires fait partie des plus jeunes interviewés et il a accumulé malgré tout plus de 15 ans d'expérience en journalisme. Des 12 interrogés, il est l'un des deux individus à avoir qualifié ses conditions de travail de « très bonnes ». Effectivement, il travaille pour un groupe médiatique jouissant d'une excellente réputation au Mexique. Il s'agit d'un média national et ce journaliste travaille depuis le siège social de la ville de Mexico. Certes, il est appelé à voyager partout dans la République, mais son port d'attache demeure la capitale.

Des données ont été recueillies quant aux occupations journalistiques. Considérant qu'un journaliste peut travailler pour plus d'un média, la somme des pourcentages excède le chiffre 100. La plupart des interviewés travaillent pour un journal imprimé (75%). Quelque 42% travaillent pour une radio et autant pour la télé. Trente-trois pourcent d'entre eux affirment participer à un site Internet. Et deux des participants ont indiqué qu'ils travaillaient pour une revue.

Parmi l'éventail des conditions de travail à considérer lorsque l'on évalue une offre d'emploi, il est normal de porter attention à la rémunération offerte. Pour le travailleur mexicain, ce n'est pas le seul critère d'importance. Dans ce pays où plusieurs s'appuient sur un système de santé privé en cas de maladie, posséder une assurance santé est une priorité. On valorise donc beaucoup cet aspect de la compensation : les avantages sociaux. Seulement 17% des interviewés disent jouir d'une assurance santé payée par l'employeur. S'il s'agit d'une couverture étendue à toute la famille, cette proportion chute à 8%. La moitié des interrogés disent utiliser un appareil de communication mobile payé par l'employeur. Enfin, 42% des journalistes rencontrés reçoivent des bons d'achat pouvant être échangés contre de l'essence ou des produits vendus en épicerie.

En ce qui a trait à la formation continue, 42% des interrogés ont affirmé avoir eu accès à de la formation au cours de la dernière année. Par contre, une seule personne a reçu une formation en lien avec la violence faite au journaliste et les façons d'y réagir. Elle s'est inscrite à une formation offerte par les organismes *PRENDE* (Prensa y Democracia) et *Artículo 19*. Les autres ont suivi des ateliers divers sur l'édition et l'élocution. C'est donc dire que 7 des 12 participants n'ont eu accès à aucune formation durant la dernière année.

Les conditions de travail sont jugées comme étant « régulières » par 42% des interrogés. Parmi ces personnes, certaines ont été kidnappées et ont vu la mort de près. Malgré tout, elles qualifient leurs conditions de travail de régulières. Deux participants ont affirmé que leurs conditions étaient mauvaises, mais aucun n'a parlé de très mauvaises conditions. Pourtant, 92% des journalistes rencontrés ont affirmé avoir été victime d'intimidation. De ce

groupe, plus de la moitié des actes d'intimidation, 55%, avaient un lien avec le crime organisé. Il serait intéressant d'explorer cette avenue de recherche. Sur quels critères, ces personnes se basent-elles pour affirmer que leurs conditions de travail sont « régulières » alors que l'intimidation semble être omniprésente dans le contexte de travail?

Les statistiques colligées durant les entrevues sont révélatrices surtout pour le chercheur principal qui a le privilège de savoir qui a dit quoi. À titre d'exemple, comment expliquer que 17% des participants aient affirmé que leurs conditions de travail étaient « très bonnes »? La littérature laissait présager des réponses modérées. Le chercheur sait qui sont les personnes ayant répondu si positivement. La première est cadre de son média. Parmi les plus âgées, cette personne possède une maîtrise et elle est la seule à recevoir autant de bénéfices marginaux en plus de son salaire. On lui donne un appareil de communication mobile, des assurances santé, un véhicule et des bons d'achat échangeables contre de l'essence ou des articles achetables en épicerie. La seconde personne, originaire du Canada, travaille comme journaliste au Mexique. Sa perspective est différente. Son bagage d'expérience est différent et, de son propre aveu, il lui était difficile de trouver de l'emploi au Canada dans le domaine du journalisme. Donc, depuis sa perspective, le simple fait d'obtenir un travail contribue à embellir son panorama professionnel. Enfin, sans entrer dans les détails, ses besoins financiers n'ont rien à voir avec ceux des journalistes rencontrés plus âgés et qui sont des soutiens de famille. Donc, depuis le point de vue du Canadien, il n'est pas surprenant qu'il considère vivre de très bonnes conditions de travail.

Enfin, 100% des interrogés sont totalement d'accord ou d'accord avec l'affirmation suivante de *Reporters sans frontières* :

« Le Mexique se classe au rang de pays le plus dangereux du continent pour les médias. La présence des cartels de la drogue, la corruption des autorités et l'impunité demeurant dans la plupart des crimes contre des professionnels des médias, expliquent pour beaucoup cette situation qui force souvent les journalistes à l'autocensure ou à l'exil. » (Reporters sans frontières, 2011) (traduction libre).

5. Présentation des résultats

5.1 Le journaliste : une courroie de transmission des messages du crime organisé

À la lecture d'Hernández et Rodelo (2010), il était admis que les médias pouvaient être utilisés par le crime organisé pour transmettre certains messages. Ces messages ont évolué au fil des ans. Le crime organisé possède désormais son bureau des communications comme n'importe quelle autre institution. Qu'arrive-t-il lorsque le destinataire d'un message est un individu? Le crime organisé peut-il s'adresser directement à un journaliste et espérer que sa communication soit publiée? Que fait le journaliste avec l'information reçue? Comment réagit-il à la réception du message?

Le journaliste n'acquiesce pas automatiquement à la demande du crime organisé. « Nous ne sommes pas les porte-parole des associations délinquantes ou d'organisations criminelles. Le journaliste, tout comme l'éditeur, doivent en être conscients et savoir que nos sources ont toujours un objectif, une intention » (P1, transcription d'entrevue, 24 juillet 2012). Un autre affirmait « La première chose à laquelle je pense c'est ma sécurité. Si je pense qu'une information peut me faire du tort il me reste la possibilité de ne pas signer l'article ou celle [la possibilité] de passer l'information à quelqu'un d'autre. Et on ne parle pas juste des affaires du crime organisé. Je te donne un exemple. Une de mes filles va à telle école et dans

cette école, il se passe quelque chose d'important. Il est fort probable que je ne couvrirai pas l'événement parce qu'ils vont savoir que c'est à travers de ma fille que j'ai eu l'information... et ma fille étudie là et elle restera à cette école pour encore 3 ans. Dans un cas comme celui-là, je passe le *tip* à un autre reporter... Il se passe telle chose et voici comment je l'ai su. De là, si ça t'intéresse... fais ton enquête. Et c'est comme ça qu'on gère les choses de sécurité publique. Je crois que la première chose à laquelle tu penses, c'est ta sécurité et celle de ta famille. » (P4, transcription d'entrevue, 9 août 2012). Un autre participant présente sa démarche « ...Je vérifie tout avant de publier. Ce qu'ils me disent ne fait jamais un reportage ». « Je ne peux pas publier ces choses si elles ne sont pas vérifiées. Avec la vérification des sources, on trace une ligne mince face aux autorités, face à certains secteurs. C'est une situation très compliquée, c'est très difficile. Ils t'identifient comme cible; comme jamais on l'a été par le passé [une cible]... ». (P5, transcription d'entrevue, 11 août 2012). Plusieurs dilemmes ressortent de ces réponses. Certains sont d'ordre éthique. La tentation d'utiliser une information obtenue par les acteurs du crime organisé est freinée par la conscience professionnelle et un raisonnement éthique. Dans d'autre cas, ce sont des considérations liées à la sécurité qui incitent à la prudence. Une réaction naturelle trouvant sa source dans l'instinctuel et le stratégique. La réaction à la question varie d'un journaliste à l'autre. Certains sont fermes; ils ne sont pas les porte-parole du crime organisé. D'autres se modèrent et expliquent qu'ils utiliseront l'information avec prudence en vérifiant tout ce qu'on leur a dit et toutes les sources. Ces réponses laissent sous-entendre qu'il n'y a rien qui puisse être tranché au couteau. Il y a des zones grises où le journaliste doit en arriver à un compromis avec lui-même, son patron, régler le dilemme auquel il fait face et tirer le meilleur parti d'une situation.

Les raisonnements menant à la résolution des dilemmes sont tout aussi variés que les dilemmes eux-mêmes. Le participant en quête de sécurité puise probablement dans l'instinctuel. Lorsque l'on invoque la « prudence », c'est l'instinct qui est mis à contribution. Comme le soulignait Minot (2005), une telle réaction puise au registre du « tout naturel ». Un autre participant est davantage normatif dans son raisonnement. Alors qu'il vérifie tout ce qu'il possède comme information avant de publier, il exécute ce que Richard (2008) présente comme étant une réflexion sur la relation entre la fin et les moyens qui détermine le choix, la résolution du dilemme.

Le 11^e entretien s'est fait avec un journaliste de la télévision mexicaine possédant une perspective différente de celle des autres interviewés. Il a survécu à un enlèvement. Le crime organisé l'a séquestré et torturé. Voici ce qu'il pense des messages que le crime organisé pourrait vouloir transmettre par le truchement des médias mexicains : « Dans la réalité, il est très difficile de ne pas acquiescer à une demande du crime organisé. Ils ont l'autorité *de facto*, le pouvoir *de facto*, ils ont le contrôle sur ta zone de travail ». « Quand un chef de cartel ordonne que l'on publie ou non une information, tu mets en jeu non seulement l'indépendance de ton média, [...] tu mets en jeu la vie de tes compagnons de travail et ta propre vie ». (P11, transcription d'entrevue, 15 septembre 2012). Après ce début de réponse, on s'attend à ce que le journaliste affirme qu'il est plus raisonnable et pragmatique de répondre positivement à une demande du crime organisé. Il raconte le jour de son enlèvement : « ...ils nous enlèvent et mettent de la pression sur les médias afin qu'ils diffusent un message [...]. Milenio l'a transmis et nous n'avons pas été libérés. Televisa l'a

transmis et nous n'avons pas été libérés. » « Tout s'est réglé de l'intérieur, nous [les prisonniers] avons mis en place des conditions favorisant notre libération parce qu'il n'y avait plus de place aux négociations [avec les médias], il n'y avait plus de marche arrière. Ils étaient rendus à décider qui allait tuer qui. » (*Ibid.*). Un journaliste pris dans la spirale de la violence ne sait donc plus à quoi s'attendre. Les partisans de la négociation et du compromis ont été déçus à plusieurs reprises et les partisans de la ligne dure (nous ne sommes pas les porte-parole du crime organisé) l'ont été, eux aussi, en certaines occasions. Le sang-froid et un raisonnement stratégique a sauvé la vie de cet interviewé. Il a, en quelque sorte, fait une transaction avec ses ravisseurs. Il leur a offert une monnaie d'échange conditionnelle à sa libération. Il appartenait aux criminels d'évaluer le rapport coûts/bénéfices de la transaction offerte. Alors qu'il était à la merci des ravisseurs, il affirme avoir lui-même, avec son compagnon, créé, de l'intérieur, des conditions favorisant la libération. Il a utilisé un bagage d'expérience, beaucoup de sang froid et une monnaie d'échange, sa position comme journaliste et son accès aux médias, pour négocier sa libération et celle de ses collègues. Il ne balance pas l'éthique journalistique pour autant. Il ne se vend pas au crime organisé en renonçant aux valeurs éthiques de la profession. Il explique à ses ravisseurs que, dans cet épisode précis, ils partagent un objectif commun. Les ravisseurs tenaient à faire entendre à la population que la violence sévissant à Coahuila était le fruit d'une lutte entre le *Cartel du Pacifique* et *los Zetas* (on comprend que les ravisseurs sont d'un troisième groupe : le *Cartel du Golf*). L'interviewé a alors expliqué qu'il avait en sa possession des informations dénonçant justement cette réalité et qu'il allait exposer l'affaire au grand jour aussitôt qu'on le libérerait. Après de longs échanges, on lui a finalement rendu sa liberté. Il explique « Je suis allé faire une enquête [du journalisme d'enquête dans cette région]. Il fallait que je

cherche une carte qui allait permettre ma sortie et survivre. Cette carte-là, c'était les entrevues que nous avons faites. Je me suis engagé à publier [ce que j'avais au sujet de] ce qui se passait dans la région en échange de la liberté [...]. » (P11, transcription d'entrevue, 15 septembre 2012). Ce participant a, pour cette occasion, publié ce qu'une faction du crime organisé souhaitait voir publier. Dans ce contexte particulier, on comprend que la démarche avait pour but la protection de la vie et la survie des journalistes enlevés. Le raisonnement stratégique tel que décrit par Baechler (2012) a vraisemblablement été mis à profit dans cette situation. Bien que l'issue positive n'ait jamais été assurée, le participant a, pièce par pièce, échafaudé une stratégie de sortie. D'une décision à l'autre, d'une proposition à l'autre, il n'a jamais eu la certitude d'une sortie réussie jusqu'à la conclusion de l'épisode. Il a tout de même gardé son sang-froid et a réussi à positionner certains éléments qui allaient favoriser sa libération et celle de ses collègues. Il a puisé à même un bagage d'expériences diverses pour construire un plaidoyer qui lui a sauvé la vie. Une telle anecdote démontre comment les raisonnements menant à la résolution des dilemmes ne sont pas exclusifs. Bien que la démarche du 11^e participant soit résolument stratégique, il appert que cet individu a aussi puisé au registre de l'instinctuel et du normatif pour s'en sortir.

Le 10^e participant parle lui aussi du pouvoir *de facto*. Il confie que c'est un sentiment de peur qui l'habite lorsque ce pouvoir transmet l'ordre de publier. Ce pouvoir *de facto* c'est « ...[les] gouvernements ou [les] narcotrafiquants, [...] ». « Quand quelqu'un du pouvoir te remet quelque chose pour diffusion, la première réaction, je pense que c'est la peur. Ensuite, t'en parles à tes patrons, ça c'est la base. Troisièmement, tu te mets à penser aux implications qui viennent avec la diffusion du message. » (P10, transcription d'entrevue, 15

septembre 2012). Ces réactions sont liées à des dilemmes d'ordre professionnel, personnel et éthique. Publier ou non peut avoir de graves conséquences. Il appartient aux journalistes d'avoir recours aux mécanismes de réflexion identifiés plus tôt afin de résoudre, s'il est possible de le faire, le dilemme auquel ils font face. Transmettre ou non les communications du crime organisé? Un raisonnement éthique et moral contribue à la prise de décision. Est-ce bien? Est-ce mal de transmettre? Qui souffrira de cette publication ou de cette non publication? Tel que mentionné par Richard (2008), c'est un raisonnement basé sur des règles de conduite qui débouchera sur une prise de position et une décision jugée moralement acceptable.

Il n'y aurait rien de systématique pour les journalistes dans leur relation avec le crime organisé. Il n'y a rien qui puisse être pris pour acquis. Selon un participant, les choses ont changé au fil du temps. Au début des violences à Ciudad Juarez, il y avait un certain code de valeurs et de conduite entre les journalistes et les membres du crime organisé. À une certaine époque, « ...il y avait des messages qui se passaient et non de[s] menaces. » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Puis, les messages sont devenus de plus en plus directs « ne te fourre pas le nez là-dedans... » (*Ibid.*). « De nos jours, tu ne publies pas parce que tu ne publies pas. Ce ne sont plus des avis, ce sont des ordres! ». (*Ibid.*) Un participant explique ce qui arrive aux journalistes ou aux journaux récalcitrants « ...en 2006, ils sont rentrés dans la salle de rédaction du journal *El Mañana* de Nuevo Laredo. Ils se sont mis à tirer dans la rédaction et ils ont lancé une grenade. » (*Ibid.*). Dans cet attentat, le journaliste Jaime Orozco a été grièvement blessé. « Après, ils ont tué le directeur éditorial du journal, [...] Roberto Mora García [...]. » (*Ibid.*). Ce participant raconte que dans un court laps de

temps, six de ses amis journalistes ont été tués. Comme il en témoigne, la violence contre les journalistes, dans un tel contexte, n'est plus une simple rumeur. « Il s'agit d'une réalité qui te rattrape. » (*Ibid.*). Le journaliste apprend donc à gérer prudemment l'information qui lui arrive. Il apprend à détecter ce qui pourrait être dangereux pour lui et se limite à l'essentiel au moment de publier. Certains parleront d'autocensure. Pour le participant numéro 7, cette censure n'a rien « d'auto ». Elle est imposée. On réduit, par la force, la presse mexicaine au silence.

Il est admis qu'à une certaine époque des messages étaient remis aux journalistes et aux médias avec la commande de publier à un moment précis dans un média précis. De nos jours, le jeu s'est modifié. Le crime organisé s'intéresse autant, peut-être même davantage, aux informations qu'il ne souhaite pas voir publiées. Selon le cas, on impose le silence ou la publication. On menace de représailles celui qui publie tout autant que celui qui ne publie pas. Scénario dans lequel ils ne peuvent gagner, les médias mexicains en sont venus à se demander quel rôle ils devaient jouer. Lors du 10^e entretien, le participant témoigne : « Au Mexique, on a des situations très particulières. Il n'y a pas qu'un seul groupe criminel, il n'y a pas de monopole du narcotrafic, et ça, [ça] génère beaucoup de violence dans le pays. Il y a plus d'un groupe qui souhaite contrôler les routes du trafic de la drogue. Comme ce n'est pas un business légal, la seule façon de régler les différends, c'est par le biais de la violence. Donc, quand un groupe criminel donne un message à un journaliste, ce qui est naturel pour l'autre groupe qui est compétition sur le même territoire, c'est de conclure... le journaliste travaille pour un groupe déterminé du crime organisé. [Il a choisi son clan.] C'est très risqué pour le journaliste, ça le place dans une position où il est vulnérable » (P10, transcription

d'entrevue, 15 septembre 2012). Un des dilemmes vécus par le journaliste réside dans cette question de positionnement. Transmettre est tout aussi risqué que de ne pas le faire. Il y a délibération chez l'individu. Les principaux arguments mis dans la balance sont : « ...penser à sa famille, à sa sécurité et la perspective de finalement céder et travailler pour un cartel. » (*Ibid.*) La protection de la vie, de l'intégrité physique ont préséance sur le reste. Cet interviewé explique que le choix n'est pas pour autant facile « ...des groupes comme le crime organisé que se disputent des [territoires], celui qui publie se met à risque. La première réaction est donc la peur et penser à sa sécurité » (*Ibid.*). Enfin, en ce qui a trait à résoudre ce dilemme, le participant explique « Je pense que la réaction de la majorité des gens est de consulter le chef d'information et le directeur des nouvelles et expliquer ce qui t'arrive. Que fait-on? Et suivre les instructions des patrons » (*Ibid.*). Il fallait insister pour en savoir davantage sur la mécanique menant à la prise de décision. Il a même été soumis, comme hypothèse au participant, que le patron pouvait nourrir certains intérêts auprès du crime organisé. Il était alors mal avisé de lui laisser la décision finale sur une question si importante. L'interrogé explique « Oui, ça arrive [que le patron soit le narco-reporter], par contre, éthiquement et moralement, ce n'est pas entre tes mains. C'est une décision que les autorités doivent prendre et pas toi. Dans la chaîne des médias, le reporter, c'est le dernier maillon. Il y a les éditeurs, les chefs de rédaction, les chefs d'information, et ils doivent prendre une série de décisions au sujet de ce qui va finalement se transmettre. » (*Ibid.*)

Devant cette Ley de Herodes (Loi d'Hérode), les médias ont dû s'interroger sur leur rôle et leur place dans la guerre au narcotrafic. Un participant explique qu'il est malgré tout de plus en plus difficile de mettre la pression sur un seul journaliste puisque ce dernier n'a pas le

dernier mot sur le contenu éditorial de son journal. Pour éviter qu'un journaliste positionne un message de force, le contenu d'un article peut être discuté entre le journaliste et le directeur ou le coordonnateur. « Un seul journaliste ne peut pas décider pour tout le journal. [Les décisions] se prennent conjointement... mais ça a été un apprentissage long... Je pense qu'avant c'était possible qu'un journaliste manipule une telle décision mais de nos jours non ». (P4, transcription d'entrevue, 9 août 2012). Cela ne veut pas pour autant dire qu'il y a un comité d'éthique impliqué et qu'il évalue le contenu éditorial du média avant chaque diffusion. Ce sont des discussions informelles qui mènent à la prise de décision. Une évaluation des risques directs est effectuée et la décision de diffuser une actualité est ainsi prise. La pression du crime organisé peut-elle désormais être dirigée vers les directeurs éditoriaux? « Je pense que oui. Le nôtre est en vacances permanentes pour le moment. Dans ce cas-là, ça a été un kidnapping express pour notre directeur éditorial. À lui, il ne lui était jamais rien arrivé... ». (*Ibid.*)

En désespoir de cause, *El Diario de Juarez* a utilisé les pages de son journal pour s'adresser au crime organisé mexicain. En septembre 2010, la rédaction du journal écrivait « Qu'attendez-vous de nous? » (¿Que quieren de nosotros?, *Diario de Juarez*, 2010). « C'était plus un éditorial de désespoir. Plusieurs l'ont interprété comme un souhait de dialoguer avec le crime organisé, mais dans le fond, c'était le sentiment de désespoir... de ne pas savoir quoi faire ou ce qu'ils veulent. S'ils nous tuent... qu'ils nous disent ce qu'il faut faire pour que ces drames n'arrivent plus... » affirmait un participant (P2, transcription d'entrevue, 5 août 2012).

La pression de publier - ou de ne pas publier - est-elle exercée exclusivement par les narcotrafiquants? Il appert que non. Dans l'État de Sinaloa, « ... un journaliste, Humberto Millán, couvrait les affaires politiques. Il collaborait à une revue hebdomadaire qui s'appelait *Discusión* et il critiquait beaucoup le gouvernement antérieur, celui de Jesús Aguilar Padilla [...]. Dans ce temps-là, le gouvernement a commencé à exercer beaucoup de pression afin d'empêcher que la revue sorte. Ils ont mis de la pression sur les imprimeurs pour que la revue ne soit pas imprimée. Ils ont fini par ne plus l'imprimer et Millán est passé au Web. Il a continué à publier ses choses jusqu'à ce qu'en août de l'an passé (2011) ils l'attrapent en dehors de son bureau [...]. C'est un groupe armé qui l'a pris. Ils ont fini par le retrouver le lendemain, exécuté, dans un champ, aux limites de la ville » (P2, transcription d'entrevue, 5 août 2012). « ... Ici les médias imprimés et la télévision ont beaucoup de poids. Ça a causé tout un effet l'assassinat de cette personne. Il publiait beaucoup au sujet de la politique, les irrégularités, les prête-noms que les politiciens utilisaient. [...] Quand ce genre de choses arrive, les reporters se disent... si je ne peux plus parler de politique, je vais parler de quoi? Ça a été une forme de pression et on s'est dit qu'on ne pouvait critiquer personne au risque qu'il nous arrive quelque chose. » (*Ibid.*).

Les actes violents ont un effet dissuasif sur la communauté journalistique. Medel (2010) dénonçait le phénomène. La présente recherche tend à le confirmer. « Il y a un journaliste qui [...] a travaillé pendant un certain temps pour *El Debate* comme journaliste et c'était aussi un ami d'Humberto [...]. Quand ils ont tué Humberto, [il a] laissé le journal pour créer un blog. À la mort d'Humberto, il a décidé de fuir et de quitter l'État. Il est revenu depuis, mais il est parti parce qu'il craignait pour sa vie, pour toute la pression qu'il y a sur les

journalistes. Ils en tuent un et l'autre préfère s'enfuir. Donc, qu'est-ce qu'on va faire? Comment va-t-on décider ce qu'on va publier? ». (P2, transcription d'entrevue, 5 août 2012)

La pression peut donc venir du secteur politique. Ce sujet a été effleuré dans la section du présent document consacrée à la définition des concepts. On y explique que le crime organisé a ses ramifications dans les organisations d'État. Un participant de Mexico, siège du gouvernement fédéral mexicain, raconte « Le crime organisé, au Mexique, depuis mon point de vue, est organisé par le politique. Ça ne peut se séparer. Ce serait une erreur méthodologique [de séparer] les groupes politiques et les groupes du crime organisé. Et je pense que, dans plusieurs cas, les journalistes et les médias pour qui ils travaillent réagissent en fonction du fait qu'ils font partie de groupes politiques ayant des liens avec le crime organisé » (P12, transcription d'entrevue, 17 septembre 2012). Il semble que le crime organisé ait, en effet, plusieurs visages. Appelé à clarifier sa pensée, le même journaliste persiste et signe « ...la thèse de plusieurs parmi ceux qui observent le phénomène est que, les criminels ou les groupes narcotrafiquants et les autres groupes menant des activités illégales comme les enlèvements, le trafic humain, le trafic d'armes, le blanchiment d'argent, en d'autres termes, toutes cette grande gamme [d'activités] que tu pourrais conceptualiser comme crime organisé sont organisés depuis le pouvoir politique... ils ne se situent pas en marge, c'est la genèse du crime organisé à Mexico. Cette genèse du crime organisé au Mexique est issue des groupes politiques » (*Ibid.*).

La pression de publier ou de ne pas publier et le contrôle de l'information peut donc venir de cette facette du crime organisé : le pouvoir légitime que l'on appelle « le politique » ou l'administration publique.

5.2 Les dilemmes liés à la profession

Les dilemmes liés à la profession sont bien présents. Une personne interviewée confie qu'elle doit faire certains compromis au niveau professionnel afin de préserver l'intégrité physique de ses sources. En effet, la plupart des journalistes acceptent de travailler avec des sources anonymes. Par contre, force est d'admettre que ce n'est pas l'idéal. Les journalistes, de manière générale, préfèrent offrir des noms et citer des gens. L'interviewée explique qu'elle doit parfois taire le nom d'une source afin de la protéger. Parfois, elle doit défendre les gens contre eux-mêmes. Dans un acte de bravoure mal calculé, certaines personnes clament « nomme-moi, je n'ai pas peur ». C'est alors qu'il faut préserver l'anonymat de certaines personnes ayant trop parlé; probablement sous le coup de l'émotion. Une décision prise à la suite d'un raisonnement éthique permettant de pondérer les conséquences que ladite décision aura sur soi et sur les autres (Boisvert *et al*, 2003, p.62). Dans un même ordre d'idée, cette participante en a contre la pratique voulant qu'on ne signe plus certains articles. Elle est consciente du danger et elle vit son métier dans le dilemme. La profession commande une enquête approfondie mais la raison impose une certaine prudence : « [Le danger consiste à] trop s'approcher. Si c'est une affaire de violence, mon obligation est de le couvrir sans m'exposer. C'est presque couvrir l'événement et va te cacher et ne pas signer l'article. Je serais, pour ma part, dans tous les cas, partisane du dévoilement de

l'information. » (P4, transcription d'entrevue, 9 août 2012). Elle travaille donc dans un constant dilemme où s'affronte sa définition du travail bien fait et son besoin de sécurité.

Si elle n'est pas réduite au silence, la presse mexicaine est, à tout le moins, soumise à certaines pressions; une situation qui engendre des dilemmes. Il arrive que la vision du journaliste affronte celle de son journal. Il se peut que journal et journaliste ne soient pas en phase et que leurs visions des choses divergent. « ...ça se peut que le journal ne veuille pas présenter les choses comme tu les vois. Alors voilà le dilemme : tu continues à travailler pour eux ou non? Le journaliste qui travaille dans la rue, malheureusement, est au bas de la pyramide du pouvoir. Le pouvoir médiatique, ce sont les propriétaires du journal qui l'ont : le directeur, le sous-directeur, le chef d'information, l'éditeur de section et, à la fin, le journaliste. » Cet interviewé ajoute « ...t'écrit un article d'une façon et le lendemain tu te rends compte qu'ils l'ont changé ou tout simplement enlevé [de l'édition finale]. » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012).

La censure et la falsification d'articles existent et elles entraînent dans leur sillage des dilemmes. Doit-on accepter de travailler pour un patron qui censure? Évidemment, le dilemme est rapidement cerné. Les solutions, quant à elles, n'ont rien de simple. La perte d'un emploi, à la suite d'un départ volontaire ou d'un congédiement, apporte son lot de préoccupations financières. Pour le 7^e interviewé, la modification arbitraire d'un article par les gestionnaires d'un média est un acte préoccupant. Au-delà du simple fait que cette action démontre un manque de respect pour le journaliste, elle peut avoir des conséquences graves pour le signataire de l'article. Qu'arrive-t-il si les modifications déplaisent au crime

organisé? « ...ils te mettent en danger parce qu'au bout du compte l'information [publiée] était un tissu de mensonges. Ça m'est arrivé à plusieurs reprises et on vient me demander des comptes. On me disait *ce qui a été publié, ce sont des mensonges* et ils pensent que c'est toi qui l'a écrit... » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Une fois le dilemme identifié, on doit prendre la mesure des conséquences liées à sa résolution. Quitter son emploi n'est pas toujours une option envisageable. L'acceptation de la censure fait partie du quotidien du journaliste. Le dilemme est difficile à gérer. On peut la dénoncer, mais on peut difficilement s'y soustraire. Un raisonnement hybride est ici mis à contribution. Les aspects financiers et logistiques du dilemme se résoudront, en partie, grâce à un raisonnement normatif. Se soustraire à la censure est le fruit d'un raisonnement à la fois éthique et stratégique. Ces raisonnements cohabitent et mènent à la résolution du dilemme.

La pression sur les médias mexicains est grandissante et elle vient de plusieurs sphères de la société mexicaine. En mars 2011, en réaction à ladite pression, les médias ont signé un accord concernant la couverture des activités du crime organisé. Plus de 700 médias mexicains ont négocié la façon dont les médias allaient informer la population au sujet des événements violents en territoire mexicain. Cet accord porte le nom de *Acuerdo para la Cobertura Informativa de la Violencia* (Accord pour la couverture informative de la violence). Cette initiative avait pour but de modifier l'approche journalistique au moment de couvrir les activités du crime organisé. Les reporters affectés à ce genre d'événements doivent désormais adopter une dizaine de critères rédactionnels au moment de préparer leurs reportages s'ils font partie d'une organisation médiatique signataire de l'accord (Observatorio de los Procesos de Comunicación Pública de la Violencia, 2011).

Il appert que l'accord a réellement contribué à un changement de ton dans les médias mexicains. Il était temps. Selon un participant « Les journaux au Mexique, les chaînes de télévision... c'était devenu une affaire sanglante. Tu allumais ton poste de télé et tu voyais des gens décapités. Il y avait l'histoire d'un type qui faisait de la soupe avec les corps. Il fallait doser l'information, non pas comme une affaire de censure, sinon pour en arriver à une information non-altérée et réaliste » (P1, transcription d'entrevue, 24 juillet 2012). En 2008, à Ciudad Juarez, midi était reconnu comme *la hora del muerto* (l'heure du mort – traduction libre). En effet, les groupes criminels avaient pris l'habitude de répartir des corps à cette heure afin que les images se retrouvent dans les télé-journaux de 13h00 (P9, transcription d'entrevue, 22 août 2012). L'industrie devait réagir et apprendre à gérer le flot d'information, surtout visuel, qui transitait par les salles des nouvelles.

Malgré qu'un tel accord ait été signé, certaines images-chocs continuent parfois d'être utilisées. Un journaliste de *Grupo Milenio* explique que son média a un jour reçu l'enregistrement numérique de l'exécution d'un membre de la marine mexicaine. Images et dialogue donnent « ... des sueurs froides » dit-il. « La vidéo a été trouvée à un poste de contrôle de l'armée. Elle était dans le cellulaire d'un tueur à gages de 16 ans. » (P9, transcription d'entrevue, 22 août 2012). « Tu sais ce qui va t'arriver, pas vrai? Oui monsieur, je sais ce qui va m'arriver. Tu sais que tu vas mourir, pas vrai? Oui monsieur, je sais que je vais mourir » (*Ibid.*). Le choix de rendre publique cette information ne se fait sans qu'il n'y ait un débat intérieur. Un dilemme éthique devait se résoudre. Était-il éthique de publier ces informations en regard de l'accord récemment signé. Si cette information devenait publique

comment le journaliste et son média allaient-il le justifier? « Nous avons pensé que la valeur journalistique de ce matériel était importante. Il a été considéré que ce l'était par le fait que le tueur à gages n'avait que 16 ans et qu'il menait l'interrogatoire avec un tel sang-froid... Ça a été transmis » (*Ibid.*).

5.3 Diviser pour régner - Criminaliser le journaliste

Le contenu éditorial des médias est, d'une certaine manière, contrôlable. À la lumière des informations obtenues lors des entrevues, il appert que l'on peut toujours forcer la publication de certaines choses ou encore interdire la publication d'autres choses. La presse mexicaine est donc, jusqu'à un certain point, manipulable. Comment perçoit-on le journaliste qui gravite autour d'un système manipulable ou altérable? Comment se positionne le journaliste alors qu'il souhaite faire son travail tout en protégeant sa vie, son intégrité physique et celle de son entourage? Quel est son rôle dans ce système corrompible?

Il est fréquent que l'on pointe un doigt accusateur vers un individu qui est, somme toute, victime d'un système infiltré au sein duquel il occupe la position de maillon faible. En effet, le journaliste est après tout victime d'une multitude de pressions exercées sur lui. Comment, à l'aide de quelques manœuvres habiles, peut-on le mettre au banc des accusés. La communauté journalistique est divisée. Les journalistes s'observent et se suspectent entre eux. Les voitures de luxe ou toutes apparences d'aisance économique soulèvent des questions. Il en va de même pour l'accès à de l'information privilégiée. « ...On [nous] séduit avec de l'argent. On peut identifier qui sont les porte-parole [du crime organisé] avec

les voitures qu'ils possèdent. On sait combien gagne un journaliste et avec ce salaire, impossible qu'il ait une telle camionnette... » (P4, transcription d'entrevue, 9 août 2012). Les journalistes deviennent rapidement des suspects. À plusieurs reprises, au cours des entrevues, il a été dit que le journaliste menacé ou retrouvé mort, devait inévitablement tremper dans des affaires louches. La victime devient immédiatement coupable par association. En entrevue avec un participant de la ville de Mexico, on explique qu'un journaliste pouvait être manipulé avec des sommes d'argent. L'interviewé raconte « ...plusieurs sont sur la liste de paie. Que s'est-il passé à Tamaulipas ou à Veracruz? Plusieurs des journalistes menacés ou tués étaient sur la liste de paie du Cartel du Golf. Le tout se faisait à travers les bureaux de communication sociale des gouvernements. Quand l'équation change et quand l'accord doit être passé avec los Zetas, et non plus avec le Cartel du Golf, on les élimine [les journalistes dissidents, ceux étant demeurés en dehors de l'accord]. Elle est là la vulnérabilité. Tu travailles pour un groupe. Lorsque ce groupe est dérouteré... » (P12, transcription d'entrevue, 17 septembre 2012). Lors d'un changement de régime, le journaliste sans entente se retrouve du mauvais côté de la clôture et il est isolé et plus vulnérable que jamais. Ce discours démontre comment les journalistes peuvent, entre eux, en venir à se suspecter. La solidarité journalistique aurait ses limites. Le dilemme : accepter ou non un accord avec le crime organisé? Celui qui le fait est-il victime ou coupable. Ce sont très souvent des manœuvres coercitives qui conduisent les journalistes à collaborer avec le crime organisé. L'instinct de survie commande certaines actions et certaines décisions, qui, analysées avec une trop grande distance, sont éthiquement discutables.

L'artiste Antonio Helguera a publié dans le journal *La Jornada* du 15 mars 2010, une caricature qu'il a intitulé *Morir en México* (Mourir au Mexique – traduction libre). Ce dessin illustre le phénomène de criminalisation de la victime. Par le truchement du dessin, on exprime ce que bien des gens pensent tout bas, à tort ou à raison. On retrouve sur ce dessin une série de pierres tombales disposée asymétriquement. Sur ces pierres, on peut lire diverses épitaphes « il trempait dans quelque chose de louche; ils se tuent entre eux; c'était un ajustement de comptes (sic); c'était une pute... »⁴. Une autre participante tend à confirmer la généralisation de cette attitude de criminalisation de la victime. Elle explique « la situation est terrible... ». « Il était certainement dans quelque-chose de louche. » « C'est la posture du gouvernement. Il nous criminalise ». (P8, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Mais pourquoi agir ainsi? Au bénéfice de qui? Cela justifie-t-il des dizaines de morts? Comme le disait un participant de Mexico, même s'il était vrai et que certains journalistes ont pu, à un certain moment, tremper dans des affaires louches est-il normal qu'ils en meurent? Le gouvernement peut-il se laver les mains et n'assumer aucune responsabilité face à ces morts sous prétexte que ces individus étaient louches?

Qu'en est-il de l'accès à des informations privilégiées? Quel est le coût associé à la possession de telles informations? Du moment qu'un bon tuyau est obtenu, les collègues regardent d'un air suspect celui qui en sait plus que les autres. Il n'y a pas que la confrérie journalistique qui regarde avec un œil accusateur. Les autorités sont tout aussi suspicieuses envers celui qui en sait trop. Une interviewée expliquait qu'elle a un jour reçu un appel

⁴ La Jornada. (15 mars 2010). « Morir en México-Helguera ». En ligne.
<<http://www.jornada.unam.mx/2010/03/15/index.php?section=cartones&id=1>>. Consulté le 10 décembre 2012.

anonyme. On souhaitait l'aviser qu'un chef de cartel avait été arrêté et que le Bureau du procureur général allait émettre un communiqué contenant de fausses informations quant à l'identité des personnes arrêtées. Si cette information s'avère véridique, « Ça nous met dans une situation difficile, mais il faut bien enquêter » (P5, transcription d'entrevue, 11 août 2012). Cette personne ajoute « ... les autorités te voient avec une certaine méfiance et ils peuvent penser que, si tu as cette information [la véritable identité des personnes arrêtées], c'est peut-être parce que t'essaies de faire le sale travail d'un groupe criminel ... » (*Ibid.*). Le journaliste se retrouve dans une situation extrêmement inconfortable. Il est placé dans une position où il est vulnérable et où il doit affronter un dilemme difficile à résoudre. S'il remet en question la parole des autorités, il entre en conflit avec la source officielle. S'il ne prend pas en considération l'appel anonyme reçu, il manque à son devoir de journaliste de vérifier toutes les sources. Il se sent obligé d'enquêter et d'exploiter ce filon. Par contre, s'il enquête et qu'il identifie les gens arrêtés, le reportage publié sera-t-il interprété comme une prise de position? Se transforme-t-il en messenger tel que mentionné plus tôt? Force est d'admettre que l'arrivée d'un tel appel engendre beaucoup de remises en question. Comment solutionne-t-on un tel dilemme? Tous les participants à cette recherche partagent un même point de vue : l'enquête de qualité et la recherche de la vérité constituent le meilleur blindage contre les pressions extérieures, un raisonnement guidé à la fois par le sens éthique et le normatif. Appliquée à cette situation bien précise, il appert que la meilleure défense du journaliste consiste à exploiter l'information privilégiée de manière prudente. La compréhension de la situation est que le journaliste doit voir l'information obtenue par cet appel anonyme comme étant le résultat d'une résolution d'équation mathématique. C'est un

peu comme si on lui avait soufflé la réponse. Il doit alors reconstruire les autres variables du problème et présenter l'équation complète. Il devient alors légitime qu'il en ait la réponse.

5.4 Couvrir la mort d'un collègue

Tel que mentionné précédemment, le journaliste mexicain a été trop souvent confronté à la mort de collègues. Depuis 2000, quelque 80 journalistes ont perdu la vie au Mexique. La mort d'un collègue fait malheureusement trop souvent la nouvelle. Quelle position adoptent alors les autres journalistes? Certains expliquent que la couverture de cette affaire est un passage obligé afin de vivre leur deuil. D'autres préfèrent maintenir une certaine distance. Ils se disent incapables de couvrir l'événement. Le lien avec la victime étant tout simplement trop fort.

5.4.1 « Me lo mataron » (ils me l'ont tué)

Une douzaine d'entrevues ont été réalisées dans le cadre de la présente étude. À cette question (couverture de l'assassinat d'un collègue), la réponse fournie par la 5^e personne interviewée dévoile plusieurs dilemmes personnels et professionnels importants. On y relate les événements entourant la mort d'un journaliste d'un quotidien de l'État de Chihuahua.

La personne interviewée, un supérieur hiérarchique de la victime, explique qu'à l'annonce de l'assassinat, elle s'est tout d'abord sentie envahie par une grande rage. Puis c'est la peur qui l'a ensuite angoissée. Elle raconte : « [il] avait été menacé [plus tôt dans l'année] et ils l'ont tué [à l'automne 2008]. » (P5, transcription d'entrevue, 11 août 2012). « ...il avait reçu une

communication par message texte sur son cellulaire. Il est arrivé blanc... lui qui avait le teint foncé de nature, on lui a demandé ce qui se passait ». (*Ibid.*) Il écrivait alors une histoire au sujet du neveu d'un [personnage local influent] qui avait des liens avec le narcotrafic. Dès ce moment, le journal a demandé à rencontrer le bureau du Procureur. La procureure qui a reçu les représentants du quotidien leur a conseillé de mettre le journaliste en congé pour un certain temps. Ce reporter était un sportif et traînait une vieille blessure. D'un commun accord entre lui et son employeur, il a été décidé que le moment était bien choisi pour aller soigner cette blessure et prendre quelques semaines de convalescence. À son retour, à l'été 2008, le journal souhaitait l'affecter à d'autres reportages que les affaires policières. Ce dernier a refusé et a insisté pour réintégrer ses anciennes fonctions. Ses supérieurs, dont la 5^e participante, ont cédé face à ses arguments et lui ont redonné son ancien emploi. « La journée où ils l'ont tué, quand j'ai reçu l'appel pour m'aviser qu'on l'avait abattu, [...] j'ai appelé sa femme et la première chose qu'elle m'a dite a été *ils me l'ont tué*. Une fois chez [lui], j'ai contacté les compagnons de la rédaction et je leur ai dit que nous étions en alerte rouge... on vient de tirer sur un de nos collègues ». (*Ibid.*) « À mon arrivée [...] la scène de crime était protégée. Il y avait quantité de collègues de tous les médias sur place... Nous nous sommes approchés et réunis en signe de solidarité ». « J'ai sauté par-dessus le cordon de sécurité pour aller vers la maison. Je l'ai vu, il était toujours dans sa voiture. » (*Ibid.*). « Au moment de sortir de là, je leur ai dit [aux employés du quotidien qui étaient sur place] qu'il fallait aller au journal. On pleurait tous, mais je devais agir comme un patron parce que le journal devait sortir le lendemain. Je leur ai dit qu'ils nous avaient touchés droit au cœur, mais le journal devait sortir le lendemain. J'ai mis [quelqu'un] en charge de rédiger le

reportage au sujet de la mort [de notre collègue] et j'ai dit que le meilleur hommage qu'on pouvait [lui] rendre était de travailler et de ne jamais arrêter ». (*Ibid.*).

Pour cette personne participante, les dilemmes ont été nombreux. Parmi eux, un dilemme d'ordre managérial a peut-être été mal résolu. En tant que patron, elle avait une responsabilité envers l'employé assassiné. Devait-on oui ou non le réintégrer dans ses fonctions lors de son retour au travail et ce, malgré les menaces reçues? Une décision prise en 2008 et les conséquences qui en découlent hantent toujours cette interviewée 4 ans plus tard.

Une autre personne participante de l'État de Coahuila raconte que dans son cas, c'est dans la peur qu'elle a couvert la mort d'un collègue. « Moi, j'ai eu à couvrir la mort d'un collègue du journal. Dans la partie officielle, tu dois couvrir la conférence de presse où tout le monde sait que tu travaillais avec la victime et même ça...ça te fait peur. » (P4, transcription d'entrevue, 9 août 2012). « Tu couvres tout ça que partiellement. Tu ne veux pas enquêter au-delà de ce que l'autorité te permet. Tu vas te contenter d'une seule version, tu n'iras pas voir les autres, tu n'iras pas voir la famille parce qu'ils vont te dire qu'ils ont subi des pressions et que c'est le journal le responsable. Tu vas mettre une seule version, celle qui vient de l'autorité... » (*Ibid.*). On demande alors à cette journaliste si, d'un point de vue plus personnel, elle n'aimerait pas en savoir davantage et converser avec la famille, enquêter un peu plus en profondeur. Elle répond : « Oui, par éthique, mais c'est un mot qui n'est pas vraiment à la mode ici [éthique]. Nous, on a des théories sur ce qui se passe et nous savons des choses de sources sûres et qui ne se publieront jamais, et ce que tu écris, ne correspond

pas à ce qui s'est passé. » (*Ibid.*). « C'est un dilemme puissant : [ou] tu te contentes de ce qu'ils te donnent ou tu fais ton travail de journaliste et tu vas plus loin. Sur ces sujets, on se contente de ce qu'ils nous donnent et pas juste quand il s'agit de la mort d'un journaliste, même chose pour toutes les victimes. On ne veut pas en savoir plus que ce que nous dit l'autorité, parce que gratter, ça met en danger... » (*Ibid.*). Un raisonnement à la fois éthique, stratégique et instinctuel guide cette journaliste. Comme l'écrivait Baechler (2012), elle élabore une stratégie de sortie qu'elle espère positive. Au même moment, des considérations éthiques orientent la façon dont elle fera son travail. Enfin, l'instinctuel invite à la prudence. Une recherche trop approfondie mettrait en danger. Minot (2005) affirmait que l'instinctuel n'était pas immuable. Force est d'admettre qu'il est désormais « tout naturel » pour cette journaliste de maintenir le profil-bas au moment de couvrir la mort d'un collègue. Faire autrement serait risqué. Une attitude acquise au fil du temps et des expériences.

5.4.2 La solitude et l'isolement

Tel que mentionné précédemment, la mort d'un journaliste à Ciudad Juarez a engendré un processus de deuil collectif. Les journalistes de ce média se disaient entre eux que le plus bel hommage que l'on puisse faire au journaliste disparu était de redoubler d'effort et de ne pas céder à cet acte ultime d'intimidation.

À l'opposé, le cas Regina Martinez, journaliste assassinée, donne lieu à un deuil en solitaire pour un de ses collègues. Cette personne a accepté de raconter son histoire. Avril 2012, la journaliste Regina Martinez est retrouvée morte à son domicile de Xalapa, Veracruz.

Martinez travaillait pour la revue *Proceso* à titre de correspondante dans l'État de Veracruz. « Le cas de Regina m'a frappé très fort. [...] Ils la tuent après que j'aie écrit un texte très dur parlant [d'irrégularité chez des] candidats députés fédéraux. Je pense qu'ils [les tueurs] ont pensé que c'est elle qui m'avait donné l'information. » (P12, transcription d'entrevue, 17 septembre 2012). Pour ce journaliste, il est clair que Regina Martinez a été éliminée à cause d'articles antérieurement publiés par sa revue. Il affirme « ...on nous a passé la facture » (*Ibid.*). Il explique comment le crime contre Martinez a été perçu « ...ils tuent l'information. Le crime contre le journaliste n'est pas une vengeance personnelle, c'est plutôt un message à tous les autres. On nous dit *fermez-là...* » (*Ibid.*). Il ajoute « ...c'était contre moi aussi et contre Proceso » (*Ibid.*).

Suite à la mort de Regina Martinez, il a été décidé que ce journaliste n'allait pas couvrir l'événement pour *Proceso*. Cette tâche a été remise à un autre collègue. L'interviewé a préféré participer à des activités de protestation dans la ville Mexico. Il a manifesté à maintes reprises dans les rues de la capitale pour dénoncer la violence faite aux journalistes. Il raconte que son deuil s'est fait en solitaire. « Tu deviens solitaire. Tu ne veux pas affecter tes proches. C'est un isolement, c'est inévitable. Par contre, ça te permet de mettre de l'ordre dans tes idées, dans tes émotions et même dans ta paranoïa [...]. Tu n'arrêtes pas de publier, mais tu sors du focus. J'imagine que c'est un truc intuitif. C'est plus intuitif que scientifique » (P12, transcription d'entrevue, 17 septembre 2012). Aux dires de ce journaliste, il appert que, lorsqu'il est confronté à la mort et aux dilemmes s'y rattachant, il a recours au raisonnement instinctuel (Richard 2008) mentionné précédemment. Il joue profil-

bas et ce, de manière intuitive. Cette réaction s'accompagne d'un processus d'isolement volontaire visant à mettre de l'ordre dans la filière émotionnelle.

Le dilemme se résume probablement par une série de questions. Est-ce que je prends mes distances? Est-ce que je me protège? L'instinct de survie est-il plus fort que l'instinct du professionnel de l'information qui veut enquêter, savoir et diffuser? Une personne interviewée de l'État de Durango explique que le journaliste, par sa nature, « ...exige que l'on enquête. Il ne peut plus tolérer ce genre de situations [la violence, les assassinats] et puis, ensuite, tout tombe finalement dans l'oubli. Tu grattes un peu et tu te rends compte que tu es mieux de ne pas trop chercher parce qu'après tu vas finir pareil [mort]. » (P8, transcription d'entrevue, 16 août 2012). À la couverture du décès d'un collègue, il appert que la principale crainte réside dans un éventuel renversement des rôles. Plusieurs abandonnent l'enquête et s'en tiennent aux versions officielles remises par les autorités policières.

Un autre journaliste a lui aussi parlé de ses collègues assassinés. Il cite le dossier d'Humberto Millán « ... comme dans le cas de plusieurs autres, il n'y a pas eu de justice. Aucun détenu, aucun suspect. » (P2, transcription d'entrevue, 5 août 2012). Il en va de même dans le cas de l'assassinat à Ciudad Juarez, presque 5 ans ont passé depuis l'assassinat de ce journaliste. On dénonce l'inaction du système de justice mexicain : « Devant un juge, il n'y a jamais eu d'accusé [...]. Il n'y a jamais eu d'accusation formelle. » « Il n'y a pas eu [de justice]... » (P5, transcription d'entrevue, 5 août 2012).

Un journaliste de la revue *Proceso* résume la situation en ces termes « ...l'impunité c'est le grand thème dans ces crimes [contre des journalistes] et c'est ça qui leur permet d'escalader. Escalader, escalader, s'ils n'ont pas résolu le premier cas [en parlant des autorités policières], s'ils l'ont bâclé et personne n'a rien dit. Allons-y [continuons à tuer]... » Le meurtre semble permis (P12, transcription d'entrevue, 17 septembre 2012).

5.5 L'objectivité « ... ça n'existe pas »

Les journalistes mexicains vivent la violence de près. Dans un tel contexte, il a été demandé aux participants s'ils pouvaient faire un travail objectif? Arrivent-ils à se coller aux faits et à ne pas verser dans l'opinion ou l'éditorial? Les journalistes rencontrés ont d'abord réfléchi sur l'objectivité. Voici ce que raconte un des participants « On parle désormais de neutralité. C'est-à-dire, quand tu couvres un événement ou que tu fais un reportage, t'essaies de ne pas prendre position [...]. Toujours, selon les règles du journalisme, tu dois donner la parole aux deux ou trois parties impliquées » (P2, transcription d'entrevue, 5 août 2012). La plupart des participants ont expliqué que l'objectivité est difficilement atteignable. Est-elle-même souhaitable? Une personne interviewée élabore « Je pense que tu ne peux pas prendre le rôle de l'observateur qui ne ressent rien et qui n'a pas d'émotions. Je pense qu'on va à l'autre extrême et qu'on se convertit en partie prenante des scènes [que l'on observe]. » (P4, transcription d'entrevue, 9 août 2012). Le journaliste se rend sur les lieux d'un événement et rapporte ce qu'il voit. Les témoins sont peu bavards, ce qui laisse peu de renseignements au journaliste pour travailler. Il reste les sources officielles : le bureau du procureur général, les différents corps de police et les militaires qui, tour à tour, émettent leur communiqué. La

source officielle est peu fiable. Elle est trop souvent elle-même corrompue ou partie prenante de la violence. Le journaliste doit donc se fier à son instinct, à ses perceptions et il se replie, en fin de compte, sur son bagage d'expérience et d'opinions glanées çà et là.

Le journaliste est armé de sentiments, de perceptions et d'instinct lorsqu'il aborde une scène de crime. De là, comment travailler objectivement? Un d'entre eux raconte « Ça n'existe pas l'objectivité parce que nous avons tous une charge éducative, culturelle, émotionnelle, d'expériences très différentes entre nous. » « Nous sortons dans la rue, je dis il fait chaud, tu dis, il fait froid. Qui a raison? Qui est objectif? » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012). « Que se passe-t-il avec le crime organisé? Tu ne peux pas dire que tu es objectif ni couvrir objectivement ces thématiques quand tu arrives et que tu vois une famille morte, des hommes en dessous des voitures criblées de balles et l'épouse qui arrive en pleurant, tu ne peux plus être objectif. » (*Ibid.*).

Un journaliste de Durango résume la situation. Il explique qu'il est de plus en plus difficile d'écrire avec objectivité « c'est une communication hautement émotionnelle. Autrement dit, la communication se fait de manière tellement émotive qu'on laisse de côté la communication objective. Parler de manière émotive dans un rôle de journaliste constitue tout un clivage. Le rôle du journaliste souffre aussi de cette cassure. Il ne se vit pas dans des conditions favorisant l'objectivité en raison de la pression résultant de l'environnement criminel. La prise de décision de la part des autorités publiques influence directement les médias de communication, le manque de solidarité, l'inconsistance informative qu'ont les sources officielles. Tout ça se conjugue et tout ce qui te reste, c'est la ligne de la

communication émotive. Sans substance, rien de concret, non-objective et ça contribue à la détérioration du travail journalistique selon moi » (P6, transcription d'entrevue, 11 août 2012).

Enfin, une certaine retenue, un devoir de réserve est toujours de mise selon le 7^e interviewé. Sans parler d'objectivité ou de subjectivité, ce journaliste s'interroge sur ce qui doit être véhiculé par le média pour lequel il travaille. Le journaliste, selon lui, fait face à certains dilemmes au moment de rédiger ses textes ou de choisir ses photos : « ...quand t'habites une ville, quel portrait veux-tu montrer? Tu vas la présenter comme étant une terre sans loi alors que tu y vis toi-même ou comme un endroit qui devrait attirer l'attention du gouvernement puisqu'il y a des problèmes à solutionner? Tu la présentes comme une zone de guerre? T'es pas juste journaliste, tu es père, citoyen, fils... Tu ne peux pas délier tout ça. Il faut que tu te demandes [...] quel est le message que tu veux transmettre. » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Un raisonnement hautement éthique, très près des questions d'ordre déontologique et des considérations morales, (Richard, 2008), mène aux choix éditoriaux que fait le journaliste.

5.6 Le conflit entre les devoirs professionnels et personnels

Les journalistes rencontrés connaissent leurs obligations professionnelles. Ils représentent un important facteur de cohésion sociale dans leur milieu. Ils occupent ce que François Demers appelait « ...le territoire principal d'intersection des médias avec le système politique : gouvernement, partis et groupes de pression » (Demers, 2000, p.12). Ils assurent le dialogue entre la communauté et les différents pouvoirs. Par contre, dans le contexte de

travail propre au Mexique, le devoir professionnel qui consiste à enquêter, amasser des informations et diffuser ces informations à ladite communauté se retrouve rapidement en conflit avec plusieurs obligations personnelles.

Par exemple, si le devoir de journaliste devait causer préjudice à l'entourage (famille ou collègues de travail) que ferait le reporter? Si le travail journalistique devait mettre en péril sa situation financière, comment réagirait le journaliste? S'il devait risquer sa santé, que ferait-il? Ces questions ont été posées aux participants. Comment gèrent-ils leurs émotions, leurs opinions et leurs sentiments alors qu'ils sont pris dans la spirale de la violence engendrée par la guerre au narcotrafic?

5.6.1 Plato o plomo – (l'argent ou le plomb)

À la lumière des réponses données, on constate que le principal devoir personnel du journaliste est d'assurer sa survie. Il est indéniable que le journaliste mexicain côtoie le danger, qu'il doit le gérer et trouver une façon de faire son travail en assurant sa sécurité.

Par contre, comment peut-on arriver à survivre si l'ennemi partage votre lieu de travail? S'il a accès à vos renseignements personnels? S'il connaît les détails les plus intimes de votre vie? À l'écoute des entrevues et à la lumière des informations révélées par la recension des écrits, il est raisonnable et probable de croire que le crime organisé ait infiltré les salles de rédaction des médias mexicains. Gibler avait fait état de cette problématique en expliquant « Les narco contrôlent plusieurs parties du pays, ils contrôlent les gouvernements et les

salles de rédaction » (Gibler 2012, p. 86) (traduction libre). Un journaliste de *Grupo Milenio* à qui il a été demandé si une telle infiltration était possible nous a répondu : « [Il est certain qu'] ils connaissent nos déplacements... Ils les connaissent [le crime organisé]. » Il poursuit « J'étais aux funérailles d'un maire et ils le savaient, ils ont des faucons » (P9, transcription d'entrevue, 22 août 2012). C'est donc dire que les journalistes côtoient, au quotidien, les taupes du crime organisé.

Le risque est donc à proximité. L'ennemi surveille la communauté journalistique de près. Dans un tel contexte, et considérant l'énorme pression exercée sur les journalistes, il n'est pas surprenant d'apprendre que quelques-uns d'entre eux collaborent, à contre cœur ou non avec le crime organisé. Ils ont eu à faire face au dilemme *plata o plomo*. « L'argent ou le plomb » signifie, que le crime organisé est prêt à payer un individu, le mettre sur sa liste paie afin de bénéficier de sa position, de ses contacts, de son poids dans une organisation. On l'achète, on lui offre un pot de vin. Celui qui refuse le pot de vin, l'argent, accepte implicitement le plomb : la balle de fusil. Accepter l'argent ne règle pas tous les problèmes. Tel que mentionné précédemment, le journaliste trop bien informé, trop bien vêtu ou roulant dans un trop beau véhicule devient suspect aux yeux de ses collègues. Un participant de Saltillo, Coahuila, parlait de journalistes morts dans l'exercice de leur fonction « je ne suis pas du genre à peindre en martyrs les journalistes tombés au combat. Je pense même que certains n'étaient pas parfaits et peut-être même que certains s'étaient convertis en porte-parole du crime organisé » (P4, transcription d'entrevue, 9 août 2012). Pour cette personne, les journalistes travaillant avec l'ennemi ont peut-être été amenés là de force, mais ne sont pas nécessairement à blâmer. Elle explique : « Si on te met un pistolet sur la tête, tu deviens

le porte-parole et tu seras le meilleur. » (*Ibid.*). Le 10^e interviewé abonde dans le même sens alors que l'on discute du journaliste comme courroie de transmission des messages du crime organisé. Il est conscient que c'est une position extrêmement inconfortable, mais que « ...d'un autre côté, il faut penser à sa famille et à sa propre sécurité et que finalement, certains peuvent finir par travailler pour un cartel [...]. » (P10, transcription d'entrevue, 15 septembre 2012).

Les partisans de la rectitude diraient qu'un journaliste intègre ne se laisse pas acheter. Pourtant, devant l'ultime dilemme, au nom de la vie, la morale et l'éthique journalistique trouvent une certaine flexibilité. Il est difficile d'aborder le sujet avec les interviewés puisque personne n'ose s'afficher comme étant l'employé d'un cartel de la drogue. Par contre, la plupart des participants ont conscience d'un certain niveau d'infiltration des salles de rédaction. Un des participants est un Canadien d'origine qui travaille comme journaliste au Mexique. Il a quant à lui parlé d'accords passés entre certains journalistes mexicains et le crime organisé ou les gouvernements. En échange d'informations privilégiées, on dicte au journaliste ce qu'il peut ou ne peut pas publier. Difficile de juger la valeur morale de ce genre de pacte. Comme le faisait remarquer un interviewé : un journaliste mort n'informe personne. « Le meilleur journaliste, c'est celui qui est vivant. Il n'y a pas un article qui vaille la mort d'un journaliste » (P10, transcription d'entrevue, 15 septembre 2012). Pour ceux qui partagent cette vision, le devoir professionnel n'a définitivement pas préséance sur le devoir personnel de protection individuelle.

Le pacte est-il un mal nécessaire? Pour le meilleur et pour le pire, le journaliste n'a d'autre choix que de cohabiter avec l'ennemi puisque ce dernier est à l'intérieur des murs. Un participant de Mexico décrit la nouvelle dynamique des salles de rédaction de la presse mexicaine : « Traditionnellement, au Mexique, tu as toujours eu ton chef de rédaction, ton patron au sens traditionnel du terme. Il y avait aussi le chef de rédaction *de facto*. Pour ce dernier, avant le phénomène de la violence au Mexique, c'était des gens du gouvernement qui t'appelaient et qui te disaient *je veux que l'article s'en aille par-là* de toute façon, ils n'appelaient pas le reporter, ils appelaient le chef de rédaction [pour donner leurs instructions]. » (P10, transcription d'entrevue, 15 septembre 2012). Il continue son récit « Quand arrive le phénomène du narco [...], ce qui se passe, c'est que ce sont les gens du narco qui deviennent les chefs de rédaction dans le pays. Les narcotrafiquants, ce sont eux qui disent *je veux que ça se publie de cette façon* ou encore *ça, je ne veux pas que ce soit publié* et malheureusement, on a écouté leurs indications parce qu'eux, ils ont le pouvoir d'exercer la violence contre les journalistes si on ne fait pas ce qu'ils veulent. C'est comme ça! Les chefs de rédaction *de facto* ne sont plus du gouvernement. Maintenant ils sont du côté des narcotrafiquants. » (*Ibid.*). Ce même journaliste explique à quel point le crime organisé a pénétré les salles de rédaction et il partage l'anecdote suivante « ...[on appelle sur leurs cellulaires] deux compagnons [de] Monterrey [...], un endroit où on utilise la manta [...]. On appelle les journalistes qui vont faire le reportage [au sujet de la narcomanta]. La pénétration des narcotrafiquants est telle, dans la vie sociale du pays, que les narcotrafiquants dans une région donnée ont le [numéro du] téléphone cellulaire des journalistes [...]. Il y a [aussi] des narco-reporters. Ils infiltrent [les salles de rédaction] et, évidemment, les journalistes ont le cellulaire des autres reporters. C'est plus facile et plus

simple de mettre la pression eux-mêmes directement » (*Ibid.*). Pour exposer le phénomène de la pénétration des salles de rédaction, le participant continue son anecdote en expliquant que ses collègues de travail ont bien reçu un appel du crime organisé qui leur ordonnait que la *narcomanta* soit dans le journal télévisé de 12h00, qu'ils exigeaient que ce soit un reportage en direct et qu'on dise spécifiquement que la *manta* était du groupe de *Los Zetas* et qu'on donne le message tel qu'il était inscrit sur la toile. Toujours selon ce même participant, ses compagnons de travail ont raccroché et « ...cinq minutes plus tard, ils reçoivent un autre appel de la part du Cartel du Golf, un groupe opposé [à los Zetas] qui leur dit *si tu parles du message des Zetas, on te tue* » (*Ibid.*). Très imagé, le journaliste continue « ... comme on dit au Mexique... le tissu se rompt là où il est le plus mince. Le plus mince ce sont les journalistes qui sont dans la rue. » (*Ibid.*). Dans un tel contexte, nul doute que le devoir personnel a préséance sur le devoir professionnel. La protection de la vie et de l'intégrité physique supplante toute autre obligation journalistique.

5.6.2 Corruption et impunité

La recherche ne visait pas à analyser la qualité du système judiciaire mexicain. Cependant, à l'écoute des entrevues, force est d'admettre que l'impunité est un terme récurrent pour les interviewés. Lorsque le sujet des devoirs professionnels et personnels est abordé, il a été largement question des défaillances du système judiciaire et de sa corruption. Le problème était connu. La recension des écrits en faisait état. Quelques-unes des anecdotes rapportées par les participants à ce sujet contribuent à comprendre le dilemme mentionné précédemment. Pourquoi enquêter, chercher à savoir, diffuser des informations, « gratter » comme le disait le participant de Durango, si cela ne fait qu'augmenter la pression sur la

communauté journalistique? Serait-il avisé de provoquer les autorités policières soupçonnées d'être à la solde du crime organisé? Au surplus, pourquoi le faire si cela peut mener à votre propre mort?

Les autorités policières qui participent à des enlèvements, c'est difficilement concevable. Pourtant, une interviewée explique que la plupart des crimes contre la presse demeurent impunis puisque « ...ceux qui font les enlèvements dans [notre] État, ce sont les policiers eux-mêmes. Ils t'enlèvent et te livrent aux criminels qui eux te prennent en charge. Ainsi, ça passe véritablement pour une action du crime organisé ». Ce journaliste ajoute « ...en ce moment, je tremble parce que je ne sais pas si mon téléphone est sur écoute... Le cellulaire, on le sait, [est] toujours sur écoute, celui de la maison, je ne sais pas... » (P8, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Elle poursuit « ...on me l'avait dit que je devais partir avant les élections; avant que le PRI ne gagne la présidence. Moi, l'idéaliste, j'ai pensé [...] qu'il allait y avoir un miracle. Qu'Andrés Manuel [Lopez Obrador] allait gagner [...]. Donc, en ce moment, je suis dans une étape de désespoir et de découragement. Je ne sais pas ce que je ferai. Il est clair que je dois partir, mais il faut que je trouve une manière de le faire sans atteinte à ma santé ou à ma situation financière. Ici, tout est fermé pour moi. On m'identifie à Lopez Obrador, je suis avec celui qui a perdu... » (*Ibid*). Le militantisme politique est une activité à risque. En toile de fond, l'impunité dont les participants parlent abondamment. Dans un tel contexte, les obligations professionnelles peuvent difficilement avoir préséance sur les obligations personnelles. En effet, pourquoi faire du journalisme d'enquête, pourquoi se positionner politiquement, si cela peut vous causer un préjudice grave? Elle continue son récit et explique que, dans sa situation, ce sont aussi des obligations liées à sa santé qui la

forcent à une certaine censure. Cette journaliste travaille pour une radio locale. À titre d'employée de ce média, elle a droit à une série de prestations. Celles-ci incluent une assurance maladie. Cette assurance est indispensable à sa survie puisqu'elle souffre d'une maladie grave. Le paiement des traitements et des médicaments se fait grâce à son assurance. Or, étant à couteau tiré avec les autorités politiques locales, cette personne craint que le bureau du gouverneur ne fasse pression auprès de l'employeur afin qu'on la congédie. Si cela devait arriver, les conséquences seraient désastreuses pour elle et sa famille. À titre d'élément de contexte, elle raconte « [Notre État] a toujours été gouverné par le PRI. Ils contrôlent tous les médias de communication et toutes les organisations professionnelles. [...] nous avons un [patron] qui, bon, ce n'était pas le meilleur, mais quand est venu le temps de la campagne électorale du gouverneur actuel, il y a près de deux ans, tout le monde devait publier qu'ils l'appuient... et [mon média] ne l'a pas fait. Et moi, j'ai suivi le courant [de mon média]. Ici, tous les journalistes parlent en mal de tous les candidats, sauf celui du PRI. Et là, arrive *l'Institut Electoral* (Instituto Federal Electoral) qui s'oppose à ce que tu parles en mal du candidat du PRI et ils envoient [la directive] par écrit! Tout est fait pour que le PRI gagne. » « Donc, j'ai apparu dans plusieurs médias [...] et j'ai parlé en faveur du candidat de l'opposition et ça a généré un blocus contre moi, [...] ». À titre de porte-parole de son organisation elle a dénoncé l'ingérence politique dans son média. « Je vais à Mexico et je donne des entrevues [...] je deviens la femme qui dit des choses qui ne devraient pas être dites. » (P8, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Cette participante contacte une journaliste vedette de Mexico et lui raconte l'histoire. La pression politique, l'intimidation, la prise par la force de son média : tout est raconté à la journaliste de la capitale. La nouvelle devient nationale. À partir de ce moment, les autorités politiques de l'État tentent de

discréditer la journaliste. Depuis ce temps, elle est sur la liste des *persona non grata* dans son État. Les portes se sont littéralement fermées pour elle. Bourses ou offres d'emplois, « ... je ne peux rien demander dans l'État [...]. N'importe quoi, on me le refusera » ajoute-t-elle. Tout ce qu'il lui reste, c'est son travail. « Ils n'ont pas trouvé la manière de me mettre à la porte encore ». (*Ibid.*) Ce qui aide cette journaliste, c'est qu'elle travaille présentement pour le syndicat de son organisation. Elle croit que c'est son syndicat qui la protège. Il constitue son dernier rempart. « Mais il y a la rumeur qui veut qu'à la fin de mon terme avec le syndicat [...], ils vont trouver une façon de me remercier. Ça me préoccupe parce que je dépends de mon assurance médicale [...] ». (*Ibid.*) Donc, dans le cas de cette journaliste, exercer son métier lui a causé préjudice à plusieurs niveaux. Par ricochet, il est fort probable que ses démêlés avec les autorités politiques aient une incidence sur sa santé. Elle affronte un dilemme qui la force à choisir entre le labeur journalistique où elle enquête, dénonce et se positionne politiquement et sa couverture d'assurance santé. Les détails concernant sa maladie ou le coût des traitements reçus ne sont pas connus. Par contre, nul doute que, face à la menace ou à la perspective de perdre son emploi, cette journaliste ait dû se censurer, à tout le moins, jouer profil-bas. Cette participante analyse son dilemme à travers le prisme de l'éthique. En effet, l'appréciation de son travail journalistique est affectée par sa prise de position. Elle juge sévèrement sa décision de jouer profil-bas. Son raisonnement s'oriente autour de ce qui est bien ou mal en qualité de journaliste. Également, elle se doit d'aborder le problème des finances (de l'assurance-maladie) de façon très cartésienne. Elle met ensemble ses connaissances, dresse un portrait de la situation, elle puise au registre des expériences antérieures pour éviter de répéter des erreurs du passé (tel que le positionnement politique) et

elle adopte une stratégie qu'elle espère salvatrice. Un processus de réflexion complexe aux variantes difficilement saisissables.

Les entrevues menées ne laissent aucun doute. Les participants souhaitent préserver leur vie, celle des proches qui les entourent et voir à la protection de l'intégrité physique de ces mêmes personnes. Il a été dit que jouer profil-bas, se faire discrets, était souvent une excellente façon d'atteindre cet objectif de sécurité. Jusqu'où iront les journalistes mexicains pour protéger la vie et l'intégrité physique? Certains prennent la difficile décision de s'exiler. Ils font le sacrifice professionnel ultime d'abandonner le travail de journaliste. Le sacrifice est aussi d'ordre personnel. Il force l'abandon du domicile. On doit renoncer à ses origines. On fait ses adieux aux proches qu'on doit laisser derrière. Quelles motivations profondes animent ceux qui posent cet ultime geste? Un journaliste mexicain qui réside désormais au Canada a été interrogé. Pour ce participant, aucun doute, les obligations personnelles de survie et de protection ont préséance sur les obligations professionnelles liées au journalisme. Y a-t-il un dilemme au moment de quitter son pays d'origine? Comment en arrive-t-on à cette décision? Selon ce journaliste, oui, il y a des hésitations; des obligations morales contradictoires. Par contre, dans son cas, les messages étaient clairs, il fallait quitter.

Il donne les détails contextuels qui ont entouré son départ. Il enquêtait sur des irrégularités dans l'administration publique dans un État du Nord du Mexique. À un certain moment, des gens de confiance lui ont expliqué que sa vie était en danger. « Ce qui est arrivé dans mon cas, c'est que j'ai documenté et [commencé] à publier des choses qui ont commencé à être inconfortables pour les organisations [gouvernementales], surtout pour les organisations

locales [...]. Dès mai [2008], les problèmes ont commencé. Il y avait le crime organisé et, après, ils ont envoyé l'armée et les soldats qui ont commencé à commettre des abus en termes de droits humains et moi, je documente. J'ai donc, les narcotrafiquants qui me surveillent d'un côté et j'ai les militaires de l'autre. » « Heureusement, il y a eu un moment où des gens qui m'apprécient [...] m'ont dit *il y a des commentaires* et je me suis mis à surveiller ce qui se passait autour de moi et oui, après avoir analysé tout ça, [...] avec ma famille, c'est là qu'on a décidé, qu'on a vu que le danger était imminent et on ne pouvait prendre le risque qu'il nous passe quelque chose » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Ce journaliste a donc quitté son emploi et le pays et, quelques mois après, un journaliste de Ciudad Juarez était abattu. Suite à cet événement, ce participant confie ne pas avoir regretté un instant sa décision. Par contre, il confie avoir vécu un dilemme. « Pendant un certain temps, et c'est encore le cas parfois de la part de certaines personnes, j'ai été critiqué [pour ma décision]. On me disait *pourquoi t'es parti? T'aurais dû rester!* Ça a été ça mon plus grand dilemme depuis que j'ai quitté le Mexique... Je ne sais pas si j'ai été brave... ou lâche. Très brave d'avoir tout laissé ou très lâche d'être parti. C'est un problème existentiel que j'ai... » (*Ibid.*). Un tel questionnement indique que le raisonnement éthique, qui construit la morale, est sollicité. Était-ce bien ou mal de partir? Quelles étaient les conséquences pour l'entourage? De telles considérations relèvent définitivement d'un raisonnement éthique tel que décrit par Boisvert (2003) et Richard (2008).

5.7 Comment gérer ses émotions

Le journaliste cherche à tout prix à protéger sa famille et ses proches. Cela ne veut pas dire pour autant qu'il ne les implique pas dans la gestion, au quotidien, de ses émotions et de ses sentiments. Après tout, les journalistes pris au cœur du conflit armé ont besoin d'un exutoire, d'une oreille attentive. Vers qui se tournent-ils? Le conjoint ou la conjointe est souvent l'intervenant de première ligne qui écoute les confidences des journalistes. Les journalistes s'écoutent aussi entre eux. Les collègues s'appuient, ce qui permet de faire baisser un peu la pression et d'aérer les esprits. Un journaliste confie que le simple fait de nous parler l'aidait. Pour lui, nous étions, avec notre entrevue, une forme de thérapie.

Où réside la détresse psychologique? Où est le déclencheur de l'angoisse? Plusieurs réponses viennent en tête rapidement : la peur de mourir, d'être blessé ou de voir sa famille être impliquée involontairement dans le tourbillon de la violence et des représailles. Un journaliste explique que la communauté journalistique mexicaine a besoin d'aide urgemment. On lui a demandé comment le journaliste gérait ses émotions et d'où venait l'aide. « [De l'aide]... il n'y en a pas. Tout le monde la cherche. D'une façon gratuite, de la part de ton média, non. Je pense que le dernier *sexenio*⁵ a été tout simplement trop brutal. Oublie les chiffres, le nombre de morts! Les journalistes, les photographes qui ont vu les cadavres, photographié les pendus, moi j'aimerais savoir ce qu'il arrive avec leurs émotions. Même si tu te mets à penser *je suis journaliste et ça ne doit pas m'affecter...* ça t'affecte. Jusqu'au point de te saturer. Il arrive un moment où les morts sont simplement des numéros.

⁵ Un « *sexenio* » est une période de 6 ans correspondant à la durée du mandat d'un président. Dans ce cas-ci on parle du « *sexenio* » du président Felipe Calderón.

Ils ne sont plus des humains, ils n'ont plus d'histoire. » (P12, transcription d'entrevue, 17 septembre 2012).

Il existe des groupes d'aide. Celui étant le plus souvent mentionné est sans aucun doute *Artículo 19*. Le nom du groupe s'inspire de l'article 19 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 portant sur la liberté d'opinion et d'expression. Ce groupe est associé avec l'Université Iberoamericana de la ville de Mexico. *Artículo 19* organise des groupes de travail portant sur le journalisme. Au cœur des discussions : le travail dans un contexte violent et dans le contexte de la guerre au narcotrafic. L'organisation essaie de préparer les journalistes au travail sur le terrain avec différentes notions de base telles que les premiers soins, des conseils psychologiques pour étudier certaines thématiques, un guide pour aborder les victimes, etc. Sans déshumaniser le journaliste, les formations reçues visent à le rendre un peu moins perméable à la multitude d'émotions présentes au moment de couvrir un crime violent. On explique que le reporter fait souvent face à un épineux problème : celui de rencontrer et de facilement créer un lien avec la victime, sa famille ou ses proches. L'idée n'est pas de faire du journaliste un être insensible. Il s'agit plutôt de le prémunir face aux élans de sympathie démesurés qui pourraient, à long terme, le compromettre et lui faire un tort difficilement réparable.

Au-delà de la famille, des collègues et de quelques organisations, bien peu de ressources sont offertes aux journalistes afin qu'ils apprennent à gérer leurs émotions. Plusieurs, selon nos sources, sont aux prises avec un trouble de stress post-traumatique, un peu comme le sont les militaires qui reviennent des zones de combat. Lors du 11^e entretien, le participant

confie que, suite à son enlèvement, il a accepté d'aller en thérapie avec des psychologues. Lui et sa famille ont eu besoin d'un suivi serré de la part des thérapeutes. Ce même journaliste décortique le phénomène de la séquestration qui ne se termine pas le jour de la libération « ...t'es séquestré par en-dedans et tu vis plusieurs choses... et l'incertitude que vit la famille, c'est trop d'angoisse. On le vit avec des thérapies, en famille, avec de l'appui, et le fait de retourner travailler [aide aussi]. [...] Pour moi, ça fonctionne. Ce n'est pas une garantie que je vais survivre. Il n'y a pas de loi, ni de constitution et aucun article qui puisse arrêter une balle » (P11, transcription d'entrevue, 15 septembre 2012). On comprend que la bataille contre l'angoisse n'est pas gagnée pour cet interviewé. Par contre, il explique que suite à son enlèvement, des protocoles de sécurité ont été instaurés. On comprend que son expérience n'aurait pas été vaine. Certaines choses ont changé pour le mieux au sein de son média suite à son enlèvement. Enfin, il raconte avec orgueil qu'il a travaillé avec *Artículo 19* afin que s'élabore une nouvelle loi relative à la protection des journalistes. Comme il le dit si bien, « elle est encore mal appliquée, mais c'est un pas en avant. Il y a de bonnes intentions » (*Ibid.*).

5.8 Conjuguer travail-famille : la réalité du journaliste mexicain

Après la survie, les obligations liées à la famille sont celles qui entrent le plus souvent en conflit avec les exigences du journalisme. La plupart des participants ont une famille. S'ils n'ont pas d'enfants, ils ont, à tout le moins, une conjointe ou un conjoint, des parents ou des amis proches qu'ils tiennent à protéger. Ils ont clairement expliqué que la sécurité de leur famille était une obligation plus importante que toutes autres liées au journalisme. Les mesures prises afin de protéger leurs proches sont simples. Ils ne donnent pas d'informations

au sujet de leur famille. Ils n'en parlent jamais au travail. On exclut toutes les conversations au sujet des enfants et des écoles. Plusieurs possèdent deux téléphones cellulaires. L'un sert exclusivement aux besoins du travail alors que l'autre sert à garder le contact avec la famille.

Les pages Facebook sont épurées de tous liens avec la famille. Les journalistes qui tiennent à afficher une page Facebook plus personnelle possèdent deux pages Facebook, ou deux comptes Twitter. Une page est clairement professionnelle. On y indique les opinions politiques, les affiliations, on y dénonce l'impunité. L'autre page, celle qui concerne la famille, est tout simplement introuvable. En effet, pseudonyme et mécanismes de sécurité viennent assurer aux journalistes que leurs vies professionnelle et personnelle ne se mélangeront pas. Jusqu'à maintenant, il semble que les informations confiées aux réseaux sociaux soient protégées. Par contre, le téléphone cellulaire n'est absolument pas protégé. Ce fait a été constaté plus tôt alors qu'il était question des *narcomantas* en page 83, les criminels n'ont aucune difficulté à se procurer un numéro de téléphone cellulaire. La prudence est de mise et les participants disent qu'ils utilisent leurs appareils avec prudence. Les mesures les plus communes pour protéger leurs proches : ne pas garder de photos sur les cartes mémoires et ne pas enregistrer de contacts sous des noms trop révélateurs. On évite plus que tout les entrées : maison, papa ou maman. Advenant le cas où le cellulaire tomberait aux mains des criminels, on veut éviter qu'il devienne un outil pour atteindre les familles ou les amis proches.

De telles mesures sont-elles nécessaires? Une journaliste se dit être un facteur de risque pour sa famille. « Oui, je pourrais en être un [facteur de risque], les gens qui ne sont pas d'accord

avec ce que j'écris peuvent essayer de me freiner en faisant du mal à ma famille. C'est un fait. » (P5, transcription d'entrevue, 11 août 2012). Les familles sont des points de pression. On menace de blesser un proche afin de s'assurer les services ou la loyauté d'un journaliste. On peut aussi le faire à titre de représailles. Un participant dans l'État de Durango raconte avoir été suivi et espionné à son domicile : « cette expérience, je l'ai vécue de trop proche et il vient un moment où tu te dis avant tout, j'ai une famille. Avant tout, l'intégrité des personnes et après les labeurs journalistiques. Je te le résumerais comme ça, je préfère continuer à respirer, continuer à manger, voir grandir mes filles que de devenir la nota roja » (P6, transcription d'entrevue, 11 août 2012).

Pour sa part, un participant en exil dévoile qu'il s'interroge sur le message qu'il transmet à travers son média. Il sait que sa famille, ses enfants au premier chef, lisent les journaux et écoutent la télévision. À titre de journaliste, il explique qu'il se questionne sur le contenu éditorial et visuel de son média. Quel message veut-il passer? Le dilemme réside aussi dans le choix des mots. Il ajoute « d'un autre côté, je ne peux pas agir comme si ça n'existait pas alors qu'on tue des gens. » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012).

Un participant de Durango raconte qu'une collègue a déjà reçu une menace on ne peut plus directe concernant sa fille. Elle reçoit un appel au cours duquel on menace de tuer sa fille. Voici ce qu'on lui disait « T'es beaucoup plus belle quand tu te la fermes. Si tu continues à parler [...], on tue ta fille... » (P8, transcription d'entrevue, 16 août 2012). La menace est donc réelle et il faut prendre certains moyens afin de protéger les familles.

Quel est le rôle réservé à la famille. Doit-on se contenter de la cacher et de ne rien dire à son sujet? Il existe là un dilemme. Il est fort utile de se confier à sa famille, par contre, est-ce la meilleure façon de la protéger? Dans le contexte actuel, la famille prend part aux nouveaux protocoles de sécurité que les journalistes se sont donnés. Par exemple, certains journalistes comptent sur leur famille en cas de pépin. Ils sont les contacts d'urgence. Si un journaliste a dit à son épouse « ...je serai à tel endroit à telle heure et je t'appelle... » et qu'il ne le fait pas, l'épouse va mettre en marche le protocole de sécurité. Des collègues partiront à la recherche du disparu et retraceront l'itinéraire de la journée afin de rapidement savoir pourquoi l'appel promis n'a pas été placé. Une journaliste de Ciudad Juarez confie tout à son mari. Ses angoisses professionnelles, elle les partage avant tout avec lui « ...à lui, je lui dis dans quoi je trempe pour qu'il sache ce qu'il y a en arrière s'il me passait quelque chose... pour qu'on puisse enquêter après coup. Je n'en parle pas à mes frères ou à ma mère, ce sont des détails qui ne vont pas plus loin que mon mari... » (P5, transcription d'entrevue, 11 août 2012). La famille du participant exilé avait un rôle alors qu'il était journaliste au Mexique, « ...mes stabilisateurs émotionnels ont été ma famille et ma Foi. » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Un interviewé de Durango révèle que la famille est non seulement un des derniers remparts en termes de sécurité, mais aussi en termes d'appui psychologique. Selon ce dernier, la violence vue et vécue par les journalistes mexicains les amène effectivement à s'isoler de plus en plus du reste du monde. Il ne reste alors que la famille pour canaliser le trop plein émotionnel. « Tu commences à te rendre compte qu'informer, c'est une utopie, c'est une chimère. Malheureusement, la gestion de la frustration, la gestion de l'impotence dont tu souffres [...] tu finis par la garder pour toi et la partager avec des gens de ton cercle rapproché : des amis loin du domaine [du journalisme] et la famille » (P6,

transcription d'entrevue, 11 août 2012). Ce même journaliste continue à parler de l'appui provenant de la famille mais explique un certain dilemme lié à l'implication de la famille. Il y a du bon à partager certaines choses avec ses proches, mais il y a aussi certaines craintes qui viennent avec le fait de les impliquer « ...ta famille va toujours t'aider dans ce que tu décides, mais en même temps, il faut être prudent dans ton milieu de travail, [dans ta façon de travailler]. Si tu sais d'avance que la publication d'un article va avoir un effet direct et négatif sur ta famille, je pense que tu dois y penser et peser le pour et le contre [avant de publier]. Ce calcul, tu le fais dans l'intimité en mesurant et en assumant les coûts. [Si tu déplaies au crime organisé, il y aura des répercussions et] je te parle pas de petits appels pour avoir ton attention, ce ne sont pas des actes d'intimidation [qui t'attendent] ce sont des actions directes où tout se joue, même la vie » (*Ibid.*). Alors, la famille est à la fois un dernier refuge et une grande source d'inquiétudes. Le journaliste compte sur elle mais ne souhaite pas la mettre en danger. C'est là où réside le dilemme.

Doit-on tout dire à la famille? C'est à peu près impensable. Une interviewée de Ciudad Juarez raconte que la violence à laquelle on expose les journalistes finit par affecter profondément le moral. Le participant explique que les photographes vivent très intensément la violence mexicaine. Ils peuvent couvrir une vingtaine de scènes de crime par jour. Ils voient des dizaines de corps à chaque quart de travail. « ...le soir, ils doivent rentrer à la maison, vivre avec leur famille. Ça génère des conflits à l'intérieur des familles. Comment sortir avec tes enfants alors que tu as une charge émotionnelle aussi pesante? Ce que tu veux, c'est crier et pleurer. Ce sont des choses que tu réprimes, des sentiments que tu gardes et tu

ne sais pas quand tu vas éclater ou comment. Il faut s'attarder à ça... on ne l'a pas encore fait » (P5, transcription d'entrevue, 11 août 2012).

La relation avec la famille est donc parsemée de dilemmes. On tient à la protéger dans un premier temps. Pour ce faire, le journaliste doit vivre dans deux réalités. Il quitte la réalité familiale pour passer la journée dans la réalité professionnelle. Il réintègre la réalité familiale le soir, au retour du travail. Cette séparation, toute simple en théorie, pourrait s'avérer efficace si l'exposition à la violence n'était pas récurrente. Les participants font comprendre qu'à long termes, cette façon de faire n'est pas viable puisque, tôt ou tard, les deux réalités viennent se juxtaposer.

Si l'on ne peut séparer famille et travail, doit-on alors mettre à contribution le clan familial? Après tout, en cas d'urgence, elle est le dernier rempart. Impliquer la famille et lui confier ses émotions présente un risque. Que doit-on partager? Que doit-on cacher? Que doit-on garder pour soi? Toute vérité n'est pas nécessairement bonne à dire. Bien qu'il serait sain d'extérioriser et de verbaliser certains sentiments, il est difficile d'imaginer que les discussions en famille, au dîner, puissent traiter du travail du journaliste. La mort et la violence n'ont pas leur place dans les discussions familiales. Lors de la 7^e entrevue, le participant discute d'un soir où il était à table avec sa famille pour le repas. La télé est allumée au canal des nouvelles et un de ses fils reconnaît son père à l'écran « ...regarde, c'est papa à la télévision et il est avec les morts » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Au loin, en arrière-plan, on le voyait effectivement, dans la prise d'images de la télé, en train de photographier des cadavres. Ce moment a été un tournant pour lui. Il prenait

conscience de la juxtaposition des deux réalités. La famille est exposée à ce qui se diffuse à la télévision. Tout ce que transportent les médias peut, éventuellement, tomber entre les mains de nos proches.

Un participant de Durango confie ses conclusions au sujet de la conciliation travail-famille pour le journaliste mexicain. Selon lui, il y a une ligne à tracer entre la vérité à rechercher et à publier et la famille que l'on tient à protéger. On comprend qu'il y a un certain compromis personnel et professionnel dans ses réflexions « ...donc, je pense que ça a de l'allure d'avoir une certaine prudence [...] entre la famille et une vérité qui n'est peut-être pas absolue ou aussi complète ou objective [...]. L'histoire est cyclique et en fin de compte, l'histoire, ce sont les gagnants qui l'écrivent, et moi, je t'avoue, j'ai pris conscience que je ne veux pas être une victime, je ne veux pas être un numéro, je ne veux pas être en première page d'un journal, le reportage principal d'une radio ou le client d'un centre funéraire » (P6, transcription d'entrevue, 11 août 2012). Ce journaliste fait comprendre que les obligations liées au journalisme passent après les obligations personnelles liées à la famille. Il est disposé à renoncer à la vérité absolue afin de protéger sa vie ou son intégrité physique ou celle de ses proches. Un raisonnement pratique qui relève du normatif avec une bonne dose de raisonnement éthique alors que le participant parle des conséquences de ses actions sur autrui. Enfin, le raisonnement est également stratégique puisqu'il implique une série de décisions prises en vue d'une sortie que l'on espère positive pour tous. Tout article est soumis à un débat intérieur avant publication « ...je ne publierai pas la vérité absolue, mais plutôt une vérité relative, une vérité qui ne dérange pas trop, qui est administrable et qui me donne une certaine marge de manœuvre. Sans renoncer à tes idéaux, à cette éthique [...],

c'est mal, mais le pire c'est que le débat intérieur est souvent une simulation. » (*Ibid.*). Le débat est un peu vide de contenu et de sens puisqu'avant même qu'il ne commence le journaliste sait déjà qu'il optera pour une publication qui ne fera pas de vagues. Pourquoi agir ainsi? Au-delà du réflexe de protection qui habite la plupart d'entre nous, il y a un certain sentiment de résignation qui habite cet interviewé « ...ça ne vaut pas la peine, dans une place où tu sais que les choses ne changeront pas, dans un endroit où personne ne veut faire face à la réalité mais plutôt rendre plus forte la simulation, le mensonge et la fantaisie. Tant que ça ne changera pas, la vérité c'est que ça ne vaut pas la peine d'y aller avec des vérités absolues » (*Ibid.*).

5.9 Graduer l'indignation

Les journalistes rencontrés ont raconté une panoplie d'anecdotes. Ils ont vu et fait des reportages sur les crimes les plus ignobles que l'on puisse imaginer. Ils ont affronté la mort de plusieurs façons. Certains ont été placés face à leur destin en étant eux-mêmes pris en otage et en étant torturés. D'autres, témoins de premières lignes de la violence vécue au Mexique, travaillent, jour après jour, à photographier des morts et à interroger leurs familles.

Les journalistes rencontrés réagissent lorsque l'on discute des problèmes de violence vécus au Mexique. Ils s'indignent devant l'impunité, devant les morts, devant le fait que l'on brime la liberté d'expression, devant le fait que l'on contrôle la presse, devant la corruption et devant l'incapacité gouvernementale d'endiguer cette violence et les vagues de crimes s'y rattachant.

Témoins – malheureusement privilégiés – de toute cette violence et bien au fait des multiples raisons qu’ont les Mexicains de s’indigner, les journalistes rencontrés ont été questionnés sur ce qui les indignait. Existe-t-il, pour eux, une forme de graduation de l’indignation?

Une réponse chargée d’émotion a été offerte par le 12^e participant. Sa première réflexion a porté sur la mort de sa collègue. Il s’indigne du fait qu’elle ait été tuée à sa place « pourquoi ils s’en prennent à elle et non à moi? Pourquoi toujours avec la plus faible? » Il ajoute : « d’un autre côté, tu ne peux pas t’indigner avec tout et tout le temps. Tu deviens hystérique. Tu dois avoir de l’énergie pour certaines batailles et non pour toutes les batailles. Tu ne peux pas toutes les mener. Si tu vas à toutes [les batailles], tu vas à aucune. Tu t’indignes parce qu’il y a des choses et des cas que tu connais très bien et de beaucoup plus près. » (P12, transcription d’entrevue, 17 septembre 2012). Dans ce cas-ci, il faut se rappeler qu’il s’agit du journaliste se sentant coupable de la mort de Regina Martínez. Ce journaliste demeure persuadé que sa collègue a payé pour des choses qu’il a écrites. Il entretient un sentiment de culpabilité. Son indignation trouve ses racines, en grande partie, dans cette affaire. Il se pose continuellement les mêmes questions : pourquoi elle? Pourquoi pas moi? Durant l’entretien, ses propos laissent transpirer le sentiment qu’il aurait préféré mourir à la place de sa collègue plutôt que de porter la croix de la culpabilité.

Un autre participant affirme « ce n’est pas une question d’indignation, mais plutôt une question d’information » (P10, transcription d’entrevue, 15 septembre 2012). « Je pense que tu peux t’indigner davantage s’ils tuent un enfant qu’un député. Mais, si on est réaliste, les médias donnent la priorité à quelqu’un qui a une certaine profession, une charge

professionnelle et sociale [comparativement] à quelqu'un qui n'en a pas. Aussi, ce n'est pas la même chose s'ils attrapent le tueur à gages que le leader du cartel » (*Ibid.*). On comprend avec cette réflexion que le journaliste peut être tenté d'en faire davantage pour une enfant décédée d'une balle perdue. Par contre, les devoirs professionnels priorisent la couverture des événements. Le dilemme existe, mais il se règle – à tout le moins dans les pages du journal – assez rapidement. La mort d'un personnage public génère habituellement plus de couverture médiatique que celle d'un inconnu. L'indignation est donc quelque chose qui se mesure, que l'on sous-pèse, surtout dans son for intérieur. Ce qui indigne les journalistes n'indigne pas autant l'industrie journalistique qui obéit aux lois du marché et non à celles des émotions.

Alors que le thème de l'indignation n'avait pas encore été abordé, un journaliste de *Grupo Milenio*, un groupe médiatique bien installé dans la capitale Mexico, prend les devants et lance « si il y a quelque chose qui m'indigne, c'est la mort d'un journaliste. Ça m'indigne d'une façon telle...j'ai été dans des situations dangereuses, j'ai des compagnons qui ont connu le danger et quand le monde commence à parler et à dire que le journaliste devait le mériter pour X ou Y raison... Quand il commence à parler de presse vendue, je m'indigne et je rage. C'est trop facile pour le monde de critiquer les médias, mais ceux qui sont là, sur la ligne à se mettre en danger, c'est nous... » (P9, transcription d'entrevue, 22 août 2012). L'indignation a été abordée en fin d'entrevue. Il livre son point de vue : « Si je m'indigne plus face à une mort qu'une autre? C'est certain. Dans un monde idéal, je te dirais que nous sommes tous des humains [...] mais j'ai bien de la misère à souffrir de la même manière pour un tueur à gages que pour [la mort d'un] enfant ». (*Ibid.*) Il ajoute « ...il n'y a pas si longtemps, [on] m'a proposé un projet, [celui] de recenser tous les noms, de toutes les

victimes de cette guerre. Elles ont toutes un nom. [On] me disait que c'est injuste et qu'il fallait leur donner un nom. Attends, attends... On va se donner des définitions ici. Il y a des gens parmi les morts – on va le dire comme ça – ce sont des monstres. Ce sont des assassins qui coupent des têtes, qui pilent sur les corps, qui violent... Je sais que je ne devrais pas, mais je ne peux rien sentir pour ces gens-là. [...] je pense au cas de *El Pochis*, un petit gars de 12 ou 13 ans qui décapitait. Le petit gars va sortir de prison dans deux ans... c'était un mineur... et j'ai beaucoup pensé à lui [...] Un enfant de pute comme ça mérite de sortir de prison? Il y a possibilité de réhabilitation sociale? Ça existe la réhabilitation sociale pour un gars comme ça qui coupe des têtes et qui a du plaisir à le faire! C'est une discussion très animée que j'ai en dedans de moi. Avec moi-même au sujet de l'humanité de plusieurs personnes. » Il ajoute « la guerre au narco m'a provoqué une grande crise intérieure quant à la catégorisation des humains et il y a des choses que j'ai de la difficulté à croire ». Il termine en disant « Pour en revenir à ta question de départ, c'est très difficile d'être équitable dans la gestion de l'information quand tu vois ce genre de choses. » (*Ibid.*). Aux dires de cet interviewé, la graduation de l'indignation existe et elle est accompagnée d'un grand questionnement sur l'humanité. Un dilemme s'installe en ce qui a trait à la valeur ou à l'importance de certaines vies. Bien que la raison dicte que nous sommes tous humains et avons tous le droit aux égards accompagnant ce statut, il appert que le journaliste peut perdre cette capacité de discernement. Il en vient à catégoriser la valeur des vies.

Tel que mentionné précédemment, il y a une multitude de raisons pour s'indigner. Parmi les 12 interviewés, 11 ont exprimé leurs pensées à l'effet qu'il y avait une graduation de l'indignation selon une multitude de facteurs. Par contre, une réponse détonne. Il s'agit de

celle d'un participant d'origine canadienne qui travaille pour un journal mexicain. Il explique que, selon lui, le journaliste se fait une carapace. « J'ai couvert [un désastre dans les Antilles], tous les morts dans les rues, ça se ressemble un peu. Il faut que tu te fasses une carapace. On a des émotions, mais quand même, il faut essayer de montrer ce que tu vois d'une certaine façon et de le présenter aux gens sans verser dans le sensationnalisme. Essayer d'être le plus objectif envers l'histoire que t'essaies de couvrir. » (P3, transcription d'entrevue, 6 août 2012). Une réponse aussi froide et terre à terre désarçonne. Alors que la plupart des journalistes interrogés ont été très émotifs et ont parlé sans retenue, le participant canadien parle d'objectivité et de carapace. D'où vient une telle différence dans la réponse? Le journaliste canadien est-il à ce point différent du mexicain? Peut-être que dans les faits, le Canadien a une personnalité plus froide et une définition plus stricte du journalisme? Il y aurait une rigidité propre au Nord et une sentimentalité propre au Sud? Ce sont des pistes de recherche intéressantes qui mériteraient d'être vérifiées ultérieurement. Il se peut aussi que le journaliste Canadien n'ait tout simplement pas le même bagage d'expérience que ses collègues mexicains. Peut-être a-t-il réussi à se garder à une certaine distance des violences. Conséquemment, sa conception de l'indignation diffère et il s'impose une certaine froideur qui semble lui être unique. Encore là, cette réponse présente de nouvelles pistes de recherche pour le futur.

6. Les limites de l'étude

Force est d'admettre qu'au niveau statistique, il aurait été intéressant d'interroger une population plus nombreuse. Par contre, il aurait été extrêmement ardu de recruter davantage

de candidats. Le sujet est difficile et les candidats étaient réticents à participer à la recherche. Par contre, une fois convaincus et décidés à y participer, leurs témoignages ont été d'un très grand intérêt. Ils se sont montrés ouverts et intéressés par la recherche. Malgré tout, un volet statistique plus développé et une population plus large auraient permis d'identifier certaines tendances sans avoir à y insérer des interprétations à la limite de la subjectivité. Enfin, il appert que l'utilisation de tableaux croisés dynamiques serait extrêmement révélatrice. Dans l'état actuel des choses, les statistiques sont un peu dépourvues de sens si elles ne sont pas accompagnées d'un certain contexte que seul le chercheur possède.

Enfin, cette étude, bien qu'elle confirme la présence de certains dilemmes chez le journaliste et les identifie clairement, donne des résultats mitigés quant aux mécanismes de résolution des dilemmes. Il aurait été intéressant d'en savoir davantage au sujet du processus emprunté par le journaliste lorsqu'il est confronté à des obligations contradictoires. Le chercheur ne voulait pas biaiser les résultats en utilisant le mot « dilemme » lors des entrevues, ce mot devait venir spontanément chez l'interrogé. C'est donc dire que les entrevues étaient dirigées, mais que certains choix de mots comportaient des risques. En effet, lorsque l'on parle de dilemmes et que l'on se refuse le droit d'utiliser le mot, il se peut que les cibles choisies ne soient pas toujours atteintes. C'est le cas en ce qui a trait aux processus réflexifs menant à la résolution des dilemmes. Questions et sous-questions visaient pourtant à faire parler les participants sur le sujet. Le mécanisme décisionnel est peu discuté. Les discussions se sont articulées autour du binôme dilemmes/solutions, pour reprendre une terminologie propre à Baechler. Par contre, les discussions permettent de détecter certains mécanismes de réflexion bien qu'ils ne soient pas verbalisés explicitement par les participants. À titre

d'exemple, les raisonnements instinctuel et éthique sont couramment utilisés dans la résolution des dilemmes présentés par les participants. Il en va de même pour le raisonnement stratégique. Dans une moindre mesure, on fait référence au raisonnement normatif.

Au chapitre des transcriptions et de la traduction des entrevues, notons que 11 des 12 entrevues ont été faites en espagnol et qu'aucune aide professionnelle n'a été sollicitée pour ces deux tâches. Le lecteur doit être informé que toutes les traductions utilisées dans la présente recherche sont des traductions libres.

Enfin, l'utilisation des termes « obligations morales contradictoires » en lieu et place du mot « dilemme » sonnait faux. À certains égards, il aurait été plus rentable de leur demander directement « quels sont vos dilemmes » que de louvoyer avec une formulation sibylline du genre « parlez-nous des obligations morales contradictoires auxquelles vous êtes confrontées ». L'entrevue touchait des sujets extrêmement sensibles. Pour créer un lien de confiance, elle devait reposer sur des formulations simples, familières et dépourvues d'une tonalité scientifique. Passer d'un geste amical comme poser sa main de manière réconfortante sur l'épaule à une phrase froide comme « parlez-moi de vos obligations morales contradictoires » était mal choisi. On le sentait dans le regard de l'interviewé.

7. Conclusion

Il est admis que tous les journalistes, dans tous les pays, vivent des dilemmes et ce, peu importe la section à laquelle ils sont affectés. Par contre, les journalistes mexicains, couvrant

les activités du crime organisé, ont des dilemmes particuliers qui gravitent principalement autour de la protection de l'intégrité physique et de la vie. À ce titre, l'étude est concluante et l'approche des dilemmes s'est avérée révélatrice. Un peu comme l'industrie pour laquelle il travaille, le journaliste est aux prises avec des dilemmes de divers ordres : managérial, économique, rédactionnel, éthique et moral. Les catégories de dilemmes ne sont donc pas exclusives à l'industrie. Elles s'appliquent aussi aux journalistes. La différence entre l'industrie et l'individu réside dans la façon dont le dilemme est vécu. Seul et isolé, le journaliste sait qu'il est celui que l'on peut sacrifier. Le 7^e et le 10^e participants l'expliquaient en ces mots « ...le journaliste qui travaille dans la rue, malheureusement, est au bas de la pyramide du pouvoir » ou encore « ...dans la chaîne des médias, le reporter c'est le dernier maillon ». Dans un contexte qui lui est propre, le journaliste se questionne et analyse la situation dans laquelle il évolue. Il élabore ensuite des stratégies qui le mènent à une prise de décision alors qu'il est confronté à des obligations contradictoires.

Les participants parlent abondamment des dangers auxquels ils font face au quotidien. Ils en parlent comme s'il s'agissait d'une réalité difficile à saisir ou à palper. Ils recherchent les signaux d'alarme indiquant les dangers liés à la profession. Ils sont souvent la première manifestation du dilemme. Le risque accompagnant une telle analyse de l'environnement, c'est de ne pas percevoir les signaux d'alarme. Le journaliste mexicain peut-il réellement détecter le danger? En a-t-il toujours la capacité? Le participant en exil au Canada demande « ...te souviens-tu de l'expérience qui se fait avec une grenouille? Tu la mets dans l'eau tiède et tranquillement, tu augmentes la température de l'eau jusqu'au point où la grenouille meurt parce qu'elle ne sent pas le changement de température. C'est ce qui est en train de

nous arriver à nous [aux journalistes]. Tu te brûles tranquillement [...] » (P7, transcription d'entrevue, 16 août 2012). Ce journaliste utilise cet exemple pour faire comprendre que le reporter mexicain est tellement pris par ses enquêtes, par son travail, qu'il ne perçoit pas les signaux d'alerte. Lorsqu'il prend conscience du danger, il est souvent trop tard. Il a mis le pied dans l'antre des loups.

Parmi les dilemmes professionnels récurrents, il existe une réelle tentation d'accepter une entente avec l'ennemi. Le journaliste est déchiré entre le désir de demeurer indépendant et intègre et celui de rester tout simplement en vie. Il se sait achetable. D'ailleurs, à plusieurs reprises des possibles accords et ententes avec le clan ennemi ont été mentionnés durant les entrevues. Plusieurs seront exposés à la corruption qu'ils dénoncent et leur rigueur sera mise à l'épreuve. On ne peut blâmer les journalistes qui en viennent à une entente avec le crime organisé. Le dilemme est grave. On offre des sommes d'argent à certains journalistes en échange de leur collaboration. D'un point de vue éthique, c'est discutable. Par contre, au nom de la protection de la vie ou de l'intégrité physique, on peut comprendre que certains aient accepté ce genre d'accord.

La plupart des dilemmes vécus par nos journalistes débordent le simple cadre de la profession et empiètent sur le domaine personnel ou familial. Ils empiètent sur plusieurs sphères de la vie. Ils touchent les questions professionnelles et personnelles. Les préoccupations financières sont à cheval sur ces deux facettes de la vie. Une participante de l'État de Durango a confirmé ce fait quand elle a expliqué qu'elle dépend de son travail pour bénéficier d'une assurance santé dont elle ne peut se passer. Il y a donc des considérations

pécuniaires non-négligeables. Par ailleurs, un journaliste de Mexico se sent investi d'une responsabilité envers les générations passées et futures. Il explique que malgré ses craintes, il sera jugé dans le futur pour le travail qu'il fait aujourd'hui.

Il est mentionné plus tôt que certains dilemmes naissent de considérations éthiques et humanistes. Un journaliste de Mexico a relaté le débat intérieur qui se joue alors qu'il s'entretient avec un membre du crime organisé. Il sait qu'il fait face à une crapule qui le tuerait sans hésiter si cela devenait nécessaire. En même temps, il décèle chez l'individu une parcelle d'humanité qui mérite d'être entendue et, peut-être même, comprise. Il s'entretient avec un membre de la famille Villareal, connue pour ses affiliations à la famille Beltrán-Leyva. Comment catégorise-t-on l'individu? Monstre ou humain... après tout? Le dilemme est là, dans la catégorisation. Ce même journaliste connaît bien le crime organisé. Il le côtoie pour des raisons professionnelles. Se sachant déjà dans l'antre du loup, il confie avoir adopté un mantra. Il le récite chaque fois qu'il se sent anxieux et inquiet pour sa sécurité « ...je me le répète, je me dis *Once more into the fray, into the last good battle that I'll ever know, live and fight on this day, live and fight on this day* » (P9, transcription d'entrevue, 22 août 2012). Il s'agit d'un court poème de Joe Carnahan composé pour les besoins du film *The Grey* (2012) mettant en vedette Liam Neeson. Ce journaliste soulève ainsi une métaphore intéressante. Il semble vouloir faire un parallèle entre son univers et celui dominé par les hordes de loups. Ceux qui ont vu ce film savent qu'il s'agit d'un drame d'aventure où Neeson incarne le rôle d'un chasseur de loups. Neeson, ou son personnage, John Ottway, doit protéger les employés d'une compagnie pétrolière qui construisent un oléoduc en Alaska. Ottway parcourt les chantiers de construction armé de son fusil de chasse et abat les

loups qui s'attaquent aux travailleurs. Plus tard dans le film, Ottway se trouve pris au piège dans l'antre des loups. Le film se termine alors qu'un combat féroce s'engage entre Ottway et le loup alpha. Le film se termine alors que le court poème de Carnahan est récité par Ottway. On ne saura pas qui est sorti vainqueur de ce combat ultime. Les réalisateurs du film ont préféré laisser notre sentimentalité croire qu'Ottway s'en sort alors que notre raison sait très bien qu'il en meurt. Il n'avait aucune chance face au molosse. Serait-ce ainsi que se voit ce journaliste? Il combat des loups tout au long de sa vie et sait qu'elle se terminera dans un duel sanglant qu'il ne peut pas gagner. Combien de journalistes se voient, comme celui-ci, investis d'une mission noble, mais aussi perdue d'avance?

Références

- Aristegui Flores, C. (prés.) et Hernández, A. (inv.). 2010. Noticias MVS. Balado vidéo. 14 :47 min. < <http://www.youtube.com/watch?v=OxsrJBQZjgU> >. Consulté le 28 décembre 2010.
- Adler, K. diffusé au Canada sur la CBC et produit par la BBC. 2010. « Mexico's Drug War ». Dans The Passionate Eye. En ligne <http://www.cbc.ca/video/#!/Shows/The_Passionate_Eye/ID=1435817799>. Consulté 5 octobre 2010.
- Astorga, L., 2001. « Les limites de la politique antidrogue au Mexique ». Érés – Revue internationale de sciences sociales, no 169, p. 469-476.
- Astorga, L., 2004. « Géopolitique des drogues au Mexique ». La Découverte – Hérodote, no 112, p. 49-65.
- Atehortua Cruz, Adolfo León. « Les organisations du trafic de drogues en Colombie ». *Cultures & Conflits*. En ligne. Articles inédits, mis en ligne le 13 mars 2006. <<http://conflits.revues.org/index1061.html>>. Consulté le 20 juillet 2012.
- Augey, D., Demers, F., et Tétu, J.F., 2008. Figures du journalisme Brésil, Bretagne, France, La Réunion, Mexique, Québec. Premier trimestre 2008. Québec, Les Presses de l'Université Laval. 1er trimestre. 183 pages.
- Baechler, J. Été 2012. *Le raisonnement stratégique et la guerre*. En ligne. 18 p. Dans Res Militaris, vol. 2, no 3. <http://resmilitaris.net/ressources/10160/36/res_militaris_article_jean_baechler_le_raisonnement_strat_gique_et_la_guerre.pdf>. Consulté le 6 mars 2013.
- Bernier, M. F., 2008. Journalistes au pays de la convergence : Sérénité, malaise et détresse dans la profession, les Presses de l'Université Laval, Québec, 193 p.
- Boisvert, Y., et al. Secrétariat du Conseil du trésor du Québec. 2003. *Raisonnement éthique dans un contexte de marge de manœuvre accrue : clarification conceptuelle et aide à la décision*. En ligne. 96 p. <http://www.tresor.gouv.qc.ca/fileadmin/PDF/publications/raison-ethiq_rapp_03.pdf>. Consulté le 29 mai 2013.
- Bonneville, L., Grosjean, S. & Lagacé, M., 2006. Introduction aux méthodes de recherche en communications, Éditions Gaëtan Morin, Chenelière éducation : Montréal, 256 p.
- Brink, D., 1994. « Moral Conflict and Its Structure ». The Philosophical Review, Vol. 103, No. 2, p. 215-247.

Cabrera, J. 2010. « Medios plantean trabajar unidos en temas de violencia ». Dans El Universal TV - imágenes de Irineo Mujica. En ligne
<<http://www.eluniversaltv.com.mx/detalle.php?d=19683>>. Consulté le 7 octobre 2010.

Charron, J., de Bonville, J., 1996. « Présentation. Journalisme en mutation. Perspectives de recherche et orientations méthodologiques ». Communication, vol. 17, no 2, p. 14-49.

CIDH. 2010. « Visita Oficial Conjunta a México - Observaciones Preliminares ». En ligne 6 p. < <http://www.cidh.org/relatoria/ShowDocument.asp?DocumentID=218>>. Consulté le 15 décembre 2010.

Côté, É., Automne 2009. Rapport réflexif de stage : Quand informer tue : les médias et le narcotrafic au Mexique / le dur quotidien des journalistes, Université Laval, 41 p.

Demers, F., 2000. « Alena, démocratisation du Mexique et journalisme fonctionnel ». Le cas du quotidien "Siglo 21" de Guadalajara ». Thèse de doctorat, Québec, Université Laval, 327 p.

Demers, F., (2002). « La démocratisation du journalisme ou le passage à la gestion d'un droit de parole généralisé : le cas mexicain », Les Cahiers du journalisme, no 10, printemps – été 2002.

Demers, F., Lavigne, A., (2007). « La comunicación pública: una prioridad contemporánea de investigación. Comunicación y Sociedad », Revue de l'Université de Guadalajara, no 8 (nueva época), septembre 2007.

Demers, F., (2010). Introduction, dans : HERNÁNDEZ, María Elena, Estudios sobre periodismo, marcos de interpretación para el contexto mexicano. Universidad de Guadalajara.

El Diario de Juarez. 2010 (19 septembre). « ¿Que Quieren de Nosotros? ». In *diario.com.mx: Notas*. En ligne.
<<http://www.diario.com.mx/notas.php?f=2010%2F09%2F19&id=ce557112f34b187454d7b6d117a76cb5>>. Consulté le 30 octobre 2012.

Federación Internacional de Periodistas. 2011. « FEPALC preocupada por extrema violencia contra periodistas y medios en México ». Dans FEPALC, La Federación de Periodistas de América Latina y el Caribe. En ligne. <<http://ameralatina.ifj.org/es/articles/fepalc-preocupada-por-extrema-violencia-contra-periodistas-y-medios-en-mexico>>. Consulté le 22 janvier 2011.

FPJQ. 2010. « Guide de déontologie des journalistes du Québec ». En ligne. 11 p.
<http://www.fpqj.org/fileadmin/FPJQ/pdf/10_12_Guide_en_vigueur.pdf>. Consulté le 4 avril 2011.

Gibler, J., 2012. Morir en México. Editorial Sur +, 206 p.

Hallin, D., 2000. « La Nota Roja : Periodismo Popular y Transición a la Democracia en México », *América Latina Hoy*, Num 25, Agosto, p. 35-43.

Hernández, A., 2010. *Los Señores del Narco*. Editorial Grijalbo, 588 p.

Hernández, M.E., Rodelo, F.V., 2010. « Dilemas del periodismo en la cobertura de la guerra contra el narcotráfico / ¿Periodismo de guerra o de nota roja? ». Dans : *Entretejidos comunicacionales. Aproximaciones a objetos y campos de la comunicación*. pp. 193-227. Guadalajara: Universidad de Guadalajara.

Hernández, M.E. 2011. « Periodismo y violencia : Hacia un debate necesario ». *Revista Mexicana de Comunicación*. En ligne. 28 de Febrero del 2011.
<<http://mexicanadecomunicacion.com.mx/rmc/2011/02/28/periodismo-y-violencia-hacia-un-debate-necesario/>>. Consulté le 22 août 2012.

Krasna, J.S., 1996. « Narcotics and the National Security of Producer States ». *Journal of Conflict Studies*, vol. XVI, no. 1, p. 100-133.

Lara Klahr, M. 2007. « México : el más mortífero para la prensa ». Dans *Violencia y Medios 3 – propuesta Iberoamericana de periodismo policial*, 46 p. Mexico : Editorial Mapas.

Le Huerou, Anne. « Russie : les paradoxes de la violence (partie 1) ». *Cultures & Conflits*. En ligne. 29-30 – Nouveau paradigme de la violence, automne-hiver 1998.
<<http://conflits.revues.org/index692.html>>. Consulté le 20 août 2012.

Lepage, F., 2008. *Le Dilemme du prisonnier*, Boréal, Montréal, 160p.

Lisée, Jean-François (anim.) 2011. « Les guerres du Mexique ». In *Planète Terre L'émission des chercheurs du CÉRIUM*. Épisode du 28 janvier. Webémission. CÉRIUM – Université de Montréal. <<http://www.cerium.ca/Les-guerres-du-Mexique-Droit>>. Consulté le 17 août 2012.

Martínez, B. 2010. « Ejecutados 104 periodistas en 27 años ». Dans *La Verdad*. En ligne
<<http://revistalaverdad.com.mx/index.php/reportaje-especial/3504-Ejecutados-104-periodistas-aos.html>>. Consulté le 6 octobre 2010.

Medel, M. 2010. « Periodismo en tiempos de amenazas, censura y violencia ». Dans : *Séminaire Cobertura transfronteriza del narcotráfico entre México y Estados Unidos*, tenu à l'Université du Texas à Austin (Austin 26 et 27 mars 2010), 63p.

Meyor, C. 2007. « Le sens et la valeur de l'approche phénoménologique ». *Recherches qualitatives*, hors série, numéro 4, p.103-118.

Meyor, C., Lamarre, A-M., Thibouto, C., 2005. *L'approche phénoménologique en sciences humaines et sociales – Question d'amplitude*. En ligne. 8 p. <[http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/edition_reguliere/numero25\(1\)/introduction.pdf](http://www.recherche-qualitative.qc.ca/revue/edition_reguliere/numero25(1)/introduction.pdf)>. Consulté le 24 mai 2013.

Minot, S. 2005. *Adaptation et efficacité des intervenants dans les projets de développement international : les aspects comportementaux de la question*. En ligne. 45p. <<http://w3.uqo.ca/gautja01/documents/Minot.pdf>>. Consulté le 8 mars 2013.

Movimiento por la Paz. 2012 (24 avril). « Invitación a la Caravana por la Paz en Estados Unidos ». In *Caravana por la paz*. En ligne. <<http://movimientoporlapaz.mx/caravana-por-la-paz-a-usa/>>. Consulté le 27 août 2012.

Mukamurera, J., Lacourse, F., Couturier, Y. 2006. « Des avancées en analyse quantitative : pour une transparence et une systématisation des pratiques ». *Recherches Qualitatives*, vol 26(1), p. 110-138.

Nations Unies. 2004. *Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant*. En ligne. Vienne : Office des Nations Unies contre la drogue et le crime, 90 p. <<http://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCebook-f.pdf>>Consulté le 24 août 2012.

Observatorio de los Procesos de Comunicación Pública de la Violencia, 2011, *Acuerdo para la Cobertura Informativa de la Violencia*. En ligne. 6 p. <<http://www.observatoriocomunicacionviolencia.org/index.aspx>>. Consulté le 29 octobre 2012.

Olivier de Sardan, J-P. 1995 « La politique du terrain. Sur la production des données en anthropologie », *Enquête*, Les terrains de l'enquête, no 1, p. 71-109. En ligne. <<http://enquete.revues.org/document263.html>>. Consulté le 20 août 2012.

Organización de los Estados Americanos, Comisión Interamericana de Derechos Humanos, con el apoyo del Gobierno de Canadá. 2008. « Estudio Especial sobre Asesinato de Periodistas ». En ligne 126 p. <<http://www.cidh.org/relatoria/section/Asesinato%20de%20Periodistas.pdf>>. Consulté le 7 octobre 2010.

Paquin, S., 2006. « Le sentiment d'insécurité dans les lieux publics urbains et l'évaluation personnelle du risque chez des travailleuses de la santé ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 19, no. 1, p 21-39.

Pécaut, Daniel. « Trafic de drogue et violence en Colombie ». *Cultures & Conflits*. En ligne, no. 3, automne 1991. <<http://conflits.revues.org/index117.html>>. Consulté le 20 août 2012.

PEN International. 2011 (juin). « Journalistes assiégés au Mexique – éditorial par John Ralston Saul ». In *Pen International – Le Mexique / In Focus*. En ligne. <<http://www.pen-international.org/journalistes-assieges-au-mexique-editorial-par-john-ralston-saul/?lang=fr>>. Consulté le 14 juillet 2012.

Puccio-Den, Deborah. « L'ethnologie et le juge – L'enquête de Giovanni Falcone sur la mafia en Sicile ». *Ethnologie française*. En ligne, 2001/1 - vol 31. <<http://www.cairn.info/revue-ethnologie-francaise-2001-1-page-15.htm>>. Consulté le 31 juillet 2012

Reporters sans frontières. 2005 (23 décembre). « Délinquance policière : une journaliste victime de menaces et d'intimidations ». In Reporters sans frontières – pour la liberté de presse. En ligne. <<http://fr.rsf.org/mexique-delinquance-policiere-une-23-12-2005,16022.html>>. Consulté le 12 mai 2011.

Reporters sans frontières. 2011 (septembre). « Rapport mondial – Mexique ». In *Reporters sans frontières – pour la liberté d'information*. En ligne. <<http://fr.rsf.org/report-mexique,184.html>>. Consulté le 14 août 2012.

Reporters sans frontières. 2012. « Rapport mondial – Italie ». In *Reporters sans frontières – pour la liberté d'information*. En ligne. <<http://fr.rsf.org/report-italie,111.html>>. Consulté le 20 août 2012.

Reporters sans frontières. 2012b. « Femmes journalistes sous la menace ; la marque de l'infiltration du crime organisé ». In *Reporters sans frontières – pour la liberté d'information*. En ligne. <<http://fr.rsf.org/mexique-femmes-journalistes-sous-la-menace-13-08-2012,43213.html>>. Consulté le 24 août 2012.

Reporters Without Borders. 2011. « Journalists Killed ». In Reporters Without Borders – For Press Freedom. En ligne. <<http://en.rsf.org/press-freedom-barometer-journalists-killed.html?annee=2011>>. Consulté le 24 mai 2011.

Ressources humaines et développement des compétences Canada. 2012 (2 mars). « Le salaire minimum - Introduction ». In *Législation du travail*. En ligne. <<http://srv116.services.gc.ca/dimt-wid/sm-mw/intro.aspx?lang=fra>>. Consulté le 6 mars 2013.

Restrepo, J.D., 2001. « La objetividad periodística : utopía y realidad ». Revista Latinoamericana de Comunicación - Chasqui, no 74, s/p.

Rey, G., Rincón, O. 2008. « Más allá de Víctimas y Culpables ». En ligne. 179 p. <<http://www.c3fes.net/docs/masalladevictimas.pdf>>. Consulté le 12 octobre 2010.

Richard, S. 2008. « La délibération éthique chez les travailleuses et travailleurs sociaux en contexte d'intervention difficile ». *Reflets : revue d'intervention sociale et communautaire*, vol. 14, no. 1, p. 200-217.

Rodelo, F.V., 2009. « Periodismo en entornos violentos: el caso de los periodistas de Culiacán, Sinaloa ». Nueva Época, num 12, Julio-Diciembre, p 101-118.

Ruiz Mondragón, A., 2010 (2 août). « Prensa mexicana ¿dónde está? ». Dans Etcétera, Para entender a los medios. En ligne. <<http://www.etcetera.com.mx/articulo.php?articulo=4554>>. Consulté le 2 février 2011.

Ruvinsky, M. (co-resp.), et Brin, C. (co-resp). 2010. Le savoir branché : Actes du colloque du Groupe sur le journalisme, Association canadienne de communication, tenu à l'Université Concordia (Montréal, 1-3 juin 2010). En ligne. Montréal : G. Gómez Rodriguez, 9 p. <<http://cca.kingsjournalism.com/?p=49>>. Consulté le 5 novembre 2010.

Schloms, M., 2005. « Le dilemme inévitable de l'action humanitaire ». Dans Culture et Conflits, Numéro 60, hiver 2005, p. 85-102. En ligne. 13p. <<http://conflits.revues.org.proxy.bib.uottawa.ca/index1924.html#tocto2n3>>. Consulté le 2 avril 2011.

Université de Sherbrooke. 2010. « Pyramide des âges : 2010 Mexique. ». En ligne. <<http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMPagePyramide?codePays=MEX>>. Consulté le 28 janvier 2013.

Williams, B., 1973. Problem of the Self, Cambridge University Press, Cambridge, 267p.

Wondratschke, C., Centro de Competencia en Comunicación para América Latina. 2005. « Seguridad Ciudadana y Medios de Comunicación en la Ciudad de México ». En ligne. 13p. < <http://www.c3fes.net/docs/seguridadmexico.pdf> >. Consulté le 7 décembre 2010.

Annexe I - Questionnaire

Questionnaire

Enquête de l'étudiant chercheur Sébastien Gauthier au sujet du travail journalistique dans le cadre de la couverture des activités du crime organisé mexicain.

Nom du participant : _____
Code du participant : _____
Date de la rencontre : _____
Lieu : _____

Informations personnelles

Q1 À quelle tranche d'âge appartenez-vous?

20 à 25 ans _____
25 à 30 ans _____
30 à 35 ans _____
35 à 40 ans _____
40 à 45 ans _____
45 à 50 ans _____
Plus de 50 ans _____

Q2 Sexe

Homme _____ Femme _____

Éducation

Q3 Quel est le niveau d'éducation le plus élevé que vous ayez atteint jusqu'à maintenant?

Secondaire _____
Préparatoire _____
Baccalauréat _____
Maîtrise _____
Doctorat _____

Q3-1 Avez-vous étudié le métier de journaliste?

Oui _____ Non _____

Q3-2 Dans la négative, quel était votre programme d'études _____

Vie professionnel

Q4 Combien d'années d'expérience possédez-vous en journalisme?

< de 3 _____
3 à 6 ans _____
6 à 9 ans _____
9 à 12 ans _____
12 à 15 ans _____
> de 15 _____

Q5 Vous travaillez pour... (vous pouvez faire plus d'un choix)?

Un journal _____
Un site Internet _____
Un blogue _____
Une chaîne télé _____
Une radio _____
Autre média, prière de spécifier : _____

Q6 En plus de votre salaire, bénéficiez-vous d'autres prestations (vous pouvez faire plus d'un choix)?

Téléphone cellulaire ou autre appareil de communication _____
Assurance santé pour vous _____
Assurance santé pour vous et votre famille _____
Usage d'un véhicule _____
Bons d'alimentation ou d'essence _____
Autre forme de compensation, veuillez spécifier _____

Q7 Dans la dernière année, avez-vous reçu ou vous a-t-on offert de la formation continue en lien avec votre profession de journaliste?

Oui _____ Non _____

Q7-1 Dans l'affirmative, de quelle formation s'agit-il? _____

Q8 De manière générale, comment qualifieriez-vous vos conditions d'emploi?

_____ Très bonnes
_____ Bonnes
_____ Régulières
_____ Mauvaises
_____ Très mauvaises

Q9 Durant votre carrière comme journaliste, considérez-vous avoir été victime d'une quelconque forme d'intimidation?

Oui _____ Non _____

Q9-1 Dans l'affirmative, cette intimidation est-elle liée avec votre travail de couverture des activités du crime organisé?

Oui _____ Non _____

Q10 – Dans son site Internet, Reporters sans frontières écrit :

« Le Mexique se classe au rang de pays le plus dangereux du continent pour les médias. La présence des cartels de la drogue, la corruption des autorités et l'impunité demeurant dans la plupart des crimes contre des professionnels des médias, expliquent pour beaucoup cette situation qui force souvent les journalistes à l'autocensure ou à l'exil. »

Jusqu'à quel point êtes-vous en accord avec cette affirmation de Reporters sans frontières?

_____ Tout à fait d'accord
_____ D'accord
_____ Ni en accord ni en désaccord
_____ En désaccord
_____ Tout à fait en désaccord

Merci d'avoir participé à cette recherche!

Annexe II - Guide d'entrevue

Guide d'entrevue pour la prise de notes

Dans le cadre du projet de recherche :

Les grands dilemmes des journalistes mexicains dans le contexte de la couverture du crime organisé

Nom du candidat _____

Code du candidat _____

Date _____

Lieu de l'entrevue

Heure de l'entrevue

Début de l'entrevue (durée de 3 à 5 minutes)
Chercheur principal

Mot d'ouverture : points à traiter

- Commencer l'entrevue en souhaitant la bienvenue à la personne et en la remerciant d'être venue, puis en lui présentant verbalement les objectifs de l'exercice.
- Tenter de détendre l'atmosphère en engageant une discussion informelle.
- Poursuivre : « Comme vous le savez, je suis ici pour vous rencontrer dans le cadre du projet de recherche sur le journalisme au Mexique dans le contexte de la couverture des activités du crime organisé.
- L'exercice devrait prendre quelque 90 minutes. Cependant, prenez votre temps, si vous le souhaitez, nous pourrions prendre une pause. Détaillez vos réponses à votre rythme.
- Nous vous rappelons qu'à tout moment, vous pouvez vous retirer de cette activité.
- Désirez-vous poser des questions avant de débiter l'entrevue?

Les questions telles que choisies dans le projet de recherche

Question centrale :

Q1. Compte tenu du climat de violence qui règne au Mexique, quelles sont les obligations morales contradictoires du journaliste au moment de couvrir un crime violent lié au narcotrafic?

Questions spécifiques :

Q1a Quelle position adoptent les journalistes lorsque le crime organisé leur commande de transmettre un message par leur média? Dans une telle situation, quelles sont les raisons d'hésiter (s'il y en a)?

Q1b Comment, comme journaliste, couvre-t-on la mort d'un collègue décédé dans le cadre de la guerre du narcotrafic?

Q1c Comment gérer les émotions, les opinions, les idées et les sentiments qui surgissent alors que l'on est pris au cœur d'un conflit armé? Les journalistes ont le devoir de rapporter l'information. Parallèlement, ils ont des devoirs personnels qui, parfois, entrent en conflit avec leurs devoirs professionnels. Les devoirs personnels viennent-ils supplanter ceux de la profession?

Q1d Comment conjuguer famille et profession dans un tel contexte de travail? Faut-il aller jusqu'à mettre sa famille en danger et l'exposer à des représailles au nom du travail?

Q1e Comment arriver à prioriser les crimes qu'ils doivent couvrir? Doit-on en faire davantage dans le cas d'un crime violent contre un représentant de la presse? Doit-on en faire davantage lorsque la victime est un civil qui n'a rien à voir avec le crime organisé? Doit-on offrir une couverture médiatique spéciale aux enfants victimes? Peut-on « graduer » son niveau d'indignation?

Question 1a – durée de 8 à 10 minutes

Quelle position adoptent les journalistes lorsque le crime organisé leur commande de transmettre un message par leur média?

Position 1	Description 1
Position 2	Description 2
Position 3	Description 3

Autres notes

Sous-question

Dans une telle situation, quelles sont les raisons d'hésiter ou d'aller de l'avant (s'il y en a)?

Raison 1	Description 1
Raison 2	Description 2
Raison 3	Description 3

Autres notes

Question 1b – durée de 8 à 10 minutes

Comment, comme journaliste, couvre-t-on la mort d'un collègue décédé dans le cadre de la guerre du narcotrafic? (Inviter le participant à nous parler de son point de vue professionnel à titre de journaliste et de son point de vue personnel à titre de collègue ou d'ami de la victime.)

Point de vue professionnel	Description
Point de vue personnel	Description

Autres notes

Sous-question

Peut-on agir objectivement et faire un reportage factuel sans verser dans la subjectivité? D'entrée de jeu, traitons-nous cet événement avec grande émotion en abandonnant la réserve (ou la distance) qui caractérise habituellement le rapport d'événement?

Autres notes

Objectivité :
Subjectivité :

Question 1c – durée de 8 à 10 minutes

Comment gérer les émotions, les opinions, les idées et les sentiments qui surgissent alors que l'on est pris au cœur d'un conflit armé?

Gestion d'émotion 1
Gestion d'émotion 2
Gestion d'émotion 3

Sous-question

Qui nous appuie, d'où vient l'aide lorsque le journaliste vit une telle situation?

Sous-question

Les journalistes ont le devoir de rapporter l'information. Parallèlement, ils ont des devoirs personnels qui, parfois, entrent en conflit avec leurs devoirs professionnels. Les devoirs personnels viennent-ils supplanter ceux de la profession?

Devoir professionnel 1	Devoir personnel 1
------------------------	--------------------

Processus décisionnel :

Devoir professionnel 2	Devoir personnel 2
------------------------	--------------------

Processus décisionnel :

Devoir professionnel 3

Devoir personnel 3

Processus décisionnel :

Question 1d – durée de 8 à 10 minutes

Comment conjuguer famille et profession dans un tel contexte de travail?

Élément 1

Élément 2

Élément 3

Élément 4

Sous-question

Faut-il aller jusqu'à mettre sa famille en danger et l'exposer à des représailles au nom du travail?

Question 1e – durée de 8 à 10 minutes

Comment arriver à prioriser les crimes que les journalistes doivent couvrir? Doit-on en faire davantage dans le cas d'un crime violent contre un représentant de la presse? Doit-on en faire davantage lorsque la victime est un civil qui n'a rien à voir avec le crime organisé? Doit-on offrir une couverture médiatique spéciale aux enfants victimes?

Représentant de la presse
Victime sans lien au crime organisé
Plus précisément le cas d'un enfant

Sous-question

Peut-on « graduer » son niveau d'indignation? Oui _____ Non _____

Notes complémentaires

En regard de ce qui a été dit précédemment /
Question centrale – durée de 10 à 15 minutes

Compte tenu du climat de violence qui règne au Mexique, quels sont les obligations morales contradictoires (OMC) du journaliste au moment de couvrir un crime violent lié au narcotrafic?

OMC1
OMC2
OMC3
OMC4
OMC5

Clôture de l'entrevue – durée de 3 à 5 minutes

Chercheur principal - mot de la fin : points à traiter

- Remercier la personne de sa participation à l'entrevue.
- Demander à la personne si elle a des questions concernant l'entrevue et lui demander si elle est prête à passer au questionnaire.
- Informer la personne des prochaines étapes de la recherche.
- Recueillir toute la documentation relative à l'entrevue.

Annexe III – Certificat d’approbation déontologique

Numéro de dossier: 01-12-17



Date (mm/jj/aaaa): 05/04/2012

Université d’Ottawa **University of Ottawa**
Bureau d’éthique et d’intégrité de la recherche Office of Research Ethics and Integrity

Certificat d’approbation déontologique

CÉR Sciences sociales et humanités

Chercheur principal / Superviseur / Co-chercheur(s) / Étudiant(s)

<u>Prénom</u>	<u>Nom de famille</u>	<u>Affiliation</u>	<u>Rôle</u>
Marc-François	Bernier	Arts / Communication	Superviseur
Sébastien	Gauthier	Arts / Communication	Étudiant-chercheur

Numéro du dossier: 01-12-17

Type du projet: Thèse de maîtrise

Titre: Les grands dilemmes des journalistes mexicains dans le contexte de la couverture du crime organisé

Date d’approbation (mm/jj/aaaa)	Date d’expiration (mm/jj/aaaa)	Approbation
05/04/2012	05/03/2013	Ia

(Ia: Approbation complète, Ib: Autorisation préliminaire de libération de fonds de recherche)

Conditions Spéciales / Commentaires:
N/A



Université d'Ottawa

Bureau d'éthique et d'intégrité de la recherche

University of Ottawa

Office of Research Ethics and Integrity

La présente confirme que le Comité d'éthique de la recherche (CER) de l'Université d'Ottawa identifié ci-dessus, opérant conformément à l'Énoncé de politique des Trois conseils et toutes autres lois et tous règlements applicables de l'Ontario, a examiné et approuvé la demande d'approbation déontologique du projet de recherche ci-nommé. L'approbation est valide pour la durée indiquée plus haut et est sujette aux conditions énumérées dans la section intitulée "Conditions Spéciales / Commentaires".

Lors de l'étude, le protocole ne peut être modifié sans approbation préalable écrite du CER sauf si le sujet doit être retiré en raison d'un danger immédiat ou s'il s'agit d'un changement ayant trait à des éléments administratifs ou logistiques de l'étude comme par exemple un changement de numéro de téléphone. Les chercheurs doivent aviser le CER dans les plus brefs délais de tout changement pouvant augmenter le niveau de risque aux participants ou affecter considérablement le déroulement du projet. Ils devront aussi rapporter tout événement imprévu et / ou dommageable et devront soumettre toutes les nouvelles informations pouvant nuire à la conduite du projet et/ou à la sécurité des participants. Toutes modifications apportées au projet, aux lettres d'information / formulaires de consentement ainsi qu'aux documents de recrutement doivent être soumises pour approbation à ce Service en utilisant le document intitulé "Modification au projet de recherche" au: http://www.ssr.d.uottawa.ca/deontologie/application_dwn_f.asp.

Veuillez soumettre un rapport annuel au Responsable de la déontologie en recherche, quatre semaines avant la date d'échéance indiquée afin de fermer le dossier ou demander un renouvellement de l'approbation déontologique. Le document nécessaire est disponible en ligne au: http://www.rges.uottawa.ca/ethics/application_dwn.asp.

Pour toutes questions, vous pouvez communiquer avec le bureau de déontologie en composant le poste 5841 ou en nous contactant par courriel à: ethics@uOttawa.ca.

Germain Zongo
Responsable de la déontologie en recherche
Pour Dr. Barbara Graves, Présidente du CÉR en
Sciences sociales et Humanités